



JEUDI 26 AOÛT 1993

No 35440 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Corruption en Russie

D'accusations en accusations

Le microcosme politique russe vit au rythme des accusations de corruption depuis le début de l'été. Détonateur de cette crise et ennemi acharné de Boris Eltsine, Alexandre Routskoï, est aujourd'hui sur la sellette.

Page 2

Convoi pour Mostar

Destination atteinte

Le convoi d'aide humanitaire des Nations Unies a atteint hier Mostar. Dans la journée, il avait été bloqué à de multiples reprises par des civils croates. Mais ensuite les manifestants se sont dispersés.

Page 2

Lex Friedrich

Assouplissement en vue

Les étrangers devraient pouvoir acquérir des immeubles en Suisse plus facilement d'ici quelques années. Le Conseil fédéral s'est prononcé hier pour un assouplissement progressif et contrôlé de la Lex Friedrich. Il s'oppose en revanche à une abrogation immédiate de cette législation

Page 4

Rwanda

Neuchâteloise sur le terrain

Après trois ans d'activité au siège de Terre des Hommes, à Lausanne, Ariane Zwahlen a retrouvé «le terrain», au Rwanda. Dans la capitale, Kigali, les enfants des rues côtoient les orphelins du sida. Et quand on s'étonne qu'elle puisse garder le moral parmi cette misère, la Neuchâteloise affirme avec volonté: «Au moins, tu fais quelque chose!»

Page 15

Enlèvement de touristes suisses et italien au Kurdistan

Berne et Rome à l'unisson

Les gouvernements suisse et italien conjuguent leurs efforts: dans un communiqué commun publié hier, Berne et Rome se disent déterminées à œuvrer ensemble afin d'obtenir la libération sans condition de leurs ressortissants enlevés par les rebelles kurdes dans le sud-est de la Turquie. De leur côté, les représentants de la guérilla kurdes ont répété, hier à Bonn, qu'il suffisait aux gouvernements concernés de les contacter, sans passer par les autorités turques.

Berne
François NUSSBAUM

Berne et Rome condamnent l'enlèvement «inadmissible» de leurs ressortissants - deux Suisses, deux Italiens et une double-nationale - le 19 août dernier par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Rappelons que les quatre otages (témoins de Jéhovah) étaient partis à la recherche des restes de l'arche de Noé, sur les flancs du Mont Ararat, tout à l'est de la Turquie.

PRENEZ CONTACT!

Pour les deux gouvernements, un combat politique ne peut jamais justifier l'implication de ci-

vils innocents et le recours à des méthodes totalement inconciliables avec le droit international et les principes humanitaires. Les deux pays coopèrent en outre avec l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, qui comptent également trois otages aux mains du PKK.

Le même jour, à Bonn, les représentants de la guérilla kurde ont fait savoir que les otages étaient retenus dans la région Serhat et se portaient bien. Les gouvernements concernés, ont-ils indiqué, peuvent récupérer leurs ressortissants s'ils prennent contact avec la représentation kurde dans leur pays respectif (pour la Suisse, à Bâle). Ce n'est pas la Turquie qu'il faut choisir comme interlocuteur, ont-ils souligné.

TRACTATIONS SECRÈTES

Ces pays sont en outre invités à cesser leur soutien politique, militaire et économique à la Turquie, qui mène une «sale guerre» au Kurdistan. Ils sont priés de faire pression sur Ankara pour que cessent les bombardements, notamment sur la région de Serhat. La guérilla affirme avoir enlevé des touristes qui, «malgré de nombreuses mises en garde», s'étaient rendus au Kurdistan.

Le Conseil fédéral a fait appel, hier, à la compréhension de la presse: aucun détail ne serait donné sur les tractations en cours, pour ne pas compromettre la libération des otages. Aucune demande formelle n'a toutefois été adressée jusqu'ici aux autorités suisses par le PKK.

La Suisse voit aujourd'hui sa marge de manœuvre singulièrement compliquée par son



contentieux avec la Turquie. Elle est en droit d'attendre une entière collaboration des autorités turques dans l'affaire des otages. Mais elle n'ignore pas que sa volonté de faire toute la lumière sur la fusillade du 24 juin devant l'ambassade turque à Berne (un manifestant kurde tué) est sournoisement interprétée à Ankara comme un soutien

à la minorité kurde contre l'Etat central.

La Turquie, qui s'est déjà vue contrainte de rappeler six membres de son ambassade à Berne (dont l'ambassadeur), vient de demander, pour ne pas perdre la face, le départ de l'ambassadeur de Suisse. Le Conseil fédéral pourrait évidemment refuser cette demande et s'engager sur le

chemin de la rupture des relations diplomatiques.

Rien n'a été décidé pour l'instant (le délai échoit le 31 août). Mais, avant-hier, le Conseil fédéral indiquait clairement que la «première priorité» était la libération la plus rapide possible des otages. La tendance devrait donc plutôt être à l'accalmie.

F.N. (avec ats, ap)

Football - Le FCC étrille Bümpliz 4 à 0

Zürcher a sa réponse



Zivkovic - Maranesi

Le FCC a souffert, mais a fini par s'imposer largement. (Impar-Galley)

● Lire en page 7

OPINION

Chômage: 4,4 milliards de prêts

Le déficit du fonds de l'assurance-chômage n'en finit pas de s'alourdir. Le Conseil fédéral a décidé hier de proposer aux Chambres une nouvelle rallonge de 400 millions de francs. Les cantons devront suivre: au terme de la loi, le déficit du fonds de chômage doit être épongé par des prêts, consentis à parts égales par la Confédération et les cantons.

Fin 1992, le fonds de chômage avait épuisé les 3 milliards de réserve dont il disposait encore un an auparavant. Vu l'aggravation de la situation de l'emploi, il a fallu augmenter, dès 1993, les cotisations de 0,4% à 2%. Par mesure de précaution, un premier prêt de 500 millions a été inscrit au budget 93 de la Confédération.

En mars, déjà, un premier supplément au budget était proposé: 1,3 milliard pour l'assurance-chômage. Du jamais vu dans l'histoire des suppléments budgétaires. Avec la rallonge annoncée hier, la participation fédérale aux prêts s'élève déjà à 2,2 milliards pour 1993. La même somme sera demandée aux cantons. En tout, 4,4 milliards.

Il s'agit bien de prêts, consentis à des taux préférentiels. Mais d'ici à ce que le fonds de chômage puisse les rembourser, les charges

d'intérêt continueront de grever les budgets, de la Confédération comme des cantons.

C'est dans cette morosité qu'a démarré la campagne en vue du 26 septembre. Parmi les objets soumis au vote, l'arrêté fédéral urgent sur le chômage est contesté par la gauche, les syndicats, le patronat et les milieux économiques (Vorort et USAM). Et les cantons?

Si cet arrêté est rejeté, on en reviendra à la situation antérieure. La notion de «travail convenable» retrouvera sa définition stricte, en faveur des travailleurs qualifiés tombant au chômage: ceux-là pourront refuser un travail moins attractif que le chômage. Mais l'endettement du fonds de chômage s'accroîtra encore, pour moitié à la charge des cantons.

Mais, surtout, le maximum de 400 indemnités journalières redescendra à 300, ce qui augmentera d'autant le nombre des chômeurs arrivant en fin de droit aux prestations. A qui s'adresseront-ils alors? Aux cantons, encore une fois. Puis aux communes, c'est-à-dire à l'assistance sociale. Et ces frais-là ne sont pas compris dans les 4,4 milliards.

François NUSSBAUM

Crocodiles et touristes dans un Eden

OUVERT SUR...
l'environnement, page 28

Russie: les accusations de corruption volent de toutes parts

Le grand déballage

Le microcosme politique moscovite vit au rythme des accusations de corruption qui volent de toutes parts. Le grand déballage a commencé au début de l'été, lorsque le vice-président russe Alexandre Routskoï – devenu depuis une année un des adversaires les plus déterminés de Boris Eltsine – affirmait détenir « onze valises de documents » impliquant plusieurs ministres.

Moscou
Patrick CHABOUDEZ



Boris Eltsine

Il a réservé à l'opposition, et surtout à Alexandre Routskoï, une nouvelle version de l'arroseur arrosé.

S'étant un peu vite proclamé champion de la lutte contre la corruption, Alexandre Routskoï subit depuis quelques jours une très vive contre-attaque de la part de l'équipe présidentielle. Il se voit notamment accusé d'avoir un compte en banque en Suisse, alimenté par des transactions douteuses qu'auraient faites les fonds « Renaissance » dont il est le président.

Dans son édition d'hier, le quotidien « Izvestia » a publié plusieurs documents qui semblent établir un lien entre Alexandre Routskoï et le compte No 62299 M de la Banque Indosuez à Zurich. Compte sur lequel une somme de trois millions de dollars a été versée en septembre 1991. « Des accusations dénuées de tout fonde-

ment », a affirmé le vice-président qui compte déposer plainte pour « fraude, falsification et mensonge ». C'est un nouveau cas de « persécution » des généraux politiques par les hommes du président, déclare-t-on dans l'entourage d'Alexandre Routskoï.

Pots-de-vin, dépenses somptueuses, comptes bancaires en Suisse, voire même préparatifs de meurtre: le « jeu » dure depuis quelques semaines, chaque camp se renvoyant la balle, à

coup d'accusations fracassantes. Mais sans aucune preuve jusqu'ici et sans la moindre poursuite judiciaire.

Les documents publiés par les « Izvestia » sont les premiers du genre à paraître. Ils ont été fournis par l'avocat Andreï Makarov, qui dirige la commission anticorruption du Conseil de sécurité russe. Si la validité de ces documents devait être établie, Alexandre Routskoï pourrait se retrouver dans une position délicate. Plusieurs de ses alliés poli-

tiques, réunis au sein du mouvement de l'Union civique, ont d'ailleurs commencé à marquer leur distance à l'égard du vice-président.

Dernier exemple de la dualité des pouvoirs, poussée jusqu'à l'absurde, qui prévaut actuellement en Russie, deux organes sont spécialement chargés de la lutte contre la corruption. D'une part une commission parlementaire, soutenue par le procureur général de Russie, qui se concentre exclusivement sur les

actes litigieux commis par les ministres et les membres de l'administration présidentielle. De l'autre, une commission du Conseil de sécurité, qui dépend du Kremlin et qui focalise son attention sur l'opposition et plus particulièrement sur Alexandre Routskoï.

COMBATS DOUTEUX

Le « débat politique », qui n'était pourtant pas particulièrement élevé jusqu'ici, se déroule désormais à hauteur de caniveaux. Convaincus que la corruption gangrène tous les rouages de la société, les Russes assistent avec une certaine lassitude à ces combats douteux. La désagrégation de l'Etat central, le vide législatif qui prévaut en matière de corruption et l'absence de condamnation réelle (« stimulent ») le sentiment d'impunité qui prévaut dans les classes dirigeantes, comme le note cette semaine la « Literaturnaya Gazeta ».

Plus inquiétant: actuellement en Russie, il n'existe pas d'organe judiciaire au-dessus de la mêlée et dont les jugements soient unanimement reconnus et respectés. Valentin Stepankov, le procureur général de Russie est devenu un allié objectif de Rouslan Khasboulatov (le président du Parlement) et d'Alexandre Routskoï. Et les proches de Boris Eltsine demandent sa démission depuis plusieurs semaines. Mais le Kremlin bénéficie également d'« amis » au sein du pouvoir judiciaire. Un pouvoir divisé entre partisans et adversaires de Boris Eltsine et qui n'échappe pas à la schizophrénie politique ambiante. P. C.

BRÈVES

Istanbul

Touristes blessés

Six Allemands et un chauffeur turc ont été blessés hier après-midi à Istanbul dans l'explosion d'un cocktail molotov dans le quartier de Topkapi. L'une des touristes, une femme de 41 ans blessée à la tête, a été hospitalisée.

Tadjikistan

Force commune de la CEI

Les ministres de la défense de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis depuis lundi à Moscou, sont convenus mardi de constituer une force commune de maintien de la paix au Tadjikistan. Placée sous le commandement du général russe Boris Pjanov, elle regroupera des contingents russe, kirgize, kazakh et turkmène, aux côtés de Tadjiks. L'Arménie envisage également d'y participer.

Géorgie

Mission de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé officiellement de créer une Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG). Celle-ci devra veiller au respect du cessez-le-feu entre les forces gouvernementales géorgiennes et les séparatistes d'Abkhazie, selon une résolution (858) adoptée à l'unanimité mardi soir à New York.

Centrafrique

Kolingba largement battu

Les premiers résultats partiels des élections présidentielles et législatives qui se sont déroulées dimanche en Centrafrique donnaient hier le président sortant, le général André Kolingba, largement battu. Ange Patasse est le mieux placé pour l'emporter.

Nigeria

Manif pour la démocratie

Une manifestation en faveur de la démocratie a quasiment paralysé hier la capitale économique du Nigeria, à la veille du jour où le général Ibrahim Babangida doit transmettre le pouvoir à un gouvernement intérimaire. Les manifestants de Lagos ont dit vouloir obliger le régime militaire à céder les rênes du pays au magnat des affaires Moshood Abiola, donné vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin.

France: pas question de changement de politique

La rentrée d'Edouard

Le premier ministre français Edouard Balladur a rejeté hier « tout changement de politique économique et sociale ». Il a affirmé que la solidarité (notamment sociale) doit absolument être maintenue. Il a par ailleurs annoncé un allègement des impôts.

Les allègements promis par M. Balladur sont de l'ordre de l'ordre de 17 milliards de FF (environ 4 milliards de francs).

« Le déficit budgétaire (ndlr: de la France) de 1994 devrait être de 300 milliards de FF (75 milliards de francs) et les dépenses ne devraient pas augmenter de plus de 1,1%, a-t-il ajouté. Le budget 1994 prévoit que les dépenses de l'Etat augmenteront moins vite que les prix. En 1993 le déficit budgétaire de la France prévu est de l'ordre de 317 milliards de FF soit 4,4% du produit intérieur

brut (PIB) et devrait être ramené à 4% en 1994.

Exposant la seconde phase de l'action politique et économique de son gouvernement, M. Balladur a souligné que la politique économique et la politique sociale étaient liées. Il a en outre expliqué qu'il se refusait « à peindre » aux Français un « tableau qui ne serait pas juste » et à « farder la vérité », et il a prévenu qu'il n'avait pas « de recettes miracles ».

En ce qui concerne la politique européenne, M. Balladur a réaffirmé sa volonté de faire en sorte que la deuxième phase de l'Union économique et monétaire de la CE débute comme prévu le 1er janvier 1994. Le premier ministre a précisé: « nous sommes déterminés à faire en sorte que l'entrée dans la deuxième phase soit effectuée normalement ». (ats, afp)

Les Etats-Unis désapprouvent le commerce nucléaire

Sanctions contre la Chine

Les Etats-Unis ont annoncé hier des sanctions contre des institutions chinoises accusées d'avoir vendu de la technologie balistique au Pakistan, en contravention avec les accords internationaux dans ce domaine.

Le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry a précisé que ces sanctions interdisent pendant deux ans aux institutions chinoises touchées l'accès au marché américain. Pékin a été notifié de ces mesures hier matin.

Washington accuse la Chine d'avoir vendu en 1992 au Pakistan des composants de missiles balistiques M-11 dont l'exportation est interdite par le régime de

contrôle de la technologie balistique.

Les entreprises américaines engagées dans des transactions avec la Chine dans ce domaine perdront entre 400 et 500 millions de dollars par an de contrats en raison de ces mesures, a indiqué M. McCurry.

Le porte-parole de la Maison Blanche Dee Dee Myers avait auparavant indiqué que le président Bill Clinton « continuait d'être préoccupé par les questions de prolifération » nucléaire. « La loi américaine nous oblige à imposer des sanctions si nous découvrons que la Chine a violé les termes du régime de contrôle de la technologie balistique », a ajouté le porte-parole. (ats, afp)

L'ONU rallie enfin Mostar

Le convoi est arrivé

Bloqué à plusieurs reprises hier par des manifestants croates, le convoi humanitaire de l'ONU transportant plus de 250 tonnes de vivres et médicaments destinés aux populations musulmane et croate de Mostar (sud-ouest de la Bosnie) est entré dans la ville peu avant la tombée de la nuit.

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le convoi de 27 camions est arrivé dans la partie ouest de Mostar. Les secours destinés à cette partie de la ville ont été déchargés. Le convoi devait encore se rendre dans la partie est de Mostar, où 55.000 Musulmans sont encerclés par les Croates depuis deux mois.

Peu après avoir quitté Medjugorje pour Mostar vers 12 h, les

27 camions ont été bloqués par plusieurs centaines de manifestants croates. Après l'intervention de la police croate, le convoi est reparti mais a été arrêté un peu plus loin par d'autres villageois croates. Ce scénario n'a cessé de se répéter dans l'après-midi.

Dans la nuit de mardi à mercredi, quelque 25 tonnes de vivres ont été larguées au-dessus de la ville par deux C-130 de l'armée de l'air américaine.

Pendant ce temps à La Haye, les représentants du gouvernement bosniaque ont demandé à la Cour internationale de Justice d'ordonner l'arrêt de tout plan de partition de la Bosnie qui, selon eux, est comparable au démantèlement de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie. (ap)

Double prise d'otages au Nicaragua

Egalité!

Les deux commandos antagonistes, qui depuis près d'une semaine détenaient plusieurs dizaines d'otages au Nicaragua, ont libéré dans la nuit de mardi à mercredi un nouveau groupe d'otages. Ils en retiennent désormais un nombre égal, chacun cinq. La crise provoquée par cette double prise d'otages a par ailleurs conduit les présidents du Honduras, du Salvador et du Costa Rica à convoquer hier une réunion à San José.

Les rebelles « recontras » (anti-sandinistes) ont libéré 11 des 16 otages encore entre leurs mains. Les recontras avaient déclenché la crise jeudi dernier en séquestrant les 38 membres d'une délégation officielle chargée du désarmement près de Quilali, à environ 300 km au nord de Managua.

Cette libération est intervenue après un premier round de négociations de plus de six heures avec la commission de médiation dirigée par le cardinal Miguel Obando y Bravo.

Quelques heures plus tard, l'un des membres du commando sandiniste, qui vendredi dernier avait investi en guise de représailles le siège de l'Union nationale d'opposition (UNO) à Managua, a annoncé la libération de 10 des 15 otages restants.

Le commando, inconnu jusqu'alors et qui se fait appeler « groupe 40 pour la Souveraineté et la Dignité », avait auparavant indiqué qu'il prendrait des mesures « équivalentes » à celles des « recontras » et qu'il libérerait tous ses otages une fois que les rebelles anti-sandinistes l'auraient fait. (ats, afp)

Attentats à New York

Omar pincé

Le dirigeant intégriste musulman cheikh Omar Abdel Rahmane a été inculpé hier pour participation au complot en vue de perpétrer des attentats à New York.

Le dirigeant intégriste et trois autres personnes sont également inculpés de complot en vue d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak.

Omar Abdel Rahmane n'était jusqu'à présent poursuivi que pour infraction à la législation sur l'immigration. Plusieurs de ses disciples ont déjà été inculpés dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du World Trade Center, le 26 février dernier. (ap)

Plutôt noir que mort

L'unique quotidien de Cuba est toujours communiste mais il n'est plus rouge: le quotidien Granma a informé ses lecteurs, mardi, que les pénuries, de papier notamment, le contraignent non seulement à réduire sa pagination mais aussi à supprimer le bandeau rouge qui décorait le haut de sa première page depuis 30 ans.



Le journal n'aura plus que quatre pages au lieu de six les jours de semaine. Quant à l'encre rouge, Cuba n'en manque apparemment pas mais elle ne peut aller sur les presses qui tirent ces éditions réduites. (ap)



GIDOR
COIFFURE

NOUVEAU: DIACOLOR

Le rinçage révolutionnaire DIACOLOR de L'OREAL TECHNIQUE PROFESSIONNELLE

pour seulement **19.50** frs.

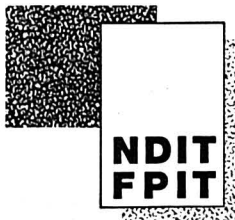
Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à

La Chaux-de-Fonds:
9, av. Leopold-Robert
téléphone: 039-23 12 05

GIDOR
COIFFURE

249-388599

NDIT
Nachdiplomstudium Informatik
und Telekommunikation



FPIT
Formation Postgrade en Informatique
et Télécommunications

Formation interdisciplinaire pour ingénieurs en cours d'emploi avec diplôme DIS

Inscription aux études

Début octobre 1993 commenceront les premiers modules de cours de la deuxième édition de la formation postgrade en cours d'emploi FPIT/NDIT, pour une durée de 2 à 4 ans.

Cette formation comporte environ 1000 heures de cours et s'adresse aux ingénieurs diplômé(e)s EPF, ETS ou d'une université ayant plusieurs années d'expérience professionnelle.

But de la formation FPIT/NDIT:

Les candidat(e)s acquièrent les connaissances spécialisées et de base nécessaires, les méthodes pratiques et les techniques leur permettant de planifier, de réaliser et de gérer de grands systèmes informatiques et de télécommunications.

Les principaux sujets étudiés se rapportent aux nouvelles technologies de l'informatique, des télécommunications et des média électroniques ainsi qu'à leur association.

Délaï d'inscription: 13 septembre 1993

Renseignements et inscription:

FPIT/NDIT
Morgenstrasse 129
3018 Berne

Tél. 031 999 31 76
Fax 031 999 46 18

290-82003/4x4

trimlines®

Rue de
la Serre 11 bis
Espace Dany Flore

Tél. 039/28 04 30



Mlle Isabelle Robin, d'Aigle, à la veille de sa métamorphose.



Mlle Robin, après 14 semaines de méthode Trimlines. Sa culotte de cheval a baissé de 12 cm.

«Avec Trimlines, j'ai perdu 10 kilos et je mange à ma faim!»

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds. «Ça n'arrive qu'aux autres!» La formule n'est pas nouvelle. A cette différence près: elle peut s'appliquer à celles et à ceux qui ne croient pas, ou plus, aux vertus d'un authentique programme minceur. La méthode Trimlines peut raisonnablement redonner joie et goût de vivre.

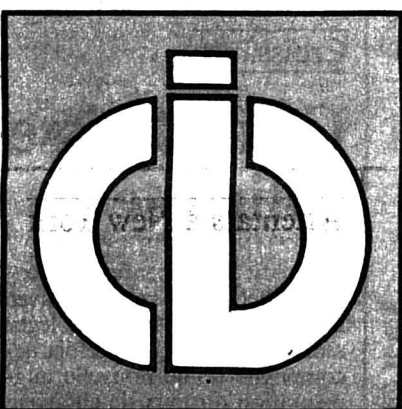
Manger pour... maigrir, telle est l'une des devises de la maison. Et Trimlines, c'est encore un régime intelligent avec des personnes responsables qui consacrent beaucoup de temps à la nutrition.

Pour vos appels aux deux instituts (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds): ☎ 038/21 44 22
☎ 039/28 04 30

TRIMLINES
vous explique
pourquoi
vous avez trop
de poids

Mlle Robin se tient volontiers à votre disposition.

132-12857

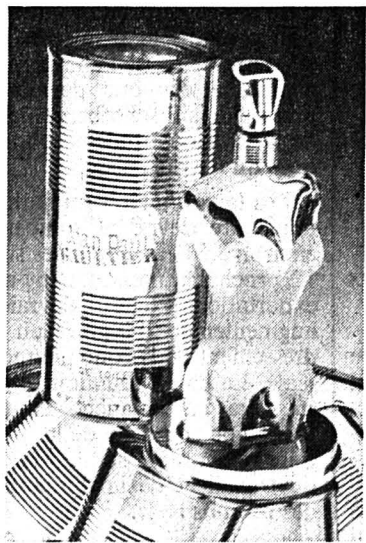


COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les nouveautés arrivent!



Jean Paul Gaultier
Exériences
Priscilla Presley
Sensation Alain Delon
273 Fred Haymann
Action Sport Trussardi

POUR HOMMES
273 Fred Haymann
Action Sport Trussardi
Ettore Bugatti

En plus carte fidélité = 10%



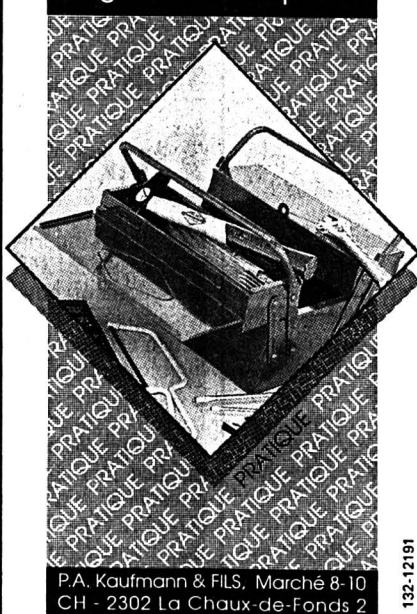
VENUE
ARFUMERIE
DUMONT

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337 - Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

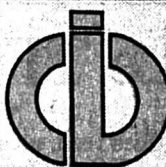
132-12404

K AUFMANN
La griffe de la qualité



P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10
CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

132-12181



COMMERCE
INDÉPENDANT
DE DÉTAIL

LE LABEL
DU DYNAMISME
COMMERCIAL

Prochaine
parution
de la
page
CID
le
23
septembre
1993



Depuis plus
de 100 ans
à votre service!



Gigot d'agneau

à Fr. **18.-** le kg

**Pour vos grillades:
votre maître boucher
saura vous conseiller**

132-12465



Le maître boucher:
votre spécialiste
en viande

★★★



Publicité intensive, Publicité par annonces

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer
Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-12398

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie

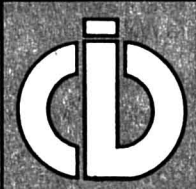
Hôtel-de-Ville 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition

132-12555

COMMERCE
INDÉPENDANT
DE DÉTAIL



240 COMMERCES À LA CHAUX-DE-FONDS, LE NUMÉRO 1 DU CHOIX ET DU SERVICE!

Le Conseil fédéral ne veut pas abroger immédiatement la lex Friedrich, mais...

Assouplissement en vue

Le Conseil fédéral ne s'oppose pas au principe de la suppression de la lex Friedrich qui régit l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. En revanche, il considère que l'abrogation immédiate de cette loi – comme le demande une initiative du canton de Genève – serait «irresponsable», a expliqué hier Arnold Koller, chef du Département fédéral de justice et police.

Le gouvernement a chargé le DFJP de préparer une révision du droit concernant l'acquisition d'immeubles par des étrangers. Ce projet sera mis en consultation à la fin de l'année.

Dans son initiative cantonale du 1er avril 1993, le Grand Conseil genevois propose au Conseil fédéral d'inviter le Parlement à abroger la lex Friedrich. Il motive sa démarche par l'issue négative de la votation sur l'EEE. En cas d'adhésion, la Suisse aurait également dû procéder à une simplification notable. Il ajoute que cette législation est anachronique et qu'une libéralisation représenterait un signal important pour les investisseurs.

La Commission pour les af-



Silvaplana et Surlej dans les Grisons

Les étrangers devraient bientôt pouvoir acquérir des biens immobiliers dans leurs stations préférées.

fares juridiques du Conseil des Etats a décidé, en juin dernier, d'approuver l'initiative genevoise et a invité le Conseil fédéral à présenter un rapport et une proposition.

De l'avis du Conseil fédéral, il est extrêmement difficile de prévoir avec exactitude les effets économiques qu'entraînerait une libéralisation du marché foncier. Cela parce que les facteurs déterminants que sont les taux hypothécaires, les coûts de construction et les prix de l'im-

meuble sont soumis à de fortes variations et peuvent connaître de rapides inversions de tendances.

Sur le plan de la politique intérieure, l'acquisition d'immeubles par des étrangers touche aussi des aspects sociaux, culturels et psychologiques (bradage du sol national, surpopulation étrangère).

Bien que conscient de la situation économique précaire du moment, le Conseil fédéral estime qu'une abrogation immédiate de la lex Friedrich ne se

justifie pas pour autant. Il admet néanmoins la nécessité de procéder à des changements. C'est pourquoi il a chargé le DFJP d'élaborer sans délai un projet de révision. Ce dernier comprendra les importants assouplissements qui étaient déjà prévus dans le projet Eurolex, mais les étendra à tous les étrangers. En outre il prendra en considération la situation économique des régions de montagne ainsi que les besoins des secteurs industriels et financiers. (ap)

La Commission du Conseil national siègeait à La Chaux-de-Fonds

Economie laitière: modifications

La commission de l'économie et des redevances du Conseil national, qui s'est réunie à La Chaux-de-Fonds sous la présidence de Francis Matthey, a approuvé des modifications de l'arrêté sur l'économie laitière (AEL) et de l'arrêté sur le statut du lait (ASL). Le Conseil fédéral était représenté par Jean-Pascal Delamuraz.

Selon un communiqué, ces modifications ont pour objectifs principaux d'ouvrir la possibilité de transférer des contingents laitiers par la vente ou la location, de réduire les fluctuations saisonnières et de donner au Conseil fédéral la compétence de prendre en considération la composition du lait pour le contingentement.

La commission a repoussé par 15 voix contre 7 une proposition de renvoi au Conseil fédéral avec mandat de soumettre au parlement une révision de l'AEL moins détaillée, tenant compte des intérêts des zones des montagnes, contribuant à la percée de la production écologique et permettant de libéraliser les car-

tels. Les principales modifications sont les suivantes: un nouvel alinéa donne au Conseil fédéral la compétence de reporter des contingents sur des exploitations remplissant les conditions pour la production intégrée ou la culture biologique. Un article a été biffé. Il permettait au Conseil fédéral de porter la taxe à 10 centimes par kilo pour décharger le compte laitier. (ats)

Votation fédérale sur l'assurance-chômage

Double «non»

Les associations faitières de l'économie (UCAP, VORORT, USAM) recommandent le non à l'arrêté fédéral urgent sur l'assurance-chômage, qui passera en votation le 26 septembre. Dans un communiqué, elles jugent peu opportun, en période de récession économique, d'augmenter encore les charges de l'économie.

augmentera les charges de l'assurance-chômage alors qu'il faudrait les alléger. La réduction de l'indemnité journalière de 80 à 70% ne touchera en effet que 1/4 des ayants droit environ.

En prônant le refus de cet arrêté urgent, ces associations souhaitent susciter une révision fondamentale de l'assurance-chômage.

Pour sa part, la Fédération des associations de défense des chômeurs (FEDAC) recommande aussi le «non». La réduction de 80 à 70% des indemnités pour une partie des chômeurs est inacceptable pour la Fédération. (ats)

L'Union centrale des associations patronales suisses (UCAP), l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI/VORORT) et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) estiment aussi que l'arrêté urgent

Après des débuts réussis par sa consœur tessinoise

La TSR retransmet «Euronews»

Les émissions de la chaîne TV européenne d'information «Euronews», basée à Lyon, sont retransmises depuis cette semaine et tous les matins par la Télévision suisse romande (TSR) et sa consœur alémanique DRS. Au Tessin, ces programmes matinaux sont déjà diffusés avec succès depuis la mi-avril.

«Euronews» diffuse toutes les demi-heures un bloc d'informa-

tions sur les principaux événements survenus dans le monde entier, avec un accent mis sur l'actualité européenne.

Les nouvelles sont commentées en diverses langues, selon le lieu où se trouve le récepteur. Les journalistes n'apparaissent pas à l'écran.

Entre les bulletins, des magazines approfondissent certains thèmes. (ats)

Tarifs postaux préférentiels pour la presse

Durcissement prévu

Le Conseil fédéral est d'avis que le fait que les PTT acheminent actuellement environ 6400 publications à des tarifs préférentiels n'est guère compatible avec la volonté de soutenir une presse d'opinion diversifiée. Le gouvernement estime donc nécessaire d'envisager – selon une réponse publiée hier à une question du conseiller national Vetterli (UDC/ZH) – une réduction du nombre des publications bénéfici-

ant de la taxe applicable aux journaux.

Les propositions d'un groupe de travail interdépartemental vont dans le sens d'une réduction de moitié du nombre des titres admis aujourd'hui à bénéficier de tarifs préférentiels.

Le gouvernement note dans sa réponse que le service postal des journaux a toujours été déficitaire. (ap)

Protection des eaux

Le TF ne transige pas

«Adieu veau, vache, cochon, couvée». Débouté par la 1ère Cour de droit public du Tribunal fédéral, un agriculteur lucernois n'a que quatre mois pour réduire le nombre de ses têtes de bétail. Il n'échappera pas à cette mesure, à moins d'écouler ses engrais à l'extérieur, a décidé le TF dans un arrêt publié hier.

Confronté aux dimensions du tas de fumier produit par cette exploitation, Mon Repos s'est montré intraitable. La loi fédérale sur la protection des eaux, a-t-il rappelé, prévoit qu'un

agriculteur doit avoir suffisamment d'hectares de terres pour épandre les déjections de ses animaux ou, à défaut, conclure par écrit des contrats de prise en charge d'engrais avec des tiers.

Plutôt modeste, l'exploitation du recourant ne dépasse guère douze hectares. Un chiffre qui, selon la loi sur les eaux, ne permet pas à cet agriculteur d'avoir un bilan d'engrais équilibré au sens de la loi sur les eaux: selon les contrôles faits sur place par des inspecteurs du canton de Lucerne, l'agriculteur possède 120 porcs d'engrais, 35 veaux et une quinzaine de vaches. (ats)

Lucerne

Afflux de dons

Les enquêteurs ne connaissent toujours pas la cause de l'incendie qui a ravagé le pont de la Chapelle il y a une semaine. La ville de Lucerne, qui a ouvert un compte, a déjà reçu un quart de million de francs pour financer la reconstruction du joyau médiéval. Les travaux seront mis en submission en septembre, a indiqué hier la mairie.

«Nous n'avons pas entendu un seul témoignage intéressant», a déclaré Joerg Stocker, chef de la police criminelle de Lucerne. Les enquêteurs n'ont par conséquent pas encore écarté les hypothèses d'un incendie criminel ou d'une négligence. Le Service scientifique de la police de Zurich est loin d'avoir terminé ses recherches.

250.000 francs ont déjà été versés sur le compte ouvert par la ville de Lucerne. La radio locale «Pilatus» a offert 100.000 francs, le quotidien «Luzerner Neuste Nachrichten» aussi et l'Association lucernoise des hôteliers 50.000 francs, a expliqué Rosi Bitterli, secrétaire de la mairie.

La ville a par ailleurs reçu au moins 500 lettres contenant des dons. Elle a imprimé un bulletin de versement spécial pour être sûre que l'argent arrive au bon endroit, bien qu'elle affirme ne pas avoir besoin de fonds. Le montant des dommages n'a pas encore été évalué avec précision, a conclu Rosi Bitterli. (ap)

Croissance

Crédit Suisse optimiste

Le Crédit Suisse pense que l'économie helvétique renouera avec la croissance en 1994. Ce léger redressement sera toutefois accompagné d'une nouvelle augmentation du taux de chômage à 5,4%. Quant au taux de renchérissement, il passera de 3,1% en 1993 à 2,2% en 1994.

Après un recul de près de 1% cette année, le produit national brut progressera d'environ 1% en termes réels l'année prochaine, a expliqué devant la presse Alois Bischofberger, chef de la division Etudes économiques du Crédit Suisse.

Les taux d'intérêt du marché monétaire devraient tomber à environ 3,5% au cours des six à 12 prochains mois. Quant aux exportations, elles devraient augmenter de 2% grâce au redressement de l'économie mondiale. La consommation privée stagnera en revanche l'année prochaine en raison de la situation défavorable sur le marché du travail et de la diminution des revenus réels.

1994 sera une période de transition annonçant des années plus favorables sur le plan de la croissance, a ajouté Alois Bischofberger. (ap)

Lugano

Jackpot exceptionnel

Un joueur a gagné 172.000 francs au casino Kursaal de Lugano, dans la nuit de lundi à mardi. La machine numéro quatre – devant laquelle des files de joueurs s'étaient formées depuis quelques semaines – a craché la somme peu avant la fermeture. Il s'agit du plus gros jackpot jamais gagné dans un casino suisse. Le gagnant s'est également vu remettre une voiture flambant neuve. (ats)

26 août 1944 – Jour de fête à Bâle, où l'on commémore le 500e anniversaire de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse. Le matin, un long et majestueux cortège parcourt la ville, salué par de très nombreux spectateurs. L'après-midi, une fête champêtre donne à la manifestation un caractère plus spontané.

BRÈVES

CFF

Carlos Grosjean s'en va

Jules Kyburz, président de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, a été nommé par le Conseil fédéral président du conseil d'administration des CFF pour le reste de la période législative 94-95. Il remplace l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois, Carlos Grosjean, qui se retire après 16 ans de présidence.

ER à Losone

Une recrue par la fenêtre

Une recrue de l'école de recrues sanitaire 267 est tombée d'une fenêtre de la caserne dans la nuit de mardi à mercredi. Selon le DMF, le jeune homme est hospitalisé avec une fracture du crâne mais ses jours ne sont pas en danger. L'influence de l'alcool pourrait être à l'origine de la chute, selon le DMF.

Canton de Vaud

Morte en prison

La détenue de 32 ans morte samedi dernier d'une surdose dans la prison pour femmes de Lonay (VD) n'était autre que Ruth Ljubic Schaefer, ex-amie de «l'étrangleur à la cravate». Elle purgeait une peine de 17 ans de réclusion infligée en 1991 par la Cour d'assises de Genève. L'information, publiée hier par des journaux romands, a été confirmée par le Service pénitentiaire vaudois.

Autoroute N9

Pétition à Viège

Plus de 26.000 signatures ont été récoltées en moins de trois semaines pour une pétition en faveur de la variante A de l'autoroute N9 au nord de Viège. Ces paragraphes ont été remis mardi à la Chancellerie cantonale valaisanne. Leur but: accélérer l'avance du dossier de la N9 à Viège.

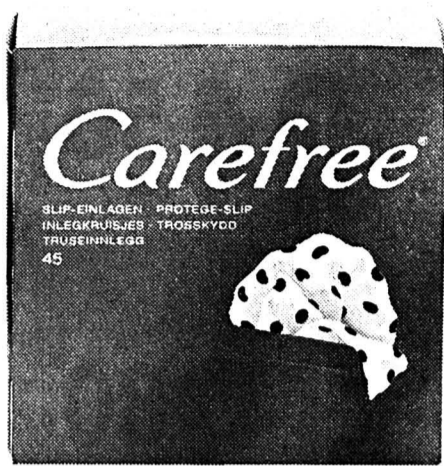
Conseil fédéral

Andorre reconnue

La Suisse reconnaît Andorre en tant qu'Etat indépendant. Le Conseil fédéral a chargé hier le Département des Affaires étrangères d'établir des relations consulaires avec ce petit pays situé dans les Pyrénées entre l'Espagne et la France.

Economie? Le truc pour le bien-être et la beauté. A saisir!

4.90
4.30 CAREFREE
45 protège-slips
ultra-mince et standard

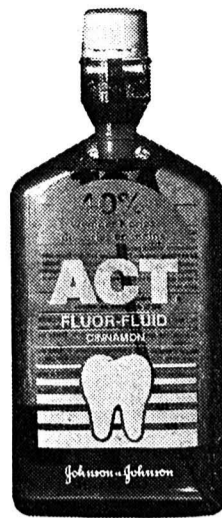
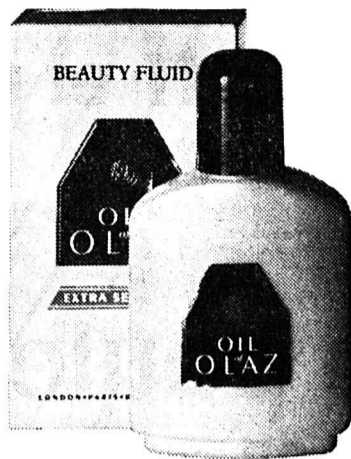


NIVEA
déo roll-on
2 sortes, 50 ml

4.90
4.20

23-A-9308

8.60
7.20 OIL OF OLAZ
beauty-fluid
regular, 100 ml



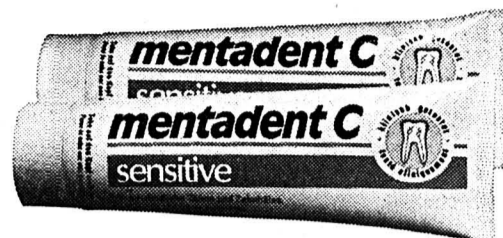
4.90
4.20 ACT
eau dentaire au fluor
cannelle, 500 ml



3.20 MENTADENT C
brosse à dents
2 sortes

Mentadent C
dentifrices
2 sortes

7.20
5.50
2 x 75 ml



44-800

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

Au sud de la ville, situation privilégiée et ensoleillée,

MAISON FAMILIALE
«TYPE FERME NEUCHÂTELOISE»

4 chambres à coucher, salle à manger séjour avec cheminée, accès terrasse, cuisine habitable, 2 salles d'eau, disponible, garage, couvert pour voiture. Jardin arborisé de 1000 m² (arrêt bus à 5 min.)

Tel. 039/23 77 76-77

132-12185

La Chaux-de-Fonds
Bouleaux 11

appartements 1½ pièce

- cuisine agencée
- coin à manger
- grande chambre
- bain/toilette

tous les appartements sont rénovés
Loyer dès Fr. 495.- plus charges.
☎ 031/972 00 64 (M. Dardel)

220-387883

À LOUER

À FONTAINEMELON
Promenade 5

ravissant
3½ pièces

au 2^e étage.
Loyer: Fr. 1050.- + charges.
Libre
tout de suite.

17-1708

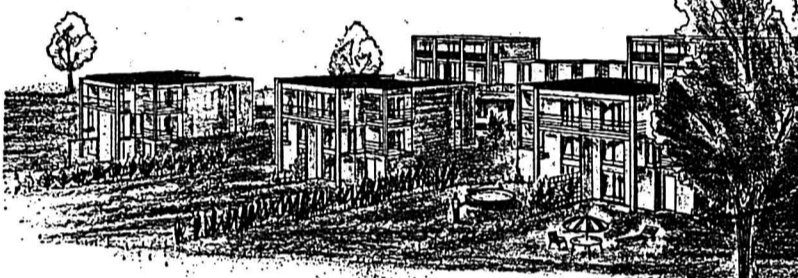


037 / 203 111



Un nouvel art de vivre!

Lotissement Les Foulets



**Un ensoleillement maximal,
un environnement de qualité**

La campagne partout, la ville à deux pas, aucun problème de parcage.
Ecole, magasins, bus à proximité.

Votre nouvelle résidence Aux Foulets vous offre tout cela.

SUPERBES VILLAS DE 5½ et 6½ PIÈCES

Des prestations de premier ordre.
Construction et finition traitées avec le plus grand soin et des matériaux de choix.

Renseignements: **espace & habitat**

Avenue Léopold-Robert 67, ☎ 039/23 77 77

132-12185

A louer à Sonvilier
2 appartements de 2 pièces

Cuisine agencée, cave, réduit, jardin.
Dès Fr. 500.- charges incluses.
Visites et renseignements:
Limovit SA, ☎ 032/41 08 42
(heures de bureau).

223-100464

À VENDRE
immeuble
complètement rénové

avec surface commerciale
au centre de La Chaux-de-Fonds.

Pour renseignements:
☎ 039/26 05 56, heures de bureau.

132-12773

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

LOCATION D'APPARTEMENTS
LA CHAUX-DE-FONDS

- Rue de la Serre
3 pièces.
Living ouvert avec cuisine agencée, salle de bains, avec lave-linge. W.-C. séparés. Libre dès le 1^{er} novembre.
- Rue du Locle
3 pièces.
Grandes chambres, cuisine agencée, salle de bains. Libre tout de suite.
- Rue du Nord
2½ pièces.
Cuisine agencée, salle de bains, chambre haute, balcon, cave, galetas. Libre dès le 1^{er} octobre. Fr. 780.- + charges.
- Rue de la Paix
3 pièces.
Appartement rénové. Grandes pièces, cuisine agencée habitable, hall d'entrée, salle de bains avec baignoire, cave. Libre tout de suite. Fr. 700.- + charges.

157-14352

CASTEL REGIE

☎ 038/31 78 03

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de la Balance 6a

APPARTEMENT
2 PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 590.-, plus 50.- charges

Rue de la Balance 6a

APPARTEMENT
3 PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 940.-, plus 50.- charges

Rue Daniel-JeanRichard 14

APPARTEMENT
3½ PIÈCES

Cuisine agencée
Loyer: Fr. 990.-, plus charges

Rue de la Balance 13

APPARTEMENT
4 PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 1190.-, plus charges

Ces appartements sont entièrement rénovés et libres tout de suite

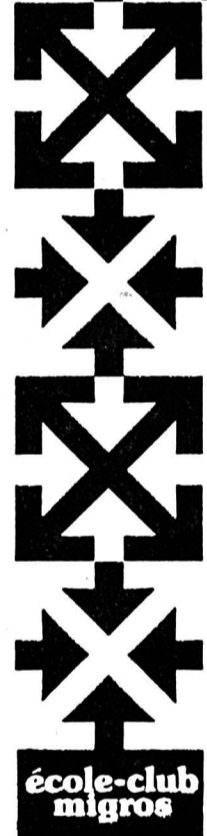
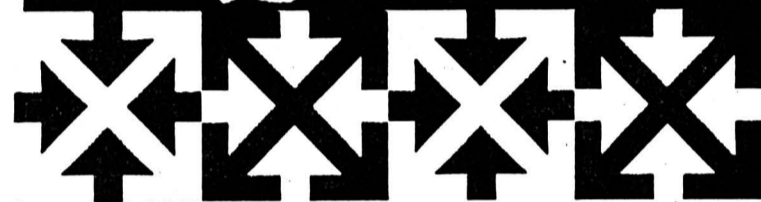
Château 23 UNPI 2034 Peseux

UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

450-628

SPECTACLES - LOISIRS

Loisirs



école-club migros

DESSIN-PEINTURE

PEINTURE SUR SOIE

FABRICATION DE PAPIER

DECORATION FLORALE

COUTURE

COUTURE RAPIDE, RETOUCHES

RESTAURATION DE MEUBLES

DEVELOPPEMENT PHOTO noir/blanc

CONFECTION DE MASQUES EN CUIR

POTERIE-CERAMIQUE

RUE JAQUET-DROZ 12,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

039/ 23 69 44

28-92

DIVERS

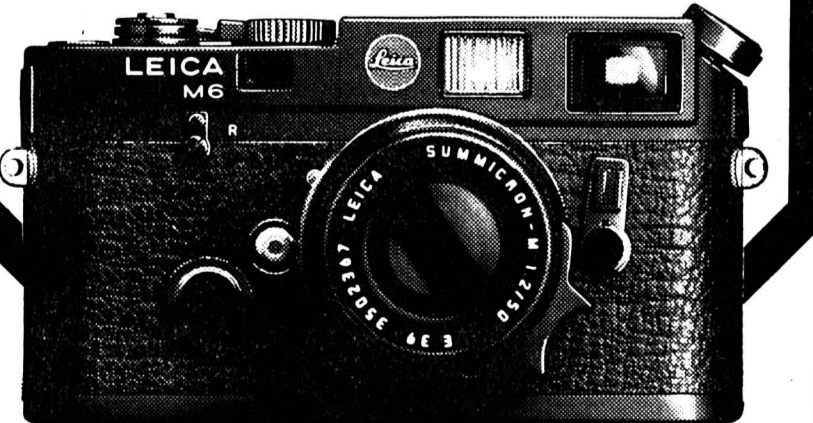


av. Léopold-Robert 27
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039-23 07 70
rue des Moulins 45
2000 Neuchâtel
Tél. 038-21 26 60

Action test Leica

Pour Fr. 30.- seulement vous pouvez tester un Leica pendant 1 semaine.

A savoir: tous leurs modèles, R7, R62, R-E et M6 dans nos magasins de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.



220-100008

CASTEL REGIE

Tél. (038) 31 78 03

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS
1½ PIÈCE

Libres tout de suite ou à convenir
Loyer: Fr. 350.- + charges

Château 23 2034 Peseux

UNPI

UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-1616

Publicité intensive, Publicité par annonces

Football - Première ligue: le FCC renoue avec la victoire face à Bümpliz

Zürcher a sa réponse

● LA CHAUX-DE-FONDS - BÜMPLIZ 4-0 (1-0)

Insatisfait du comportement des siens dimanche à Lyss, Claude Zürcher voulait une réponse hier soir face à Bümpliz. Il l'a eue. Le FCC s'est en effet imposé largement face aux Bernois. Reste que le score est trompeur, car les «jaune et bleu» durent patienter longtemps avant de se mettre à l'abri. Une fois de plus, leur réalisme a fait la différence.

plus en mouvement tout en conservant notre organisation» poursuivait le mentor de La Charrière. Las pour Claude Zürcher, son équipe ne poursuivit pas vraiment sur sa lancée et connut un moment difficile après le quart d'heure.

Sans se montrer flamboyant, Bümpliz prit peu à peu le match en main. Une domination souvent maladroite et stérile. En fait, Enrico ne fut pratiquement pas inquiété et seule une action élaborée par Fimian et Gleyvod avait le poids d'un but (20e). Mais bon, le FCC ne se promenait pas vraiment, qui subissait le jeu et évoluait surtout en contre. Heureusement, l'engagement était là et cela suffisait pour endiguer les assauts d'une formation bernoise fort limitée.

MARCHINI RÉCOMPENSÉ

Par Julian CERVIÑO

En seconde période, la pression des hommes de Fimian se maintint. Les «jaune et bleu» souffraient, mais tenaient bon. Tant bien que mal, qui paraient souvent au plus pressé. Il fallut attendre la 69e minute pour respirer un peu mieux. Sur un contre lancé par Marchini, Angelucci servait Stevic sur un plateau. Ce dernier ne manqua pas la cible.

Les choses devenaient alors plus simples et le score prit la tournure d'une correction. L'addition aurait pu être plus salée si Stevic n'avait pas manqué son affaire à l'heure de transformer un penalty (79e). L'inlassable Marchini, remarquable hier soir, était, lui, plus heureux à la 82e minute lorsque seul devant le gardien bernois il lui glissa le cuir entre les jambes. «Je suis très content d'Alexandre, glisse-



Mellone - Marchini

L'attaquant chaux-de-fonnier a été récompensé de ses efforts.

(Impar-Galley)

ra Zürcher. C'est ainsi que je voudrais le voir jouer tout le temps.» Et nous donc.

Pour ce qui est de Stevic, il scella le score final dans les arêts de jeu au terme d'une superbe action conduite par Maranesi. Un Maranesi qui aura fait oublier Otero au milieu du terrain.

EN PENSANT À DIMANCHE

«Au niveau du résultat et de l'engagement, j'ai ma réponse»

reprent Claude Zürcher, qui s'était placé du côté du juge de touche pour lui éviter des «mauvaises» influences. De bonne guerre...

Le mentor chaux-de-fonnier ne faisait donc pas la fine bouche. Il avait en fait déjà l'esprit ailleurs. Puisqu'il avait prévu un décalage après le match afin de préparer dans les meilleures conditions le match de Coupe de Suisse de dimanche prochain (10 h) face à Superga.

Comme quoi, le FCC ne prend pas les Italo-Chaux-de-Fonniers de haut.

J.C.

LE POINT

Groupe 2

Laufon - Riehen	1-2
Colombier - Thoune	0-0
La Chx-de-Fds - Bümpliz	4-0
Le Locle - Lyss	1-2
Moutier - Münsingen	3-2
Soleure - Serrières	3-0
Concordia - Pratteln	1-1

CLASSEMENT

1. Colombier	5	4	1	0	11	3	9
2. Lyss	5	4	1	0	9	4	9
3. Moutier	5	4	0	1	14	8	8
4. Chx-de-Fds	5	3	1	1	11	4	7
5. Thoune	5	2	3	0	8	4	7
6. Soleure	5	3	0	2	14	4	6
7. Riehen	5	2	1	2	9	8	5
8. Münsingen	5	0	4	1	4	5	4
9. Concordia	5	0	4	1	2	10	4
10. Pratteln	5	0	3	2	3	6	3
11. Laufon	5	1	1	3	2	8	3
12. Serrières	5	1	0	4	14	16	2
13. Bümpliz	5	0	2	3	3	11	2
14. Le Locle	5	0	1	4	3	16	1

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi et dimanche 11-12 septembre. Bümpliz - Le Locle. Laufon - La Chaux-de-Fonds. Moutier - Colombier. Münsingen - Lyss. Pratteln - Soleure. Serrières - Riehen. Thoune - Concordia.

COUPE NEUCHÂTELOISE, deuxième tour

Hier soir
Ticino - Fontainemelon 1-5
Trinacria - Audax-Friül .. 2-5 a.p.
Etoile - Noiraigue 0-6
Les Pts-de-Martel - Superga .. 4-6
Béroche-Gorgier - Cortaillod .. 1-3
Le Landeron - Saint-Imier ... 5-2
Corcelles - Bôle renv.
Saint-Blaise - Boudry renv.

Football

Tout près du but

Une nouvelle fois, les Loclois ont raté leur rendez-vous avec la victoire face à une équipe de Lyss qui n'a pas fait des étincelles. En regard du déroulement de la rencontre, un match nul (et même plus) n'aurait pas été volé.

Page 9

Football

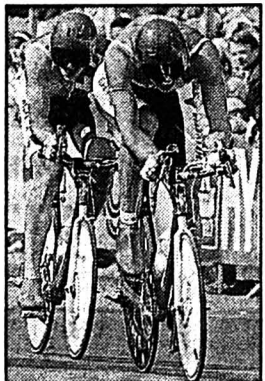
Un match plein

Selon l'expression consacrée, il n'aura manqué que des buts hier soir à La Maladière. Car si Xamaxiens et Zurichoïens ne sont pas parvenus à faire trembler les filets, ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Page 11

Cyclisme

Une médaille inespérée



Malgré l'arrivée de l'entraîneur allemand Wolfgang Lindner, la médaille de bronze paraissait inespérée pour les Suisses sur le 100 km par équipes des championnats du monde d'Oslo. Pourtant, le team helvétique (photo Keystone) a fini par décrocher le bronze derrière l'Italie et l'Allemagne.

Page 13

Colombier égare son premier point

Logique quand même

● COLOMBIER - THOUNE 0-0

Selon Michel Decastel, ce résultat est somme toute assez juste. Si Colombier est vainqueur aux points, Thoune s'est bien battu pour montrer son savoir et obtenir le match nul.

L'équipe bernoise a confirmé qu'elle était un candidat potentiel pour une place d'honneur. Elle causera sûrement encore bien des tracas aux autres ténors du groupe. Colombier, de son côté, s'est cherché durant les quarante-cinq premières minutes.

Sans trop se trouver il faut bien l'avouer. Mais il a fort bien réagi par la suite, inquiétant Joliat à plusieurs reprises, notamment par un tir de Mazzocchi qui s'est écrasé sur le poteau.

La marche en avant des hommes de Decastel n'est pas entravée par la perte de ce point. A

peine est-elle freinée. Et maintenant, place à la Coupe!

Stade des Chézards: 250 spectateurs.
Arbitre: M. Weissbaum (Fribourg).

Colombier: Mollard; Boillat; Pfund, José Saiz, Pirazzi; Cuany (46e Mazzocchi), Manai, Locatelli, Wüthrich; Weissbrodt, Kammermann (69e Troisi).

Thoune: Joliat; Munstermann; Born, Graf, H. Zürcher; Hälgi, Protopapa, Brutin, T. Zürcher; Marotzke (91e Rügsegger), Lijulizim).

Notes: Colombier sans Javier Saiz (en vacances). Thoune sans Rügger (suspendu), Balduini, Wyder et Winkler (blessés). Avertissements à Mazzocchi (59e, réclamations), Weissbrodt (77e, jeu dur), Protopapa (84e, faute grossière) et Boillat (89e, antijeu). Coups de coin: 4-4 (1-2). (pb)

Serrières mord une nouvelle fois la poussière

Un bon départ... pour rien!

● SOLEURE - SERRIÈRES 3-0 (1-0)

Hier soir en terre soleuroise, Serrières s'est incliné pour la quatrième fois en cinq matches. Pourtant, les Neuchâtelais ont entamé le match de façon concentrée et après 35 minutes de jeu, ce sont eux qui s'étaient montrés les plus dangereux par Vonlanthen (20e) et Forney (31e).

A la 35e, suite à une balle perdue à 30 m du goal soleurois, Baumann s'en alla battre Christinet. Après le thé, la bande à Bassi tenta de réagir mais Ersoez doubla la mise à la 50e. Dès lors le match était joué et le but de Vetter, intervenu après une heure de jeu, concrétisa les multiples occasions que s'étaient créées les Soleurois après leur deuxième réussite.

L'analyse de Pascal Bassi: «Nous avons eu trois occasions

nettes en début de première mi-temps et malheureusement nous ne sommes pas parvenus à conclure. Pire, c'est Soleure, sur sa première occasion, qui a ouvert la marque. Mon équipe est fragile et un rien la déstabilise. Il reste encore beaucoup de travail devant nous, mais surtout sur le plan du mental.»

Sportzentrum: 300 spectateurs.

Arbitre: M. Kaltenrieder (Courtelary).

Buts: 33e Baumann 1-0. 50e Ersoez 2-0. 61e Vetter 3-0.

Soleure: Savinelli; Wiss, Binggeli, Loosli, Banjalic; Vetter, Bucher, Uebelhart; Du Buisson, Baumann, Ersoez.

Serrières: Christinet; Defferrard, Ponta, Manini, Bassi; Vonlanthen, Moulin (61e Kroemer), Rohrer, Ramseyer; Forney, Jenny. (pv)

Découper, apporter, profiter!

BON Fr. 4.-*



Girl ou Boy

~~21.90~~

17.90

(Offre spéciale, valable uniquement sur présentation de ce coupon)

*Valable dans les filiales EPA du 5.8.-8.9.1993 sur les Pampers «Girl» ou «Boy».

Découper, apporter, profiter!

BON Fr. 4.-*



Boy ou Girl

~~21.90~~

17.90

(Offre spéciale, valable uniquement sur présentation de ce coupon)

*Valable dans les filiales EPA du 5.8.-8.9.1993 sur les Pampers «Boy» ou «Girl».

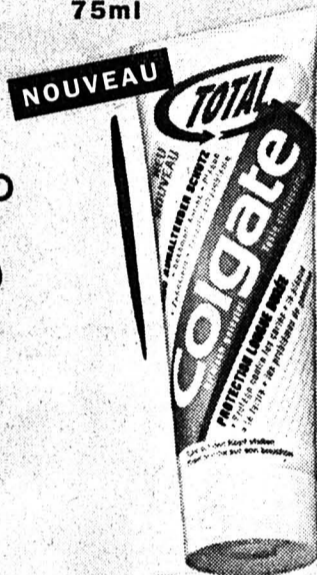
~~7.-~~ **5.40** Duopack
TAHITI Douche
2x250ml



Prix de lancement

3.-

COLGATE TOTAL
Pâte dentifrice
en tube à placer
debout
75ml



Duopack
~~6.20~~
4.90
SELGIN
Pâte dentifrice
2x80g



~~4.20~~
3.50

BAC Deo
Roll-on 50ml
(Stick et Deo-
Crème 50ml
4.20/3.50)



NOUVEAU

~~4.70~~
3.90

REXONA
Deo-Spray
60ml
(Propulseur
avec air pur)



~~3.90~~
3.25

NIVEA
Douche
250ml



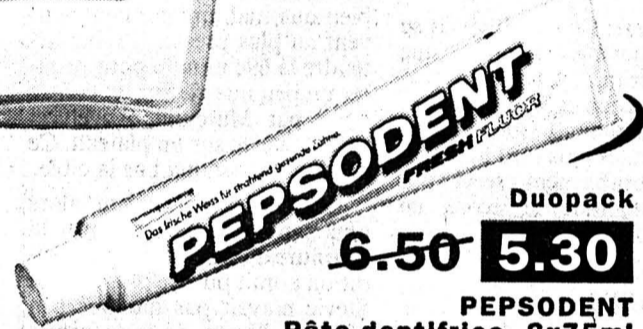
~~8.50~~
6.80

EXPRESSION
Gel colorant
doux 35ml



Duopack
~~6.50~~ **5.30**

PEPSODENT
Pâte dentifrice 2x75ml



EPA
Passez d'abord à l'EPA

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Un/une secrétaire de direction

Responsable du secrétariat de direction. Préparer des documents et dossiers de décision à l'attention de la direction. Effectuer la correspondance en allemand, anglais et occasionnellement en français. Rédiger des procès-verbaux lors des séances de direction. Dans une phase ultérieure est prévu d'accéder au poste d'assistant/e de direction, englobant l'organisation et la coordination de la gestion des affaires sur le plan opérationnel. Apprentissage commercial avec formation complémentaire en la matière de degré supérieur. Expérience professionnelle.
Lieu de service: Thoune
Adresse: Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, Allmendstrasse 86, 3602 Thoune, ☎ 033/282027, S. Liechti

Un/une fonctionnaire d'administration

Dactylographe de la correspondance difficile, des rapports, exposés scientifiques etc. d'après manuscrits ou dictaphone, en français, allemand, év. anglais, sur ordinateur personnel (Word for Windows, Excel). Travaux généraux de bureau, prise de procès-verbaux, organisation d'une documentation. Travail de façon indépendante et rationnelle, facilité d'adaptation, facilité de compréhension, sens de l'organisation et de la collaboration. Diplôme d'une école de commerce, de fin d'apprentissage de commerce ou équivalent, expérience professionnelle souhaitée.

Langues: le français ou l'allemand, avec bonnes connaissances de l'autre langue; anglais souhaité mais pas indispensable.

Lieu de service: Liebefeld
Adresse: Station de recherches laitières, service du personnel, Schwarzenburgstrasse 161, 3097 Liebefeld-Berne

Collaborateur/trice météorologiste

Effectuer des radiosondages, des sondages d'ozone et des observations météorologiques. Horaire de travail irrégulier. Responsable des sondages d'ozone. Assistance dans la gestion du système informatique. Technicien/ne ET diplômé/e ou formation équivalente avec expérience en programmation. Langues: le français avec de bonnes connaissances de l'allemand. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Payerne
Adresse: Institut suisse de météorologie, Station aérologique de Payerne, les Invaudes, 1530 Payerne, ☎ 037/626111

Monteur/euse spécialiste

Pour des travaux d'entretien et de montage de la caténaire et dans la sous-station. Avec service de piquet. Logement de

service à disposition. Certificat fédéral de capacité de monteur/monteuse électricien/ne ou formation équivalente.

Lieu de service: Neuchâtel
Adresse: Direction d'arrondissement I CFF, Section du personnel - CIP, case postale 345, 1001 Lausanne, ☎ 021/3422500

Palefrenier/ère

Travail aux écuries. Soins aux chevaux et aux écuries. Suivant les besoins, collaboration à tout travail dans l'exploitation. Avoir de bonnes notions des soins à donner aux chevaux.

Lieu de service: Avenches
Adresse: Haras fédéral, service du personnel, 1580 Avenches

Assistant/e médicale

à l'Institut des sciences du sport de l'Ecole fédérale de sport de Macolin. Travaux administratifs et pratiques au sein du service médical. Posséder un diplôme d'assistant/e médicale avec formation dans le domaine de la radiographie. Avoir de l'expérience dans le domaine médical ainsi que dans celui de l'enregistrement des patients sur ordinateur (de préférence sur PRAXIDATA). Posséder de bonnes connaissances de français et d'allemand. Etre intéressé/e au sport. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Macolin-Maggingen
Adresse: Ecole fédérale de sport de Macolin, service du personnel, 2532 Macolin/Maggingen, ☎ 032/276355, Dr. T. Held

Ecuyer/écuyère

Formation et débouillage des jeunes chevaux. Participation aux concours de saut d'obstacle. Entraînement des chevaux pour nos épreuves de performance (saut et dressage). Suivant les besoins, collaboration à tout travail dans l'exploitation. Avoir de bonnes notions des soins à donner aux chevaux.

Lieu de service: Avenches
Adresse: Haras fédéral, service du personnel, 1580 Avenches
05-2018-60/4x4

Maison de distribution cherche **représentant**

à la commission, pour le Jura. Faire offres sous chiffre S 196-739790, à Publicitas, case postale 571, 1401 Yverdon. 196-739790/4x4

RESTAURANT NEMRUT cherche

sommelières

avec expérience. Se présenter sur place de 14 à 16 heures, Daniel-JeanRichard 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-510202

VIBREURS APPLICATIONS SA

cherche pour emploi stable dans une bonne ambiance de travail

- 1 micro-mécanicien
- 1 opérateur sur machine à pointer
- 2 mécaniciens
- 1 serrurier-tôlier

- expérience exigée;
- horaire libre;
- semaine de 40 heures;
- 13e salaire;
- prestations sociales modernes.

Faire offres à Vibreurs Applications SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle. 157-14041

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Police-secours 117

NICKLEX

2336 Les Bois — ☎ (039) 61 16 16 / 17

cherche:

peintre en lettres

Enseignes lumineuses Signalisation routière
Panneaux de chantiers Panneaux publicitaires

Football - Première ligue: domination locloise stérile

Tout près du but

Nouveau sponsor principal pour l'ASF - Le Crédit Suisse devient le sponsor principal des équipes nationales de l'ASF. Les deux parties se sont mises d'accord pour collaborer jusqu'en 1996. L'ASF obtient en outre l'appui de deux sponsors officiels supplémentaires, la Banque Populaire Suisse et la Société du Sport-Toto. Les contrats conclus avec l'ASF prévoient que 50% des montants annuels versés par les sponsors doivent être affectés à des projets destinés à la relève. (si)

BRÈVES

Football

Coupe d'Allemagne: seul Sforza...

Ciriaco Sforza demeure le seul Suisse encore en lice en Coupe d'Allemagne. Stéphane Chapuisat, éliminé mardi avec Dortmund par Carl-Zeiss Iena (2e Bundesliga), et Alain Sutter, battu 0-3 avec Nuremberg à Leverkusen, ont disparu sans gloire. Quant à Adrian Knip, il n'a même pas été aligné à Stuttgart devant le Kaiserslautern de Sforza qui s'est imposé 6-2 après prolongations. L'ancien joueur de Grasshopper, s'il n'a pas marqué, a été l'un des meilleurs acteurs de la rencontre.

Angleterre:

Liverpool battu

Résultats des matches de hier soir: Chelsea - Queen's Park Rangers 2-0. Liverpool - Tottenham Hotspur 1-2. Newcastle - Everton 1-0. Norwich City - Ipswich Town 1-0. Southampton - Swindon 5-1. West Ham United - Sheffield Wednesday 2-0. Classement: 1. Manchester United 10. 2. Liverpool 9.

Tennis

Rosset battu en double

A Long Island, Marc Rosset peut dorénavant se consacrer exclusivement à son huitième de finale d'aujourd'hui contre Arnaud Boetsch. En double, le champion olympique et Sergi Bruguera, un double qui avait gagné il y a deux ans le «Barclay Open» de Genève, ont été battus 3-6 5-7 par la paire formée du Mexicain Jorge Lozano et du Vénézuélien Nicolas Pietrangola.

Mezzadri sorti

Le Tessinois Claudio Mezzadri s'est incliné lors du deuxième tour du tournoi de Umag (Croatie) face au Suédois Magnus Gustafsson (ATP 21) 3-6 7-6 (7-5) 4-6.

US Open:

les têtes de série

L'Américain Jim Courier et l'Allemande Steffi Graf, les deux numéros un mondiaux, ont logiquement été désignés têtes de série No 1 de l'US Open, qui débutera lundi.

● LE LOCLE - LYSS 1-2 (1-1)

Une nouvelle fois, les Loclois ont raté leur rendez-vous avec la victoire face à une équipe qui n'a guère fait d'étincelles. En regard du déroulement de la rencontre et d'un certain laxisme de la part de Lyss, un match nul (et même plus) n'aurait pas été volé. Le manque de chance, doublé d'un trop plein d'empressement dans les quarante dernières minutes à vouloir rattraper le temps perdu, ont pesé très lourd dans la course aux buts. Résultat, de superbes et multiples occasions mais... pas de réussite.

Le constat est sévère, car les deux seules occasions un peu dangereuses à l'actif des visiteurs ont suffi pour renverser l'engouement et la volonté des «jaune et rouge».

Dans la première période, ceux-ci ont joué la carte du marquage, de la concentration et de la rapidité. Cela leur a valu deux tirs bien placés - Epitiaux et Rufener - déviés de justesse par leurs adversaires. Pourtant, Nuzzolo profitait d'une mauvaise passe de Rufener pour récupérer le cuir et taper dans le mille. La réaction ne s'est pas fait attendre.

SUR UN PLATEAU

Incisif, Gigandet l'emportait sur Schleiffer et parvenait à livrer le ballon sur le plateau d'Epitiaux, lequel n'a eu qu'à ajuster et à viser la lucarne. Juste avant la pause, un solo de Gigandet ne rencontrait pas les grâces du ciel. Curieux coup du sort, c'est à nouveau Lyss qui, au début de la seconde mi-temps, avait la pêche. Un joli centre de Bucak donnait à Schwab la possibilité



Favre - Nuzzolo

Les Loclois ont été mal payés.

(Impar-Galley)

de tromper Tesouro devant une défense médusée. Le léger vent de panique qui a alors soufflé dans les rangs des joueurs locaux et provoqué une désorganisation dans les lignes a heureusement été de courte durée.

C'est à ce moment-là cependant que l'empressement a pris le dessus. Il s'agissait visiblement de marquer à tout prix et par n'importe quel moyen. Partis pour l'égalisation, ils ont dominé le sujet jusqu'au coup de sifflet final, sans pour autant trouver la faille. De Franceschi,

Jeanneret à deux reprises, Gigandet et Epitiaux ont tenté l'impossible exploit... toujours à côté. Dommage! D'autant plus que les Bernois étaient prenables. Leur force a sans doute été dans une meilleure occupation du terrain et quelques «descentes» pas piquées des vers.

«JOUER AU BALLON»

Déception évidente pour l'entraîneur Jacky Epitiaux qui estimait assez sévèrement que l'équipe a manqué d'attention et n'a pas eu la même combativité

qu'à Münsingen ou à La Chaux-de-Fonds. «Cette incohérence nous coûte des points. Nous devons jouer au ballon, retrouver un fond de jeu, celui-là même qui nous a réussi la saison passée. Avec nos joueurs d'expérience, nous en avons les capacités.»

Gageons que la longue pause en championnat qui s'annonce (jusqu'au 12 septembre) permettra au FC Le Locle de travailler tout cela en profondeur et d'affronter Bümpliz avec lucidité et confiance. (paf)

Münsingen a réagi sur le tard

Moutier bien payé

● MOUTIER - MÜNSINGEN 3-2 (2-0)

Les Prévôtois, après leur défaite de dimanche dernier contre Thoune, ont renoué avec la victoire en accueillant les Oberlandais de Münsingen.

Une victoire bien difficile à acquérir, car sur l'ensemble du match, ils ont plutôt été dominés par leurs adversaires. On peut même écrire que Moutier a connu une réussite maximale en scorant à deux reprises en première mi-temps en ayant deux occasions: à la 34e minute par Léchenne et cinq minutes avant le thé par Chételat.

A peine la reprise entamée, Kroemer transformait un penalty suite à une faute de main d'un arrière visiteur dans la surface de réparation. Les Jurassiens ayant cru trop vite que la partie était définitivement gagnée ont relâché leur emprise et les Oberlandais se sont créés de nombreuses occasions. Hélas pour eux, ils ont échoué au poteau, n'arrivant qu'à limiter les dégâts.

Châlère: 470 spectateurs.

Arbitre: M. Rieder (Pratteln). Buts: 34e Léchenne 1-0. 40e Chételat 2-0. 47e Kroemer (penalty) 3-0. 54e Maier 3-1. 91e Blumenthal 3-2.

Moutier: Ducommun; Chittano; Pena. Membrez, Oeuve; Cremona (63e Petignat), Tallat, Rimann; Léchenne, Kroemer, Chételat.

Münsingen: Bürki; Hofmann; Messerli (46e Gambardella), Hauswirth, Blumenthal; Feiss, Christen, Huber, Gaggeler; Maier, Guggler (78e Nydegger).

Notes: Moutier évolue sans von Berge, Aubry et Fleury (blessés). Avertissements à Chételat (22e, réclamations), Chittano (36e, antijeu), Membrez (43e, réclamation), Oeuve (60e, jeu dur), Tallat (68e, jeu dur), Maier (74e, jeu dur) et Kroemer (77e, jeu dur). Coups de coin: 3-8 (1-0). (ma).

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Châtel St-Denis - Grand-Lancy 1-2. Montreux - Signal Bernex 2-3. Rarogne - Fully 5-4. Stade Lausanne - Echallens 1-1. Stade Nyonnais - Versoix 2-2. Martigny - Naters 0-2.

Classement: 1. Naters 5-10. 2. Stade Nyonnais 5-8. 3. Renens 4-7. 4. Signal Bernex 5-7. 5. Echallens 5-6 (7-5). 6. Stade Lausanne 5-6 (6-4). 7. Martigny 5-4 (8-7). 8. Grand-Lancy 5-4 (5-8). 9. Montreux 5-3 (7-7). 10. Fully 5-3 (7-9). 11. Châtel St-Denis 5-3 (7-10). 12. Versoix 5-3 (4-9). 13. Vevey

4-2 (1-9). 14. Rarogne 5-2 (6-14).

Groupe 3: Wiedikon - Kölliken 1-2. Brüttsellen - Klus-Balsthal 1-1. Buochs - Suhr 0-0. Emmenbrücke - YF Juventus 0-1. FC Zoug - Red Star 1-0. Frauenfeld - Alstetten 2-3. Muri - Wangen 2-3. Classement: 1. YF Juventus 5-8. 2. Suhr 5-7. 3. Alstetten 5-7 (12-8). 4. Klus-Balsthal 5-7 (9-6). 5. Buochs 5-7 (8-6). 6. Red Star 5-6. 7. Wangen 5-5 (7-9). 8. Brüttsellen 5-5 (6-10). 9. Kölliken 5-4. 10. Wiedikon 5-3 (10-8). 11. Frauenfeld 5-3 (7-9). 12. Emmenbrücke 5-3

(4-6). 13. Muri 5-3 (5-8). 14. FC Zoug 5-2 (2-11).

Groupe 4: Tuggen - Freienbach 1-0. Coire - Ascona 0-1. Glaris - Vaduz 0-0. Mendrisio - Tresa 1-3. Rorschach - Altstätten 0-0. Stäfa - Wädenswil 2-1. Classement: 1. Tuggen 5-9 (11-2). 2. Stäfa 5-9 (12-6). 3. St-Otmar 4-7. 4. Brühl 4-6. 5. Freienbach 5-6. 6. Mendrisio 5-5 (9-8). 7. Tresa 5-5 (7-7). 8. Vaduz 5-5 (8-10). 9. Glaris 5-4 (7-6). 10. Rorschach 5-4 (5-5). 11. Coire 5-3 (1-3). 12. Ascona 5-3 (6-15). 13. Altstätten 5-2. 14. Wädenswil 5-0.

Hockey sur glace - FR Gottéron aux Mélézes

Bykov, Khomutov et Cie

Pour une affiche, c'en est une! Principal candidat à la succession de Kloten dès le 25 septembre prochain, le FR Gottéron de Paul-André Cadieux sera ce soir aux Mélézes pour un match dit de gala. A n'en pas douter, le HCC se trouve au-devant d'une tâche délicate. En effet, les finalistes malheureux du dernier exercice ne se déplaceront pas en touristes.

A plus de quatre semaines de la reprise, les Fribourgeois ne cachent pas leurs ambitions: le titre ou rien du tout. Paul-André Cadieux n'y va pas par quatre chemins, qui joue carte sur tables.

Battus deux fois sur le fil ces dernières années, les pensionnaires de Saint-Léonard compteront une fois encore sur leur duo de choc composé de Slava Bykov et Andrei Khomutov. Les deux Russes sont du reste déjà en pleine forme ont pris une part active à la victoire obtenue mardi soir aux dépens de Lugano sur la marque de 5-2.

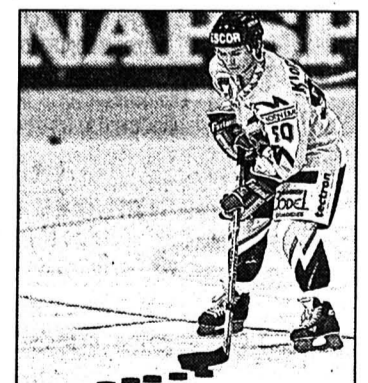
Dans les rangs chaux-de-fonniers, on n'appréhende pas ce rendez-vous. «C'est un match important parce que l'on parle de Bykov et de Khomutov, glisse Riccardo Fuhrer. A mes yeux, c'est avant tout un test du point de vue de la mise en place de notre jeu défensif. Ce match me permettra de voir où nous en sommes.»

Ce soir, le HCC se retrouvera dans la position qui devrait être la sienne en début de championnat. «Les Fribourgeois nous

mettront sous pression et nous devons agir depuis la défense, reprend Riccardo Fuhrer. En ce sens, nos adversaires me permettront de déceler nos points faibles.»

Il va sans dire que les dirigeants chaux-de-fonniers attendent la grande foule ce soir aux Mélézes. «Une telle équipe, avec de tels joueurs, devrait attirer du monde, estime Riccardo Fuhrer. Je n'attacherai bien évidemment pas grande importance au résultat. Je crois pourtant qu'évoluer face à de tels adversaires sera profitable à tout le monde.»

A noter qu'au sortir du camp d'entraînement de la semaine dernière, Lambert, Rod, Dick et Raess ressentent quelques douleurs ici ou là. «Rien de grave, rassure le druide du HCC. Après un camp, c'est normal. Du reste, ils devraient être de la partie ce soir.» J.-F. B.



Slava Bykov Spectacle ce soir aux Mélézes. (Lafargue)

LE HCC roule
Rouler de l'avant. Mazda

Mazda

et fait confiance
au

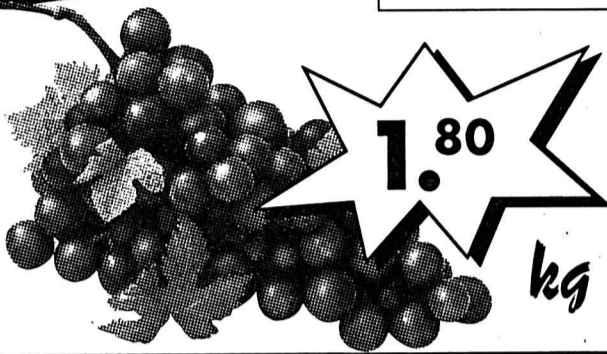
Garage
de l'Avenir SA
rue du Progrès 90
tél. 039/23 10 77
La Chaux-de-Fonds

visavis

actuel cette semaine

valable du 26.8. au 28.8.93

Raisins Lavallée
doux étrangers



1.80
kg

Nectarines succulentes, d'Italie kg **1.95**



REGINA
Haricots moyens 440 g **2.30**

BONNY
Jus de pomme 1 litre **1.20**

Vin rouge d'Italie
Valpolicella DOC «Camarilla»
1 litre (+ dépôt) **2.95**

JACOBS Café Jubila
250 g **3.20**
moulu, sous vide 500 g **5.40**

Kägi Toggenburger rouleaux
2 x 200 g **3.90**

LA THINOISE
Pâtes aux œufs
• Nouilles 2,5 mm
500 g **2.30**

GOURMET Pour votre chat
• foie/volaille 400 g **1.40**
Matzinger Pour votre chien
• pure viande 300 g **1.90**

mentadent
Dentifrice Duo 5.80
• active 2 x 75 ml
• sensitive
Brosse à dents pièce 3.30
• antiplaque

Radion
Lessive complète 5 kg **15.20**

Rabais:
tous les yogourts tassy
5 cts. meilleur marché

Le Beurre
(Beurre de cuisine) 250 g **2.90**

Fromage à raclette suisse
• à la coupe 100 g **1.70**
• en portions/tranches vac. 100 g **1.80**

Jambon paysan fumé
100 g **3.80**

OFFRES D'EMPLOI

BVB Précision SA Allée du Quartz 11
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 54 64
cherche pour entrée immédiate ou à convenir:
2 mécaniciens de précision
pour posage d'horlogerie, réglage sur machines Zumbach, Hauser
2 mécaniciens faiseurs d'étampes
pour entretien des outils et réglages des presses 132-505475

Nous désirons engager pour notre magasin au Jumbo de La Chaux-de-Fonds
1 manutentionnaire
à plein temps, habile et consciencieuse.
5 semaines de vacances. Suisse ou permis valable. Entrée: immédiate ou à convenir.
☎ 021/20 88 22 22-1969

CHAUSSURES
marché sabot d'argent
Marchons ensemble!

DIVERS

SOL HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
Les professionnels de votre intérieur!
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12115

AGENCEMENT DE CUISINE
Pierrot Ménager
APPAREILS MÉNAGERS
PRIX ROUGES
= **PRIX D'AMIS**
Entrée libre.
Serre 90
La Chx-de-Fonds 132-12183

À REMETTRE
Activité indépendante pour mécanicien ou monteur d'appareils, nécessitant que très peu de place et pouvant s'exercer accessoirement. Financement de l'affaire couvert par les commandes en cours.
Ecrire sous chiffres Z 132-744103 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

JOST VITRERIE
039 / 26 40 77
NUMA-DROZ 185

A vendre
dameuse de piste
Leitner LH 420 250 T
2900 heures, 1988, en parfait état.
Fr. 59 000.-.
Tél. 025 79 14 86.
36-535057/4x4

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN SA MEZIERES
021 903 24 45
22-2231

Matelas de santé
Soit: Bico, Robusta, ou autres, lits turcs et sommiers Bico-Flex. Prix très intéressants. Reprise de literies usagées.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 89
132-12332

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-15715

A louer à La Chaux-de-Fonds
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
dès Fr. 800.-
Libres immédiatement
☎ 038/53 55 44
450-1103

SPECTACLES - LOISIRS

ÉCOLE SUISSE DE CULTURE PHYSIQUE ET DE BODYBUILDING
AÉROBIC ET STRETCHING
DEVENEZ DIPLÔMÉ DE NOTRE 12^e SESSION

DURÉE
Cours par correspondance 10 mois, avec 5 stages (samedi et dimanche) 100 heures de pratique et de théorie.

Examens pratiques et théoriques avec diplôme à la fin de chaque session.

POSSIBILITÉS DE TRAVAIL
Moniteurs de culture physique, écoles privées, aérobic, fitness, clubs sportifs, etc

DÉBUT DES PROCHAINS COURS
2 octobre 1993

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
mi - septembre 1993

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
ÉCOLE SUISSE DE CULTURE PHYSIQUE ET DE BODYBUILDING
Ch. du Martinet 28, 1007 Lausanne Tél. 021 25 88 78

CONCOURS HIPPIQUE OFFICIEL DES VERRIÈRES
Samedi 28 et dimanche 29 août 1993
Catégories RI / LI, RII / LII, RIII, M, Libre
Samedi soir: dès 20 heures, FÊTE DE LA BIÈRE
Souper choucroute - Ambiance bavaroise avec l'orchestre «Sudtiroler Gaudiexpress»
ENTRÉE LIBRE
Restauration chaude et froide durant les deux jours 132-510420

RÊVEZ-VOUS
ROTIN?
ALORS VISITEZ
KATAI
Le magicien des couleurs

Z.I. de Fenil A
CORSIER-sur-Vecvy
☎ 021/922 78 87
Le plus grand magasin de Suisse en meubles de rotin 195-16749

Feu: 118

Venez... profitez des affaires extraordinaires

Pour Madame
EAUX DE TOILETTE PARFUMS BAIN - APRÈS-BAIN

Pour Monsieur
EAUX DE TOILETTE AFTER SHAVE MOUSSE - CRÈME À RASER DÉODORANTS - SAVONS
20% - 30% - 50%
sur table spéciale

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
132-12404

L'annonce, reflet vivant du marché

Football - LNA: NE Xamax et Zurich partagent l'enjeu au terme d'une soirée agréable

Un match plein



Mazzarelli - Wittl

Seuls les buts ont fait défaut.

(Keystone)

● NE XAMAX - ZURICH 0-0

Selon l'expression consacrée, il n'aura manqué que des buts hier au soir à La Maladière. Si Xamaxiens et Zurichois ne sont pas parvenus à faire trembler les filets d'en face, ce n'est toutefois pas faute d'avoir essayé. Mais Mäder, en état de grâce, et Delay ont apposé leur veto à toutes les tentatives. N'empêche: ce NE Xamax - Zurich aura valu le détour et nul doute qu'aucun des témoins ne regrettera sa soirée.

Neuchâtel

Jean-François BERDAT

Un match sans buts, c'est un peu comme un repas sans sel. Ou sans vin, c'est selon. Celui d'hier au soir émerge pourtant à la règle. «C'est le meilleur de notre début de saison, dira du reste Ulli Stielike. Le plus complet aussi. En première période, tout y était: technique, circulation du ballon, discipline tactique...»

Tous ces paramètres conjugués ont débouché sur une multitude d'occasions de buts dont les deux plus nettes se situèrent peu après le quart d'heure. Coup sur coup Ramzy, de la tête suite à un coup franc de Wittl, puis Seferovic auteur d'une superbe geste technique pensaient bien avoir réalisé le plus difficile. C'était pourtant compter sans Mäder, auteur de deux arrêts-reflexe prodigieux. «Il nous a manqué un but ou un autre gardien en face de nous» ajoutera Ulli Stielike, en admiration devant la prestation du dernier rempart zurichois.

RIEN AU HASARD

Si les Xamaxiens brillaient de mille feux, les gens de Kurt Jara ne demeurèrent pas en reste. «Zurich a démontré ce soir que sa position en tête de la hiérarchie ne devait rien au hasard» poursuivait Ulli Stielike. Emmenés par un Skoro toujours aussi diabolique balle au pied et un Grassi particulièrement bien inspiré, les Zurichois posèrent quelques problèmes aux «rouge et noir».

Le Bosniaque et celui qui l'on

a surnommé «l'homme de Malte» mirent ainsi Delay à contribution, le portier xamaxien bénéficiant même d'un petit coup de pouce de Dame chance peu avant la demi-heure lorsqu'il repoussa à l'extérieur un coup franc de Grassi détourné par le mur. Bref: on ne s'ennuyait pas et les essais de Seferovic par deux fois, Skoro encore et J. Studer avaient tous le poids d'un but.

C'est toutefois à Wittl qu'échut la plus belle occasion de la soirée. Las pour lui, le numéro 10 xamaxien, seul devant Mäder, enleva trop son envoi. La pause approchait et NE Xamax venait de laisser passer sa chance.

PAS D'INJUSTICE

En seconde période en effet, le rythme de la rencontre baissa de quelques tons. Moro puis Seferovic s'illustrèrent une fois encore, mais en vain. Dès l'heure de jeu, la fatigue se fit sentir dans un camp comme dans l'autre. «Nous étions raides en fin de match, dira encore Ulli Stielike. Mais nous avons finale-

ment tenu ce résultat nul.» Un partage qui, s'il lèse un tant soit peu les Xamaxiens, ne relève pourtant pas de l'injustice. Ce Zurich-là n'a en effet plus rien de comparable avec celui des années passées, calculateur et minimaliste au possible. Pas de doute: on entendra encore parler des gens du Letzigrund cette saison.

S'ils ont régulièrement échoué dans le dernier geste, les Xamaxiens n'en auront pas moins rassuré leurs partisans. «Je n'ai aucun reproche à adresser à mes joueurs, reprenait Ulli Stielike.

En revanche, il n'en va pas de même avec le public. Comment peut-on siffler un jeune joueur, Hotz en l'occurrence, qui rate un contrôle. Les spectateurs sont en fait ma seule déception de la soirée.»

Une déception qui sera néanmoins rapidement effacée. Ce n'est en effet pas tous les soirs que l'on assiste à de tels spectacles sur les terrains du pays. On aura ainsi goûté à pleines dents à ce menu, fût-il mijoté sans sel et servi sans vin. Mais un menu qui en valait bien d'autres.

J.-F. B.

Maladière: 9800 spectateurs. Arbitre: M. Röchlisberger (Suh). NE Xamax: Delay; Ramzy; Martin, Henchoz; Wittl, Moro, Perret, Ze Maria (75e Manfreda), Negri; Hotz, Seferovic. Zurich: Mäder; Widmer; Mazzarelli (83e Heydecker), B. Studer; Skoro, Blättler, Waas, Hodel, J. Studer; Baljic (64e Kägi), Grassi.

Notes: température fraîche, pelouse glissante. NE Xamax évolue sans Adriano, Sutter, Chassot, Cravero (blessés) ni Gottardi (suspendu); Zurich est privé de Baldassari et Hotz (blessés). Avertissements à Baljic (29e), Grassi (37e), Perret (53e), J. Studer (57e), Ramzy (70e) tous pour jeu dur et à Skoro (81e, antijeu). Coups de coin: 4-2 (3-0).

Seulement dix buts ont été marqués hier soir

Regroupement en tête

Dix buts ont seulement été marqués au cours de la septième journée qui a débouché sur un regroupement en tête du classement. Quatre équipes partagent en effet le premier rang avec neuf points. Grasshopper présente la meilleure différence de buts et devance ainsi son rival local, le FC Zurich, Servette et Lausanne.

A la Pontaise, les Lausannois ont remporté le succès attendu face à la lanterne rouge Kriens. Lorsque Calderon transformait un penalty à la 47e minute, les 4800 spectateurs étaient pleinement rassurés.

Pourtant, les banlieusards lucernois, dans un sursaut méritoire, relançant l'intérêt de la rencontre. Leur dernière acquisition, l'Autrichien Manfred

Kern réduisait l'écart à la 53e minute. Les Vaudois se contentaient d'une courte victoire mais ils avaient le mérite, en première mi-temps surtout, de présenter un jeu fort plaisant.

A l'Allmend, les Lucernois ont manqué de réussite contre Young Boys. Tour à tour Nadig et Rueda tiraient sur les montants de la cage défendue par Kobel. Toujours privés de René Sutter et de Christensen, Young Boys ne disposaient pas d'arguments offensifs suffisants. Du côté lucernois, le Roumain Gerstenmaier, une nouvelle fois décevant, était remplacé par Camenzind en seconde mi-temps.

LE PÉLÉON DES YVERDONNOIS

Au Cornaredo, contre Yverdon, l'international espoir Andreoli a

fait des débuts prometteurs en défense. Après avoir pris un avantage de deux buts en l'espace de dix minutes (47e et 57e), les Luganais connurent des moments difficiles. Une fois encore, les attaquants yverdonnois se créèrent des chances de buts mais ils ne surent pas les exploiter. Ils sauvèrent toutefois l'honneur sur un penalty transformé par Urosevic. En défense, ils étaient privés du Brésilien Juares, blessé.

Plus à l'aise à l'extérieur qu'aux Charmilles, les Servetiens ont pris un point dans le fief du champion suisse. En première période, les «grenat», qui évoluaient avec un seul avant de pointe, adoptèrent une attitude assez négative mais en seconde période, ils se montrèrent beaucoup plus entreprenants. Par

l'intermédiaire de Neuville, que Petkovic avait introduit cinq minutes plus tôt, Servette égale à la 82e minute. Une minute plus tard, l'arbitre annula pour un hors-jeu de position bien discutable un but superbe de Sinval.

Le match au sommet Grasshoppers - Sion a tenu ses promesses au Hardturm. Seule déception, la maigre affluence (4500 spectateurs). Les Zurichois laissaient passer leur chance en début de partie. Wiederkehr gâcha deux occasions aux 11e et 14e minutes. Contre le cours du jeu, Sion ouvrait la marque à la 25e par Tulio. Les «Sauterelles» égalaient sur un coup franc de Bickel à la 79e minute. Dominés dans l'entrejeu, les Valaisans procédèrent le plus souvent par des mouvements de rupture. (si)

AUTRES STADES

● LAUSANNE - KRIENS 2-1 (1-0) Pontaise: 4800 spectateurs.

Arbitre: M. Herrmann (Hinterkapelen). Buts: 12e Biaggi 1-0. 47e Calderon (penalty) 2-0. 53e Kern 2-1. Lausanne: Affolter; Londono, Poulard, Biaggi, Hännzi; Sylvestre, R. Comisetti, Calderon, Badea; Cygan (76e Jacobacci), La Placa (86e Isabella).

Kriens: Thalman; Mouidi, Rossi, Joller, Pekas (71e Heitzmann); Berchtold, Gwerder (60e De Simone), Brugnoli, Kern; Jovanovic, Triebold.

Notes: avertissements à Triebold (20e), Londono (22e) et Badea (48e).

● AARAU - SERVETTE 1-1 (0-0)

Brüggfeld: 3900 spectateurs. Arbitre: M. Muhmenthaler (Granges).

Buts: 64e Heldmann 1-0. 82e Neuville 1-1. Aarau: Hilfiker; T. Wyss; Stiel, Pavlicevic, D. Wyss; Weiler, Heldmann (78e Marini), Hermann, Romano; Ratinho (86e Renggli), Aleksandrov.

Servette: Pascolo; Djurovski; Sauthier, Schepull, Duchosal, Rothembühler (77e Neuville); Sinval, Ohrel, Aebly, Renato; Anderson. Notes: avertissements à D. Wyss (4e), Djurovski (29e), Renato (38e), Aebly (52e) et Ratinho (56e).

● GRASSHOPPER - SION 1-1 (0-1)

Hardturm: 4800 spectateurs. Arbitre: M. Détruche (Thônex).

Buts: 25e Tulio 0-1. 79e Bickel 1-1. Grasshopper: Brunner; Nemsoudis, Vega, Gren, Thüler; Nakhid, Koller, Bickel, Lombardo; Elber, Wiederkehr (68e De Napoli).

Sion: Lehmann; Geiger; Oggier, Herr, Quentin; Hottiger, Milton, Fournier, Assis; Tulio, Rey (75e Bonvin).

Notes: avertissements à Herr (40e) Lehmann (58e).

● LUGANO - YVERDON 2-1 (0-0)

Cornaredo: 3200 spectateurs. Arbitre: M. Schuler (Einsiedeln).

Buts: 47e Käslin 1-0. 57e Fink 2-0. 70e Urosevic (penalty) 2-1.

Lugano: Walker; Morf; Galvao, Andreoli, Fernandez; Esposito (66e Carrasco), Colombo, Käslin, Andrioli; Fink (88e Pelosi), Subiat. Yverdon: Willommet; Taillet (52e Wicht); Castro, Schrago, Besnard; Guex, Luis Carlos, Karlen (78e Disserens), Urosevic, Douglas, Castella.

Notes: avertissements à Andreoli (16e) et Karlen (19e).

● LUCERNE - YOUNG BOYS 0-0

Allmend: 7500 spectateurs.

Arbitre: M. Strässle (Heiden). Lucerne: Mutter; Rueda; Van Eck, Schällibaum; Gilli, Bertelsen, Gerstenmaier (66e Camenzind), Wolf, H. Baumann; Nadig (76e Güntensperger), Tuce.

Young Boys: Kobel; Weber; Rotzetter, Reich; Ippoliti, Bregy, A. Baumann, Moser, Nowak; Agostino, Kunz (78e Porfido).

Notes: avertissement à Reich (21e).

CLASSEMENT

1. Grasshopper	7	4	1	2	14	7	9
2. Zurich	7	3	3	1	6	2	9
3. Servette	7	3	3	1	9	7	9
4. Lausanne	7	4	1	2	9	8	9
5. Lugano	7	4	0	3	7	8	8
6. Aarau	7	3	2	2	7	9	8
7. Sion	7	2	3	2	8	4	7
8. NE Xamax	7	2	3	2	11	10	7
9. Young Boys	7	2	2	3	10	8	6
10. Lucerne	7	2	2	3	6	8	6
11. Yverdon	7	1	2	4	4	11	4
12. Kriens	7	0	2	5	7	16	2

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 août. 20 h: Aarau - NE Xamax. Kriens - Lugano. Servette - Sion. Young Boys - Grasshopper. Yverdon - Lucerne. Mardi 31 août. 20 h: Zurich - Lausanne.

Buteurs

1. Bickel (Grasshopper + 1)
 5. 2. Subiat (Lugano) et Seferovic (NE Xamax) 4.
 4. Nakhid (Grasshopper), Aebly (Servette), Anderson (Servette), Tulio (Sion + 1) et Calderon (Lausanne + 1) 3.
- (si)

L'OM devrait commencer la Coupe d'Europe

— Le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, n'exclut pas des sanctions provisoires contre l'Olympique de Marseille mais laisse entendre que le club champion d'Europe pourra entamer la défense de son titre. «L'OM pourra commencer la Coupe d'Europe, probablement, la finira dépendra de la suite des événements» a-t-il déclaré. (si)

World Cup 94 - Groupe 3

Le Danemark facile

● DANEMARK - LITUANIE 4-0 (2-0)

Vainqueur sans problème de la Lituanie à Copenhague, le Danemark s'est hissé à la deuxième place du groupe 3 du tour préliminaire de la World Cup 94.

Les Danois sont à une longueur de l'Eire, toujours au commandement, et comptent avec un point d'avance sur l'Espagne, qui se trouve désormais sous la barre.

Dans ce groupe très équilibré, il faudra sans doute attendre les deux derniers matches, Irlande du Nord - Eire et Espagne - Danemark, le 17 novembre, pour connaître les deux qualifiés.

Copenhague: 40.282 spectateurs.

Buts: 12e Lars Olsen 1-0. 41e Pingel 2-0. Brian Laudrup 3-0. Vilfort 4-0.

CLASSEMENT

1. Eire	9	6	3	0	15	2	15
2. Danemark	9	5	4	0	13	1	14
3. Espagne	9	5	3	1	18	2	13
4. Irlande N.	9	4	2	3	11	11	10
5. Lituanie	11	2	3	6	8	19	7
6. Lettonie	11	0	5	6	4	19	5
7. Albanie	10	1	2	7	5	20	4

Groupe 6

L'Autriche pour l'honneur

● AUTRICHE - FINLANDE 3-0 (2-0)

A Vienne, l'Autriche a obtenu une victoire pour l'honneur dans le groupe 6 des éliminatoires de la World Cup 94.

Déjà distancés définitivement par la Suède et la France, les protégés de Prohaska ont forcé la décision grâce à des réussites de Kühbauer (Rapid), Pfeifenberger (Salzburg) et Herzog (Werder Brême).

Stade Ernst Happel: 21.000 spectateurs.

Buts: 28e Kühbauer 1-0. 41e Pfeifenberger 2-0. 93e Herzog (penalty) 3-0.

CLASSEMENT

1. Suède	7	5	1	1	14	4	11
2. France	7	5	1	1	12	5	11
3. Bulgarie	7	4	1	2	12	7	9
4. Autriche	7	3	0	4	12	10	6
5. Finlande	7	1	1	5	4	12	3
6. Israël	7	0	2	5	5	21	2

Football - LNB: quatrième défaite des SRD

Delémont: le temps des cadeaux

● CHÉNOIS -
DELEMONT 2-1
(1-1)

Il y a des défaites plus cruelles que d'autres. Celle concédée hier soir par les SR Delémont appartient à cette catégorie. En nette reprise par rapport à leur précédente sortie, les Jurassiens ont péché à la réalisation et ont surtout offert deux buts à l'adversaire.

La première mi-temps a été plaisante à suivre. Chénois a misé sur les Roumains Ursea et Popoviciu pour semer le trouble dans la défense jurassienne.

Ursea a ainsi pu profiter

d'une bévée des visiteurs pour ouvrir le score peu avant le quart d'heure. La réplique est venue cinq minutes plus tard des pieds de Varga. Le Hongrois a bénéficié de la complicité involontaire du gardien Marguerat, peu inspiré en la circonstance.

INGUSCIO MALHEUREUX

Ce n'était pas la soirée des gardiens et en seconde période, Inguscio, le portier delémontain, allait à son tour s'illustrer en jouant au billard avec les jambes de Popoviciu. Maladroits et peu inspirés dans le jeu de tête, les attaquants jurassiens tentèrent bien d'arracher une seconde égalisation. En vain.

La troupe de Jean-Marie Conz devra attendre la venue d'Etoile Carouge samedi pour tenter de briser la spirale infernale dans laquelle elle s'est enfermée. (db)



Drazen Boban
Delémont s'est réveillé... mais a perdu!

(Lafargue)

Un vieux record tombe

Le plus ancien record neuchâtelois d'athlétisme est tombé dimanche à Lausanne à l'occasion des championnats régionaux de Suisse Ouest. Au triple saut, grâce à un bond de 15,37 m, Olivier Berger a fait dix centimètres de mieux que le Chaux-de-Fonnier André Baenteli qui avait sauté 15,27 m en 1965. (Imp)

Athlétisme

Günthör confirme

Werner Günthör est bien l'indiscutable No 1 mondial du poids. Il n'a pas connu de relâchement après avoir conquis son troisième titre mondial à Stuttgart. Au contraire.

Au cours du meeting de Linz, il a fait mieux encore, améliorant d'un centimètre, avec 21,98 m, la meilleure performance mondiale de l'année réussie lors des Mondiaux. (si)

BRÈVE

Athlétisme

Accusations contre Morceli

Le coureur marocain Mohamed Taki a déclaré avoir joué le rôle de lièvre au bénéfice de l'Algérien Noureddine Morceli, vainqueur du 1500 m lors des récents Championnats du monde de Stuttgart, contre la promesse de recevoir une somme de 20.000 dollars. Après avoir refusé cette proposition, Taki affirme avoir été finalement contraint d'accepter, selon les «conseils» d'Aouita, un Aouita qui a formellement démenti l'information.

Trois-Chênes: 250 spectateurs. Arbitre: M. Zuppinger (Täufelen).

Buts: 13e Ursea 1-0. 18e Varga 1-1. 60e Popoviciu 2-1.

Chénois: Marguerat; Adjami; Perroud, Gissi, Novo; Rodrigues, Gianoli, Mattioli, Popoviciu; Isabela, Ursea.

Delémont: Inguscio; Maillard;

Froidevaux, Moulin, Léchienne; Lorenzo, Sonnleitner, Varga, Boban; Rahmen, Vukic.

Notes: Delémont est privé des services de Crevoisier et Lovis (blessés) et Renzi (suspendu). Avertissements à Mattioli (53e), Vukic (54e), Ursea (75e) et Moulin (86e).

AUTRES STADES

GRUPE OUEST

● OLD BOYS - BULLE 0-2 (0-2)

Schützenmatte: 550 spectateurs. Arbitre: M. Roduit (Châteauneuf). Buts: 19e Hoffmann 0-1. 37e Bwalya 0-1.

● ÉTOILE CAROUGE - GRANGES 3-1 (0-0)

La Fontenette: 500 spectateurs. Arbitre: M. Marti (Emmenbrücke). Buts: 57e Jäggi 0-1. 59e Langers 1-1. 64e Langers 2-1. 85e Guerrero 3-1.

● MONTHEY - BÂLE 2-0 (1-0)

Municipal: 1950 spectateurs. Arbitre: M. Vollenweider (Wald). Buts: 19e Matthey 1-0. 66e Matthey 2-0.

● FRIBOURG - UGS 3-1 (1-1)

Saint-Léonard: 750 spectateurs. Arbitre: M. Leuba (Chexbres). Buts: 19e Marfil 0-1. 27e Odin 1-1. 65e Gaspoz 2-1. 82e Bodonyi (penalty) 3-1.

Buteurs

Groupe ouest: 1. Langers (Etoile Carouge +2) 7. 2. Marcolli (Old Boys) 6.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 août. 17 h 30: Granges - Old Boys. UGS - Bulle. 20 h: Bâle - Chénois. Delémont - Etoile Carouge. Fribourg - Monthey.

GRUPE EST

● GOSSAU - SAINT-GALL 2-0 (1-0)

Gemeindesportplatz: 4100 spectateurs. Arbitre: M. Schlup (Granges). Buts: 31e Höhener 1-0. 87e Höhener 2-0.

● SCHAFFHOUSE - CHIASSO 1-0 (1-0)

Breite: 873 spectateurs. Arbitre: M. Tollot (Pieterlen). But: 20e Allenspach 1-0.

● WIL - LOCARNO 1-1 (0-1)

Bergholz: 900 spectateurs. Arbitre: M. Müller (Berne).

Buts: 14e Sneekes (penalty) 0-1. 63e Häfner 1-1.

● BELLINZONE - BADEN 2-2 (0-1)

Comunale: 1800 spectateurs. Arbitre: M. Cornu (Payerne). Buts: 10e Zubko 0-1. 55e Sesa 0-2. 61e Thans 1-2. 87e Morocutti 2-2.

● WINTERTHOUR - SURSEE 1-3 (0-1)

Schützenwiese: 700 spectateurs. Arbitre: M. Bertolini (Vira Gamba-rognio). Buts: 42e Bürgisser 0-1. 61e Thoma 1-1. 74e Elster 1-2. 82e Stöcklin 1-3.

CLASSEMENT

1. Schaffhouse	7	5	1	14-12	11
2. St-Gall	6	4	0	19-6	8
3. Bellinzona	7	2	4	15-10	8
4. Locarno	7	2	4	7-6	8
5. Wil	7	2	3	8-8	7
6. Winterthour	7	3	1	15-16	7
7. Sursee	7	2	2	8-13	6
8. Baden	6	2	1	12-11	5
9. Gossau	7	1	3	7-14	5
10. Chiasso	7	0	3	4-12	3

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 août. 17 h 30: Baden - Gossau. Saint-Gall - Wil. 20 h: Chiasso - Sursee. Locarno - Winterthour. Schaffhouse - Bellinzona.

Locarno se sépare de Gabet Chapuisat

Licencié avec effet immédiat!

Pierre-Albert Chapuisat a été licencié sans délai, hier matin, par le FC Locarno (LNB). La raison en est évidemment le fait que dès vendredi, Gabet sera interdit de profession d'entraîneur par l'ASF durant les trois prochains mois. En début de saison, le Vaudois avait signé un contrat de deux ans avec le club tessinois.

L'ex-international a été frappé de 10.000 francs d'amende et d'une suspension de trois mois à l'issue de la rencontre de promotion de Ire Ligue en LNB entre Renens, son équipe d'alors, et Monthey. Lors de cette rencontre, Chapuisat avait été expulsé par l'arbitre Claude Détruche qu'il avait agressé tout au moins verbalement.

L'avocat de Chapuisat avait déposé un recours début août auprès du tribunal sportif de l'ASF. Or, la caution exigée en cas de recours, soit 500 francs,

n'est jamais parvenue à destination. L'instance de recours n'est, alors, tout simplement pas entrée en matière, fixant le début de l'exécution de la suspension au vendredi 27 août.

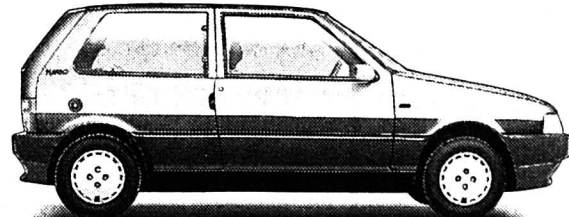
Chapuisat, qui estime avoir payé la caution, compte mener une action contre l'ASF devant un tribunal civil. Son avocat, Maître Jacques Barillon, a d'ailleurs publié le communiqué suivant qui dit ceci (en résumé): «A la suite de la décision du président du tribunal sportif de l'ASF, qui lui a été notifiée le 23 août, d'une part et, d'autre part, de la décision prise par son employeur, le FC Locarno, de le licencier, avec effet immédiat, décision rendue publique hier mais qui ne lui a pas encore été régulièrement notifiée, M. Chapuisat a décidé d'agir juridiquement, devant les tribunaux civils compétents, tant contre l'ASF que contre le FC Locarno.» (si)

L'UNO MAMBO? 12'490.- NET SEULEMENT. OU ALORS, LEASEZ ATTENTIVEMENT CI-DESSOUS.

Grâce au leasing Fiat, l'Uno Mambo, son toit ouvrant, ses revêtements de sièges lumineux et ses nombreuses options de série vous emmèneront sourire aux lèvres

durant 48 mois. Il ne vous en coûtera que 222 francs par mois avec 10% de caution et pour 12'500 km par an. Ou alors, il vous en coûtera 12'490 francs net.

8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



C'EST UNE OFFRE DU RESEAU FIAT. UNO MAMBO

Cyclisme - Championnats du monde à Oslo: la Suisse décroche le bronze dans le 100 km par équipe

Une médaille inespérée



Roland Meier - Beat Meister - Roman Jeker - Markus Kennel
Un quatuor qui a tenu la route à Oslo. (Keystone)

L'hymne italien a résonné sur le port d'Oslo après le 100 km contre la montre par équipe des championnats du monde sur route. L'Italie a conservé son titre mondial remporté à Stuttgart voici deux ans. Elle a battu de 1'21" l'équipe allemande, qui l'avait devancée aux JO de Barcelone, et de 2'28" l'équipe suisse régénérée par l'arrivée au poste d'entraîneur de Wolfgang Lindner.

La Suisse alignait: Roman Jeker, le frère du pro Fabian Jeker, Beat Meister, Markus Kennel et Roland Meier, qui passera pro sous peu chez TVM. Le bronze était tout de même inespéré, malgré la présence de l'entraîneur allemand Wolfgang Lindner, l'homme aux... 1118 succès (par protégés interposés), dont trois médailles d'or olympiques et six titres mondiaux. Mais, le père tranquille, n'avait rien du type blasé. «Sans deux crevaisons, allez savoir si nous

n'aurions pas inquiété les Allemands pour la deuxième place» se questionnait-il, tout de même très satisfait.

Il peut l'être, lui qui a repris en main cette équipe en janvier seulement. Et l'ex-sorcier de la RDA n'a rien d'un père fouet-

tard. Au contraire, il n'arrête pas de calmer ses gars, leur épargne le moindre souci. Il avait commencé par un stage

de... bonne bouffe, mais selon sa conception, donc de surveillance stricte de l'alimentation, inculquant de nouvelles notions de responsabilités à chacun. Et la semaine s'était achevée par une orgie de tourtes et de gâteaux, dont les quatre se souviennent...

C'est le premier métal helvétique depuis les JO de Los Angeles, en 1984, lorsque les Lucernois Achermann et Wiss, le Zurichois Trinkler et le Vaudois Laurent Vial avaient été sacrés vice-champions olympiques. Un an plutôt, à Altenrhein (St-Gall), le même Wiss, associé à Imboden, Häfliger et Heggli, et deux ans avant (1982 Goodwood/Ang), le quatuor Achermann, Heggli, Trinkler et Urs Zimmermann, avaient également obtenu de l'argent aux championnats du monde.

CLASSEMENTS

Championnats du monde sur route à Oslo. 100 km par équipes messieurs: 1. Italie 2 h 00'18" (moy. 50,122 km/h). 2. Allemagne à 1'21". 3. Suisse (Jeker, Meister, Kennel, Meier) à 2'28". 50 km par équipes dames: 1. Russie 1 h 06'31" (moy. 45,323 km/h). 2. Etats-Unis. 3. Italie à 3'03". PUIS: 13. Suisse (Susanne Krauer, Riediker, Sandra Krauer, Schleuniger) à 7'04". (si)

Verbruggen seul à sa succession - Le Hollandais Hein Verbruggen est le seul candidat à sa propre succession en tant que président de l'Union cycliste internationale (UCI), dont le congrès électif se tiendra aujourd'hui à Oslo. Un nouveau comité directeur sera élu à cette occasion pour une durée de quatre ans. (si)

BRÈVES

Basketball
Union NE face à des Américains
Union Neuchâtel disputera une rencontre amicale face à une sélection américaine de CBA demain (19 h) à la Salle omnisport.

Course à pied
Délai pour Morat - Fribourg
Les organisateurs de la 60e édition de Morat - Fribourg rappellent que le délai d'inscription est fixé au 1er septembre.

TV-SPORTS

- EUROSPORT**
09.00 Golf.
10.00 Athlétisme.
12.00 100% surf.
12.30 eurofun.
13.00 Triathlon.
14.00 Snooker.
16.00 Badminton.
17.00 Golf.
19.00 Olympic Magazine.
19.30 News 1.
20.00 Motors.
21.00 Rallycross.
21.30 Motocyclisme.
22.00 Football.
23.00 ATP-Tour Magazine.
23.30 Boxe.
01.00 News 2.

PORTRAITS EN BREF

ROMAN JEKER
Date de naissance: 31 janvier 1970.
Domicile: Fülinsdorf (BL).
Etat civil: célibataire.
Profession: serrurier de bâtiment (finit son apprentissage dans une semaine).
Taille: 178 cm.
Poids: 73 kg.
Hobbies: auto (Alfa), les sports.

MARKUS KENNEL
Date de naissance: 22 janvier 1971.
Domicile: Zoug.
Etat civil: célibataire.
Profession: dessinateur en génie civil.
Taille: 187 cm.
Poids: 79 kg.
Hobbies: tous les sports.

BEAT MEISTER
Date de naissance: 22 septembre 1965.
Domicile: Zurich.
Etat civil: célibataire.
Profession: dessinateur en machines.
Taille: 192 cm.
Poids: 76 kg.
Hobbies: écouter de la musique.
Palmarès: champion suisse par équipe à cinq reprises (1988 à 1991, 1993), recordman du monde amateurs des 100 km sur piste (2 h 10'03"267).

ROLAND MEIER
Date de naissance: 22 novembre 1967.
Domicile: Dänikon (ZH).
Etat civil: célibataire.
Profession: mécanicien-outilleur.
Taille: 176 cm.
Poids: 61 kg.
Hobbies: ski, VTT, musique.
Palmarès: champion suisse individuel et par équipe en titre, champion suisse par équipe 1991 (avec VMC Zurich).

Hippisme - Concours amical indoor du Centre équestre

Des anciens bien en selle

Placé sous le signe de la convivialité, la première soirée du Concours hippique amical indoor du Centre équestre aura été une réussite. L'épreuve réservée aux «Vieilles Gloires» a ainsi enthousiasmé le nombreux public présent.

Sur les trente-trois anciens cavaliers présents au départ, quatorze ont terminé leur parcours sans commettre la moindre faute. Remarquable! Voilà la preuve que certaines «Vieilles Gloires» tiennent encore bien en selle.

Au terme des deux autres épreuves agendées hier soir, deux amazones se sont montrées le plus à l'aise sur les parcours

de degré I. Michèle Kiener entonna d'abord une sérénade victorieuse sur «Serena II CH» avant que Sandra Cour règle ses rivaux au barrage sur «Brianda».

Ce soir, malgré le caractère amical de ce concours mis sur pied par le Club des amis du Centre équestre les choses deviendront plus sérieuses. Le clou de la manifestation sera le «Grand Prix».

CLASSEMENTS

Epreuve 1, degré I bar. A au chrono, Prix Provimi: 1. Kiener, «Serena II CH», 0/41'33. 2. Oeuvery, «Fleuredelise», 0/41'60. 3. Kohler, «Only You», 0/43'67.

Epreuve 3, degré I bar. A avec un barrage, Prix Ballmer: 1. Cour, «Brianda», 0/0'28'26. 2. Kohler, «Only You», 0/0'29'78. 3. Lachat, «Good Deal», 0/0'32'68.

CE SOIR

17 h 30: épreuve 4, Prix Miguel Gil, degré II bar. A avec un barrage. 19 h: épreuve 5, Prix Mario Martinelli et Oppliger SA, degré II bar. A. 20 h 30: épreuve 6, Prix Garage des Montagnes et VAC, degré III bar. A au chrono avec deux barrages. (Imp)

● Avec le soutien de «L'Impartial»

PMUR

La musique de «Valeova»

Vincennes
Prix des Ardennes (trot-attelé)
Réunion I
Course 5
2650 mètres
Départ 15 h 50

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	#	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Val-d'Oise	2650	J.-P. Mary	J.-P. Mary	22/1	0a6a1a	10 Capable du meilleur comme du pire; son entraîneur ne laisse pas passer de tels engagements.	IMPAR-PRONO 10* 12*
2	Verseau-du-But	2650	N. Roussel	N. Roussel	18/1	Da3a0a	12 Ces derniers temps, il fait preuve d'un regain de forme; sera à l'arrivée.	6* 5 2
3	Vent-des-Friches	2650	M.-M. Gougeon	J.-M. Bridet	48/1	DaDm0a	6 Ne sera pas toujours malheureux; aime ce parcours et avec Verbeeck, tout ou rien.	4 20 15
4	Valeova	2650	M. Duveau	J. Raffin	15/1	3a1a3a	5 Vient de terminer 3e d'un bon lot; est régulier et en forme.	*BASES
5	Varco	2650	A.-P. Bezier	A.-P. Bezier	6/1	3a3a1a	2 Géné alors qu'il venait disputer les premières places. On rachète.	COUP DE POKER 4
6	Vermac	2650	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	12/1	4a0a0a	4 Sa musique plaide en sa faveur et a déjà réussi de belles perfs à Vincennes. CP.	AU 2/4 10 - 4
7	Volontaire-du-Pam	2650	P. Essartiel	P. Essartiel	21/1	1a0a7a	20 Il retrouve le chemin de la forme et redescend de catégorie; capable de refaire la distance.	AU TIERCE POUR 18 FRANCS 10 - 12 - X
8	Very	2650	B. Lefevre	B. Lefevre	20/1	0a0a0a	15 Idéalement placé, reste sur une victoire où il a fallu rendre la distance. Driver à l'écart!	IMPAR-SURPRISE 10 15
9	Vedidole	2650	A. Roussel	A. Roussel	50/1	0a6m0a	17 LES REMPLAÇANTS	17
10	Vicomte-de-Yet	2650	P. Hawas	P. Hawas	4/1	0a0a3a	11 Au vu de sa dernière course, il semble barré par quelques premiers poteaux.	4 6
11	Venus-du-Plessis	2650	M. Lenoir	M. Lenoir	10/1	0a0a4a	11 S'il court bien sur les courtes distances, sa musique sur les longues nous pousse à en faire un remplaçant.	12 5 3
12	Van-Way	2650	J. Hallais	J. Hallais	3/1	2a0a4a		
13	Vulcain-du-Dome	2650	P. Deaugeart	P. Deaugeart	15/1	6a1a1a		
14	Valse-des-Landes	2650	J.-A. Fribault	J.-A. Fribault	10/1	4aDa1a		
15	Veneur-des-Acres	2650	E. Duperche	E. Duperche	14/1	1a0a0a		
16	Vison-du-Pont	2675	J.-Y. Rayon	A. Rayon	35/1	2m6a7a		
17	Vamour	2675	C. Chalon	G.-M. Dreux	11/1	4a0a1a		
18	Valseur-de-Change	2675	P. Orriere	R. Bouland	26/1	3aDa0a		
19	Venus-de-Foliot	2675	P. Bekaert	J. Raffin	82/1	4a5aDm		
20	Vox-Dea	2675	Y. Dreux	J.-L. Peupion	10/1	0a7a0a		

Coop vous informe:

Prix choc

Eponge récurante, Scotch-Brite
le lot de 2 x 3 éponges au lieu de 5.20 **4.-**

**Seulement jeudi,
vendredi et samedi**
du 26.8. au 28.8.1993

Raisins Regina d'Italie **1.40**
le kg

Bananes **1.60**
le kg

Hits hebdo Coop
du 24.8. au 30.8.1993

Nescafé Classic **12.95**
2 sachets-recharge de 150 g

Tous les drink-yoghourts Coop
au bifidus de 5 dl **-40**
p.ex. au moka, 1.80 de moins

Maggi Le Parfait **3.40**
le tube de 300 g

Charcuterie
à la coupe ou emballée **1.15** mini-portion
sous vide, les 100 g les 70 g **-95**

Röstis midi à la bernoise **2.90**
le paquet de 500 g

Röstis midi **2.10**
le paquet de 500 g

Tomates concassées Pomito-Parmalat **2.40**
le lot de 2 x 500 g

Spaghetti Napoli **3.60**
le lot de 4 x 500 g

Toutes les pizzas surgelées Gold Star **1.-**
p.ex. pizza Margherita, 330 g, 3.20 de moins

Snacketti Zweifel **1.50**
au paprika ou au lard, les 80 g

Chocoly Oulevay **4.70**
le lot de 2 x 250 g

Tous les pquets de Balisto aux céréales
le lot de 2 x 162 g **1.50**
p.ex. aux noisettes grillées, 4.90 de moins

Chianti DOCG «Borgovecchio» 1992 **8.50**
la bouteille de 200 cl

Aliments pour animaux

Whiskas Finesse **2.10**
en lots de 8 x 100 g
p.ex. au poulet, 5.90 de moins

Lessives

Maga Compact **14.90**
le baril de 3 kg

Dash-3-Ultra **13.90**
le baril de 3 kg

Persil Supra **13.90**
le baril de 3 kg

Omo Micro Plus **13.90**
la recharge de 3 kg

Les nouveautés Coop:
Teletext page 542
Videotex *7575 #



le lot de 2 x 270 g
4.60
~~6.60~~
Petit Gervais, 2 x 3 arômes de fruits
du 24.8. au 30.8.1993

Baisse de prix Coop no 34:
Riz vitaminé USA, 1 kg

Nouveau prix
1.80



12.90
Plante verte de Hollande
90-100 cm
du 24.8. au 30.8.1993



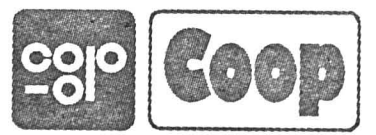
69.-
au lieu de **89.-**
Presse-agrumes Vitafruit Satrap
2 vitesses pour un maximum de jus

Dans les Centres Coop.

Coop
Restaurants
Le menu
de la semaine
Penne
al Pesto
7.50
Dans les restaurants en libre-service
24.8.-30.8.93



10 bouteilles PET de 1,5 l
14.50
~~21.-~~
(+consigne)
Coca-Cola + Coca-Cola light
du 24.8. au 30.8.1993



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Taxes
sur les distributeurs**La grogne après
la «douloureuse»**

Elles avaient passé inaperçues lorsqu'elles avaient été publiées en novembre 1992. Les premières factures depuis leur mise en application en juillet dernier sont venues le rappeler aux intéressés: les taxes cantonales sur les distributeurs et appareils automatiques ont augmenté dans des proportions atteignant presque 300% pour certaines.

Page 21

Pierre-Pertuis

**Pompiers
grièvement
blessés**

Dans la nuit de mardi à hier, l'incendie qui s'est produit dans une baraque située au sommet du col de Pierre-Pertuis, a fait trois blessés. Deux pompiers sont grièvement atteints.

Page 24

Canton du Jura

**Cinq millions
récupérés**

Le ministre des Finances du canton du Jura, François Lachat, a présenté hier à Delémont le programme d'économies de 1994 qui prévoit de récupérer 5,07 millions de francs et la reconduction des mesures prises en 1993 qui ont rapporté 20 millions de francs.

Page 25

**Météo:**

Passage à un temps en partie ensoleillé après la dissipation des stratus matinaux sur le Plateau.

Demain:

A nouveau variable et quelques averses ou orages. Samedi: lente amélioration.

Lac des
Brenets
750,59 mLac de
Neuchâtel
429,39 m**Fête à souhaiter jeudi 26 août 1993: NATACHA**

20°

10°

0°

Lever: 6 h 43
Coucher: 20 h 23Lever: 16 h 56
Coucher: 0 h 56

3200 m



L'Impartial

Ariane Zwahlen, Neuchâteloise, déléguée de Terre des Hommes au Rwanda

«Faire quelque chose!»

Après trois ans d'activité au siège de Terre des Hommes, à Lausanne, Ariane Zwahlen a retrouvé «le terrain», au Rwanda. Dans la capitale, Kigali, les enfants des rues côtoient les orphelins du sida. Et quand on s'étonne qu'elle puisse garder le moral parmi cette misère, la Neuchâteloise affirme avec volonté: «Au moins, tu fais quelque chose!».

Elle regrette presque qu'on puisse illustrer ses propos de son portrait souriant: la réalité est si dure, sur le terrain. Mais quand on s'étonne de la voir prête à repartir, à affronter à nouveau ces drames, elle répond avec conviction: «Au moins, tu fais quelque chose».

Ariane Zwahlen, déléguée par Terre des Hommes au Rwanda, vit pleinement son engagement humanitaire. Elle avait déjà affronté des pays meurtris par la guerre avant de s'engager à Terre des Hommes. Après trois ans au siège, elle a été déléguée au Rwanda, petit pays d'Afrique (7,4 millions d'habitants selon le recensement de 1991) où les combats et leurs ravages ont obligé un million d'êtres humains à migrer. Un million de déplacés qui vivent souvent dans des camps. Certains enfants préfèrent les rues de la capitale, Kigali, au plus grand de ces camps, situé à vingt kilomètres. Ils y rejoignent un nombre sans cesse croissant d'orphelins du sida.

L'ÉPIDÉMIE DU SIDA

A Kigali, le virus touche 30% de la population. Les familles sont décimées. La maladie continue de se propager: le préservatif n'a pas cours. Les efforts gouvernementaux pour promouvoir ce moyen de prévention ont été limités, les directives inverses du Pape condamnant le condom ont été plus populaires. Et puis, le préservatif est cher quand on



Ariane Zwahlen dans «le terrain»

«Toute seule je ne ferais rien. J'ai trouvé des collaborateurs formidables!»

(Infosud)

est pauvre, affamé... Parallèlement, l'obéissance au Saint Père ignore la fidélité. Et le virus continue ses ravages, porté par une liberté des mœurs inconsciente et un certain fatalisme. Les Rwandais vivent au jour le jour. Comme la maladie ne se déclare pas au lendemain d'une relation sexuelle, ils lient mal la cause à l'effet.

**CANTINES
POUR ORPHELINS**

Ariane Zwahlen gère plusieurs programmes pour Terre des Hommes. Par exemple les deux cantines qui offrent un repas chaud à 240 enfants: une trentaine d'enfants de la rue, quelques enfants de familles défavorisées et principalement des orphelins du sida. A terme, le personnel rwandais, très motivé, devra pouvoir poursuivre le projet.

La déléguée insiste: «Toute seule, je ne ferais rien. J'ai trouvé ici des collaborateurs formidables!» Parallèlement, dans ce quartier défavorisé, une assistante sociale discute avec les enfants dès 12 ans, pour tenter de

les armer contre la maladie. Elle apporte aussi son soutien aux parents, aux adultes chargés des orphelins. Une aide morale appréciée.

Terre des Hommes agit aussi comme intermédiaire, afin d'assurer sur place la gestion de fonds libérés par d'autres organismes d'entraide. A Ariane

Zwahlen de veiller à l'utilisation optimale de cet argent. AO

● Terre des Hommes:
CCP 10-11504-8

REGARD**A côté du mouroir**

Ariane Zwahlen n'a crédité sa parenté et ses amis que d'un passage éclair en Suisse. Le temps de régler quelques affaires au siège de Terre des Hommes et les vacances étaient presque terminées. Pourtant, elle ne s'en plaignait pas. Elle était prête à repartir, à continuer de «faire quelque chose». Même si elle s'attend à voir mourir bon nombre de ces enfants auxquels elle s'est attachée et qui peuvent tous être «porteurs» du virus...

De retour au Rwanda, elle va gérer le lancement d'un programme qui touche «la salle 4» du Centre hospitalier de Kigali. Cette salle à laquelle plusieurs reportages chocs ont déjà été consacrés. Elle reçoit les femmes les plus pauvres, souvent abandonnées par leur mari parce qu'atteintes du sida, de la tuberculose (qui peut

être liée)... Certaines ont, avec elles, un bébé qu'elles allaitent. Elles risquent de lui transmettre le virus. Mais vu les conditions d'hygiène, les bébés nourris au biberon courent des dangers plus immédiats... Beaucoup ont pour garde-malade un enfant entre 5 et 15 ans. Il «accompagne» sa mère, s'occupe des soins, des vêtements, de la nourriture... Le temps que la maladie ait raison d'elle, il dort sous son lit, ne quitte pas cette salle.

Le programme financé par l'UNICEF vise à créer un centre pour ces enfants, à côté de cette tristement célèbre «salle 4». La construction doit débuter en septembre. Il offrira aux «gardes-malades» un endroit où manger, jouer, acquérir les bases de l'alphabétisation. Un centre d'accueil où s'évader, quelques heures par jour, du mouroir... Anouk ORTLIEB

L'Université populaire neuchâteloise présente son nouveau programme

Des cours pour toute la région

Après la rentrée des écoles, voici celle de l'Université populaire. La plupart des cours proposés commencent cet automne, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, mais aussi aux Brenets pour quatre d'entre eux, aux Ponts-de-Martel (2) et à La Sagne (1). La saison écoulée a connu un record de participation. Elle est aussi marquée par un relatif vieillissement du public.

L'Université populaire (UP) des Montagnes met sur pied, pour cette année, pas moins de 55

cours, répartis de la manière suivante: 33 à La Chaux-de-Fonds, 15 au Locle, 4 aux Brenets, 2 aux Ponts-de-Martel et un à La Sagne.

Le record de participation a été battu pendant la saison écoulée, avec 635 inscriptions. Dans le même temps, la tranche d'âge la plus nombreuse a changé. Auparavant, les 35 à 45 ans étaient les plus représentés, ce sont maintenant les 45 à 55 ans.

Au point de vue du succès, les cours de langues marchent toujours bien, ainsi que ceux qui

abordent l'identité régionale et le développement personnel. Bonne fréquentation également pour la dégustation des vins, l'anthroposophie et la responsabilité médicale.

La participation chute, en revanche, lorsque l'on sort des sentiers battus.

NOUVEAUTÉS

Parmi les nouveautés de cette année, l'UP aborde le débat sur les institutions culturelles, dans un cours intitulé «La culture, pour qui et pour quoi faire?», qui s'étendra sur deux saisons.

En 93/94, des responsables du centre de culture abc, de Bikini Test et de Sinopia présenteront leurs instruments.

Cette année, la plupart des cours commencent en octobre, à quelques exceptions près, qui débutent en septembre: «Approche de la mycologie» (le 8 au Locle), «Mon aquarium, ma passion» (le 10), «L'archéologie aujourd'hui» (le 14), «En bateau sur le Doubs» (le 16, aux Brenets), «Des oiseaux de passage...» (le 28).

De son côté, la section de Neuchâtel offre une palette de

cours sur le thème de la modernité. A savoir: qu'avons-nous découvert ces dernières décennies? En outre, pour la première fois, est proposée la découverte des nouveaux départements de l'exécutif cantonal, en cinq séances avec, à chaque fois, la possibilité de rencontrer le conseiller d'Etat concerné sur son lieu de travail. A.M.

● Pour tous renseignements:
UP des Montagnes, (039)
23.27.23; UP Neuchâtel, (038)
25.50.40.

Crédit accepté et surprenante position des libéraux-PPN au Conseil général

Libéralisme virant au vert

Les conseillers généraux ont accepté hier soir à l'unanimité, avec des remarques nuancées du groupe radical, le crédit complémentaire de 190.000 francs pour l'acquisition de radiothérapie à l'hôpital. Dans le débat portant sur le rapport des déplacements des frontaliers, le groupe libéral-PPN a créé la surprise, avec des sourires en coin sur les bancs de gauche. Prônant l'intervention des autorités auprès des entreprises privées, il a refusé le rapport. «Prenez note, c'est une grande première» soufflait narquoisement un édile. Une motion sur l'Ancien-Stand et une autre sur la mise à disposition de locaux pour les sociétés locales ont été acceptées.

tion, en attirant toutefois l'attention sur l'augmentation de la masse de déchets radioactifs.

Fabienne Montandon (PS) se dit consciente de l'avantage de disposer de deux appareils, équipement indispensable pour ne pas diminuer les performances du service d'oncologie. Chez les écologistes, Patrick Erard ne peut également refuser des appareils qui sauvent des vies. Mais attaquons-nous aux causes et non seulement aux effets des maladies, plaide-t-il; et n'oublions pas le problème de la source radioactive qui deviendra déchet.

En réponse au groupe radical, Charles Augsburg (CC) rappelle que les membres de la Commission de l'hôpital ont reçu un rapport complet; à eux de le faire passer. Quant au choix du type d'appareil, il a été fait par un groupe de gens compétents entourant le médecin-chef. C'est finalement sans opposition, par 35 oui, que le crédit a été accepté.

LIBÉRALISME ET FRONTALIERS

Adoptée en septembre 1991, la motion de Charles Chammartin (lib-PPN) demandait que l'on facilite le déplacement des frontaliers dont le flux automobile, ajouté à celui des Loclois venant travailler en ville, posait des problèmes de circulation à l'entrée ouest de la ville. Il invitait le Conseil communal à une adaptation des carrefours de Morgarten et du Crêt-du-Loche, à développer un moyen de transport en commun (train ou bus), pour proposer une alternative intéressante aux frontaliers, via leurs employeurs, et, troisième point, à prendre toutes mesures utiles pour limiter les nuisances.

Dans un rapport qui dressait l'état de la situation actuelle, tant du point de vue routier avec l'Etat que du point de vue ferroviaire avec les CFF, le Conseil communal relevait encore les améliorations déjà apportées, avec la construction des giratoires du Grillon et du Crêt-du-Loche. La fluidité du trafic y a considérablement gagné. Pour le reste, l'exécutif a rappelé les procédures en cours et les limites de son pouvoir.

Quant à la circulation en ville, elle sera débattue cet automne avec le nouveau plan de circulation. Tous les groupes ont exprimé leur attente sur ce point.

Ouvrant le débat, le motionnaire a tiré l'oreille du Conseil communal, reprochant le retard mis à soumettre ce rapport, considéré comme un constat d'échec. Il soupçonne le Conseil communal de l'avoir rédigé hâtivement pour mieux refermer le dossier.

Le POP-US, par Henri von



Rapport du Conseil communal sur le déplacement des frontaliers

Avec la construction des giratoires, la situation s'est améliorée depuis deux ans. (Impar-Gerber)

Kaenel, juge le rapport satisfaisant et estime que le Conseil communal a déjà mis en place quelques solutions. Charles Favre (E+L) est bien conscient que le CC ne possède pas toutes les clés, mais il se dit déçu de n'entendre parler que de constructions et non d'une meilleure utilisation de l'automobile, ni de concertation et de contacts avec les entreprises pour rationaliser ces déplacements.

Envisageant la question de manière globale, la porte-parole du groupe socialiste, Irène Cornali, appelle à une résolution commune avec le Conseil général du Locle pour intervenir auprès du Conseil d'Etat sur une

liaison routière adéquate en direction de la France. Oui, ont dit radicaux et libéraux-PPN, attente et réflexion chez les populistes-US et les écologistes.

Du rapport, Pierre Hainard (PRD) retire que le Conseil communal se réfugie derrière le Conseil d'Etat et même si son groupe l'accepte, le dossier n'en est pas clos pour autant.

«C'est une réponse parcelaire à un problème important» reconnaît Daniel Vogel (CC) et même avec le délai apporté, peu d'éléments ont abouti. Avec les giratoires, nous n'en sommes plus au temps où il fallait une heure pour rejoindre Le Locle en fin de journée, relève-t-il.

Quant aux liaisons par route ou par rail, il a épargné aux conseillers généraux la chronologie exhaustive de toutes les démarches entreprises et réfuté le constat d'impuissance relevé par le groupe libéral.

Pratiquant un libéralisme plutôt surprenant, le motionnaire a plaidé avec insistance en faveur d'une intervention des autorités auprès des employeurs, pour l'organisation de transports collectifs, voire auprès des privés pour créer un pool de transports, visant à remplir les voitures! Campant sur ses positions, ce groupe a ainsi refusé le rapport qui a été accepté par 23 oui contre 9 non.

Deux motions acceptées

Ancien-Stand et «Bois du P'tit»

Deux motions ont aussi été examinées. La première, œuvre du radical Maurice Sauser, réclame une étude en vue d'une «utilisation des locaux de l'Ancien-Stand d'une manière plus rationnelle». Le motionnaire constate que le Bois du Petit-Château et le Vivarium connaissent un succès grandissant. Il serait souhaitable que les visiteurs puissent se détendre et se désaltérer dans l'enceinte, sans que les enfants risquent d'aller sur la route.

Le groupe libéral-PPN, par la voix de Marcel Amstutz, accepte cet objet.

«Tout le monde aurait à y gagner: le public en confort et le restaurant en clientèle.» Mais il

faudrait également se pencher sur le problème des salles, qui sont sous-utilisées.

Henri Von Kaenel (POP-US) a ironisé sur le fait que le Parti radical reprenait «presque mot pour mot» le texte d'une motion déposée en 1983 par son parti. Pas rancunier, M. Von Kaenel félicite les signataires et les assure du soutien de son groupe, tout en espérant que le restaurateur se montrera «actif et coopératif».

Fabienne Montandon (PS) a abondé dans ce sens, tout comme Patrick Erard. Pour lui, il faudrait que l'endroit soit chaleureux et animé pour qu'il attire du monde, car les enfants, et donc les parents, apprécient les

jeux qui se trouvent en haut du parc.

Daniel Vogel (CC) accepte la motion mais ne veut pas entendre parler de transformations des locaux, faisant allusion à l'idée, lancée voici quelques années, de déménager le Musée d'histoire naturelle à l'Ancien-Stand.

Quant à améliorer l'utilisation des salles, il faudra qu'il y ait volonté d'améliorer l'accueil et d'attirer la clientèle. La motion est adoptée sans discussion. Tout comme celle de Pascal Guillet (PS) demandant que l'on améliore l'offre de salles à disposition des sociétés locales. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

LA CHAUX-DE-FONDS

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Nominations

Le Conseil général a accepté deux nouveaux hier soir. Sur les bancs libéraux, Anne-Marie Girardin remplace désormais Pierre Gollay; chez les radicaux, Raymond Greub prend la place de Sylviane Haefliger, démissionnaire à la suite de son départ de la localité.

Dans les commissions

Raymond Greub (PRD) remplace Bernard Ryser à la Commission de l'Hôpital; Daniel Gloor (E+L) entre à la Commission scolaire, en remplacement de Olivier Ritz; Pascal Ducommun (lib-PPN) devient membre de la Commission économique en lieu et place de Patrick Haldimann; à la Commission des Services sociaux, Raymond Greub (PRD) remplace Wilfried Jeanneret et Mme Hainard (PRD) remplace Sylviane Haefliger à la Commission du Home d'enfants.

Economies de l'Etat

Les mesures d'économies envisagées par l'Etat ont suscité le dépôt d'une interpellation du groupe socialiste et d'une question écrite émanant du groupe radical. Nous y reviendrons.

Motion libérale

Le groupe libéral-PPN demande au Conseil communal, par une motion sur la suppression des barrières architecturales, d'étudier la possibilité d'installer des monte-escaliers, en priorité dans les écoles et tout particulièrement à l'Ecole supérieure de commerce.

Compte-rendu:
Irène BROSSARD
et Alain MEYRAT

Le crédit demandé pour l'hôpital est complémentaire à celui déjà octroyé le 30 août 1990 pour l'acquisition d'une table de traitement de radiothérapie. Actuellement, au vu de l'usure et de l'obsolescence de l'appareil de télécobaltothérapie (bombe au cobalt) en fonction, il s'avère indispensable de procéder à son changement. Cet équipement doublera utilement celui en fonction.

Le coût de l'ensemble, excepté les accessoires considérés comme consommables, telle la source radioactive, se monte à 600.000 francs; le crédit ouvert à disposition représente 340.000 francs et la Ligue neuchâteloise contre le cancer apporte une aide de 70.000 francs. Pour compléter ces montants, une demande de crédit de 190.000 francs était soumise au Conseil général.

Pour son groupe, Sylvia Morel (PRD) s'est dite perplexe devant ce rapport «franchement léger», estimant encore que le choix proposé contredisait celui opéré précédemment. Le groupe POP-US, par Jean-Pierre Veya, a reconnu n'avoir pas vraiment de choix et accepte sans réserve. Accord aussi sur les bancs libéraux-PPN, et par la voix de Pierrette Ummel, le groupe a admis le bien-fondé de cette acquisi-

Assemblée générale de la Société des Sentiers du Doubs

Samedi 28 août à 15 heures
Restaurant de la Couronne
Les Planchettes

132-501309

GASTRONOMIE

Hôtel du Lion d'Or

Boudry - ☎ 038/42 10 16
La famille Jean Vermot vous accueille dans sa superbe salle à manger.

Hôtel du Cheval-Blanc

Hôtel-de-Ville 16
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 98

Grande bouffe

Apéritif
Fondue bourguignonne de bœuf ou chinoise,
1 bouteille de vin, dessert
café et pousse-café
Fr. 37.- par personne.
idem viande cheval
Fr. 28.-

SPECTACLES - LOISIRS



LA
SONORIE
W. BILL HOLDEN

Ateliers de musique créative pour enfants
Stages de percussion et rythme pour adultes
Solfège vivant - Animation à la carte
Portes ouvertes de 15 h 30 à 18 h 30 le lundi 30 août
Reprise des cours le 6 septembre 1993
La Sonorie: 20, rue de l'Industrie, rez-de-chaussée.

132-510347

DIVERS

RELAXATION YOGA - TAI/CHI

Reprise des cours 30 août 1993
La Chaux-de-Fonds: lundi 16 h 15 - 17 h 30 - 19 h 15
Le Locle: jeudi 18 h - 19 h 15
Cortailod: mercredi 9 h 30
Neuchâtel: mercredi 17 h - 18 h 30
Le Cerneux-Péquignot
Renseignements:
M. Moschard, ☎ 039/23 14 67,
La Chaux-de-Fonds

132-501722



Meubles, vêtements, bibelots, vaisselle, livres
EN BON ÉTAT
NEUCHÂTEL Tél. 038/25 11 55
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/28 37 31

450 558

Aux Rochettes

Cuisine selon l'inspiration et le marché
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

La Chaux-de-Fonds XXe siècle: ouvrage à paraître à mi-octobre

Un livre en quatre temps

Avec les bouleversements de tous ordres qui ont marqué le XXe siècle, le visage des villes a subi de profonds changements. La Chaux-de-Fonds n'y a pas échappé. En réalisant un ouvrage illustré de 140 photographies, enrichi de textes littéraires inédits, les Editions d'En Haut dressent l'état des lieux, à quatre périodes charnières de ce siècle. Les autorités ont soutenu cette publication, heureuses qu'une initiative privée pallie à l'absence d'une publication officielle, prévue en 1994 pour le bicentenaire de l'incendie (lire l'encadré).

Quatre temps, soit quatre chapitres, ont été définis pour ce survol d'un siècle inscrit dans la ville et ses bâtiments. Photogra-

phies à l'appui, il s'est confirmé que chaque tranche de trente ans, soit 1900, 1930, 1960 et 1990, était propice à une sorte d'inventaire des sites.

Aucune image n'étant innocente, comme le précise l'éditeur, derrière chaque cliché se profilent des pans d'histoire récente et parfois déjà effacés ou oubliés.

DOCUMENTS INÉDITS

Le DAV (Département audiovisuel du canton à La Chaux-de-Fonds) a apporté sa collaboration et mis ses archives à disposition pour l'iconographie. C'est en particulier dans les fonds de Fernand Perret et de A. Schönbühler, exploités pour la première fois à de telles fins, que de belles découvertes ont été faites.

Les périodes anciennes se présentent avec des documents souvent inédits. Quant à la période actuelle, soit les années 90 et suivantes, elle a fait l'objet d'un mandat donné au photographe Eric Leuba, spécialiste des photos aériennes; il propose un angle de vue différent et souvent révélateur d'une réalité ignorée.

Cette partie est illustrée en couleurs.

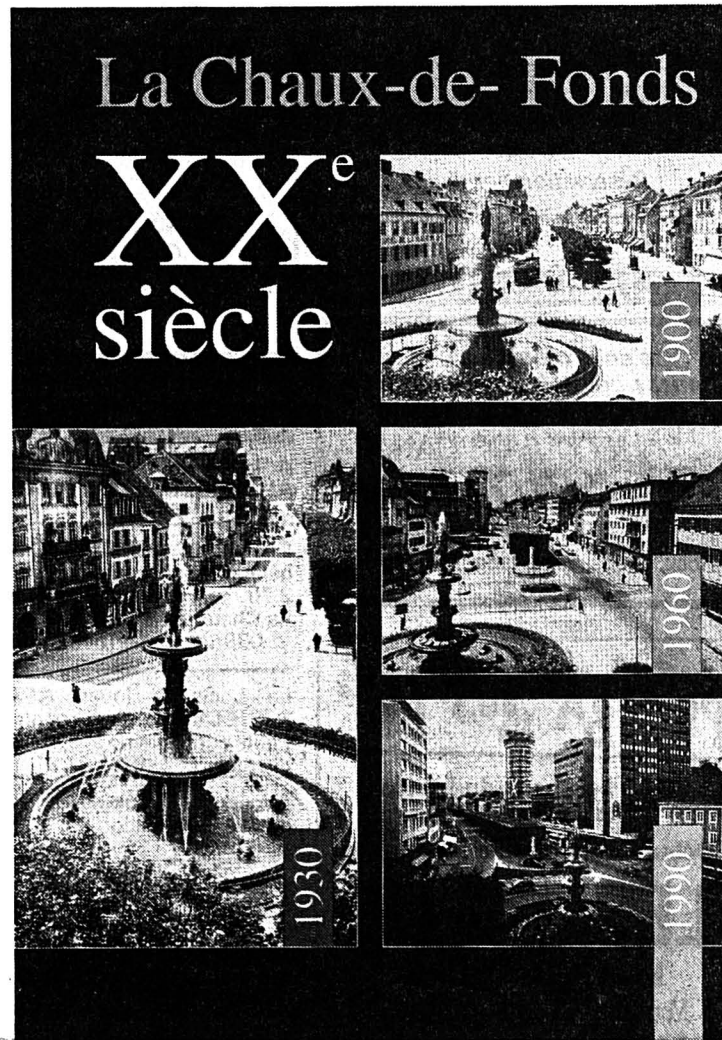
TEXTES LITTÉRAIRES

En contrepoint des photographies, des écrivains et écrivaines jettent un éclairage personnel sur la cité, en relation avec les époques déterminées. Anne-Lise Grobéty a choisi de suivre quelques personnages célèbres au seuil du siècle, relatant des faits de la vie de Jenny Humbert-Droz, de Monique Saint-Hélier, d'Amélie Sandoz, etc.; une heureuse manière de se glisser dans le quotidien d'alors pour rejoindre la grande histoire.

A Jean-Paul Zimmermann a été emprunté un récit qui raconte sa découverte de la ville dans les années trente, texte qui mérite bien une réédition. Ancienne Chaux-de-Fonnière, Amélie Plume donne, en partant de souvenirs d'enfance, le reflet d'un vécu entre le Bois du Petit-Château, la messe du dimanche, les commissions à la boucherie Oberli... C'est Hélène Bezençon qui boucle ce périple, attachée aux années nonante. Le tout est préfacé par Hugues Wülser, délégué culturel et par ailleurs auteur reconnu.

Ces plumes chaux-de-fonnières, de belle valeur littéraire, renforcent l'originalité de l'ensemble qui a séduit quelques sponsors. «Dans la période actuelle, les appuis obtenus auprès de la ville, du Crédit Suisse, de la

Loterie romande et de l'entreprise Guilloid Gunther, ont été vitaux pour cette réalisation» remarque J.-P. Brossard des Editions d'En Haut. La parution est prévue pour mi-octobre prochain. (Imp)



Livre à paraître aux Editions d'En Haut

L'avenue Léopold-Robert, saisie à quatre périodes du siècle finissant. (sp)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Dame âgée hospitalisée Tombée du bus

La personne âgée, Mme B. H., trouvée blessée rue de la Charrière, mardi après-midi, et emmenée à l'hôpital (lire «L'Impartial» du 26 août), était vraisemblablement tombée du bus. Les circonstances exactes de cet accident sont encore à établir et le chauffeur du véhicule sera entendu aujourd'hui par la police cantonale, afin de déterminer si une faute peut être imputée à ce conducteur. Les personnes qui se trouvaient dans ce bus sont priées de prendre contact avec la gendarmerie, de La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28 71 01. (Imp)

Plaquettes de Carnaval Collections à compléter

Le créateur de la plaquette 94 du Carnaval sera récompensé demain à 19 h au P'tit Paris, au cours d'une petite cérémonie ouverte à tous. Pour marquer les 10 ans de la plaquette, la Société du Carnaval fait une offre aux collectionneurs, valable cette année seulement: les figurines des années 1985 à 1994 pourront être acquises, séparément ou par jeu complet. Le bénéfice est intégralement redistribué aux cliques. Les commandes peuvent être passées vendredi soir ou auprès de Pascale Schaffner Bergeon, tél. 28.70.64. (comm-imp)

AGENDA

Expo au Printemps

La Fondation Gianadda
Déjà 15 ans et un succès phénoménal! La Fondation Pierre Gianadda de Martigny, qui présente actuellement des œuvres de Edgar Degas, est l'occasion d'une exposition rétrospective au magasin Au Printemps. Une sculpture de Camille Claudel, des affiches originales, un historique de la fondation constituent, entre autres, un panorama informatif que l'on peut voir jusqu'au 11 septembre prochain. (ib)

Au Temple Allemand Chambres à visiter

«Chambres» de Philippe Minyana, par le Théâtre des Gens et proposé par le Théâtre abc au Temple Allemand, poursuit ses représentations jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 août, 20 h 30. (ib)

Dietmar et Mary remplacent Francis et Christian

Echanges d'enseignants

Entre le Canada, l'Allemagne et la Suisse, un enseignant en vaut un autre. Le principe amicalement posé, vive l'interchangeabilité. C'est ainsi que depuis quelques années, le Centre de perfectionnement des enseignants à Lucerne a institué des échanges linguistiques entre enseignants. Pour l'année scolaire qui commence, deux enseignants chaux-de-fonniers ont saisi cette occasion d'aller enseigner ailleurs, cédant leur place à

une Canadienne anglophone et à un citoyen allemand.

Les élèves du Gymnase ont temporairement pris congé de Christian Rota, enseignant entre autres l'allemand et la gymnastique, parti pour Wolsburg. Là-bas, il se coule actuellement dans l'horaire - et les meubles - de Dietmar Dreistadt, professeur au même profil qui depuis lundi dernier, occupe son poste au gymnase.

A l'ESCOM (Ecole supé-

rieure de commerce des Montagnes neuchâtelaises), Mary Moore, Canadienne anglophone, arrivée avec mari et enfants, a pris la place de Francis Burkhardt, enseignant d'anglais et de français, lui-même parti outre-Atlantique.

Il s'agit d'échanges complets puisque de part et d'autre, les «échangés» occupent réciproquement postes et appartements, le temps d'une année scolaire. (ib)

Concours de tir à La Sagne

Pigeons d'argile

Samedi passé, la section du district de La Chaux-de-Fonds réunissait ses chasseurs à la carrière du Bois-Vert pour un tir amical aux pigeons d'argile.

Parmi les invités, les autorités locales étaient représentées par Mme Jacqueline Matile, directrice de police, Jean-Gustave Béguin et Gervais Oreiller, respectivement président et vice-président de commune. L'inspecteur cantonal de la chasse, Arthur Fiechter, et un garde-chasse, Fernand Dupré, ont tenu à voir les Nemrods à l'œuvre.

Cette journée a pour but de permettre l'exercice du tir mais aussi le contrôle de l'arme. A cette occasion, le comité propose traditionnellement une soupe aux pois-jambon qui a connu le succès habituel.

A l'issue de la manifestation, le président de la section Jean-Marie Huot a remis une attention à chaque participant et s'est plu à relever les excellents tirs

réalisés par les membres des comités de Boudry et du Val-de-Travers. (dl)

RÉSULTATS

Licenciés.-1. Alain Chapuis, 25 pts, après barrage; **2.** Alain Reyna; **3.** Jean-Denis Haag. **Chasseurs.-1.** Gaspare Cassi, 24 pts; **2.** Pascal Prétôt; **3.** J.-Paul Huguénin. **Nouveaux chasseurs.-Gianni Danzinelli,** 17 pts. **Vétérans.-1.** Théo Siffringer, 17 pts, après barrage; **2.** Willy Bassin, 17 pts; **2. ex-aequo,** Samuel Robert, 17 pts.

AUJOURD'HUI

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30 - 2 h;
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- THÉÂTRE
Chambres, de Philippe Minyana par le Théâtre des Gens Temple Allemand
20 h 30.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa-10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Sun Store, Métropole-Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AVIS URGENT

LES PLANCHETTES

Grande fête du village

Samedi 28 août et
dimanche 29 août 1993
Toute la journée.
132-510381

Fête villageoise aux Planchettes

Jour J-2

C'est dans 48 heures, soit samedi matin dès 10 h, que débutera le week-end consacré à la Fête du village des Planchettes.

Les feux seront lancés par un marché campagnard auquel participeront les sociétés locales, les écoles et des privés. La pêche à la truite commencera elle aussi samedi et se poursuivra tout au long de la fête. Une animation musicale agrémentera le repas de midi. Le soir, dès 21 h, l'orchestre Logarithm lancera le bal de la nuit.

Dimanche, après le culte, c'est la fanfare la Persévérante qui prendra le relais pour un concert-apéritif. Jeux et cantines

égayeront la place du pavillon toute la journée. Dès 15 h, les organisateurs remettront sur pied, après quelques années de pause, un tiercé aux cochons. En milieu d'après-midi et jusqu'à minuit environ, la Kapelle Biolley de Courtaman proposera une deuxième soirée dansante, au cours de laquelle sera servie une soupe à l'oignon. En plus de ces divertissements, le bar et ses spécialités, le bar à champagne et le stand des raclettes, tenteront les amateurs.

Ce programme est riche et varié. Il a de quoi satisfaire chacun. La Société de développement espère bien sûr la compagnie du beau temps. (yb)

PUBLI-REPORTAGE



La maison Nestlé a organisé un grand concours avec la participation des Nouveaux Grands Magasins EPA Suisses.

C'est donc dans la succursale de La Chaux-de-Fonds qu'un des dix voyages à Euro-Disney a été gagné.

La chance a voulu que Madame Gyger gagne ce fabuleux week-end prolongé avec sa fille et ses deux petits-enfants.

Participants: Mme Gyger, Mme Etter-Gyger, Aurianne 7 ans, Bryan 4 ans. Représentant de la maison Nestlé: M. Béguin Claude. Gérant de l'EPA: M. Balz Werner.

Le Cerneux-Péquignot
Salle communale
Vendredi 27 août 1993
à 20 h 15

MATCH AU LOTO

de la Société de Tir

Abonnement 30 tours Fr. 15.-
Deux abonnements = 3 cartes
Deux tours royaux - Bon de voyage
Napoléons, lapins, canards,
poulets, viande fraîche

157-500368

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu du dimanche 29 août
Filet de brochet
sauce neuchâtelaise
ou terrine de légumes
...
Entrecôte marchand de vin
Pommes Pont-Neuf
Légume
...
Dessert
...
Café - Mignardises
Fr. 25.-
Réservation appréciée
157-14108

REIKI

L'Energie vitale universelle
qui harmonise

**Prochain cours 1er degré:
1er - 3 octobre 1993 au Locle**

**Soirée d'information gratuite
mardi 31 août 1993, 18 h 30
à l'Hôtel des Trois-Rois,
Temple 29**

Silvana Boucard, Maître REIKI
Member of the REIKI-Alliance
3095 Spiegel b. Bern
☎ 031/971 64 75



Tirs militaires

au Stand des Jeanneret

**Vendredi 27 août 1993,
dès 17 h 30**

organisés par: La Défense

**Samedi 28 août 1993,
de 13 h 30 à 17 h 30**

organisés par: Les Carabiniers du Stand

Livrets de tirs et de service indispensables.

Pour les possesseurs de papiers, vous êtes priés de
les prendre avec vous.

157-14244

Les deux sociétés

TRAITEMENT DE CHARPENTE

Michel Feron

Agréé Arbezol

DEVIS GRATUIT

Rue des Envers 1
2400 Le Locle

Tél. 039/31 20 83
Natel 077/37 55 16

157-14405

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous
chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent.
C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne
normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considé-
ration et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photogra-
phies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolu-
ment nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLES - LOISIRS

**Ce soir, n'oubliez pas...
cours pour débutants à 20 h 15**

Rue des Envers 39, Le Locle



Rock, samba, valse, tango, rumba, etc.
157-14197

POST BAR MUSIC LIVE

2405 La Chaux-du-Millieu
☎ 039/36 11 16

Début de la nouvelle saison avec

LES TALUS

Rock CH alternatif

Vendredi 27 août à 22 h 30
157-14107

FLEURIER

**Samedi 28 août dès 20 h 15
patinoire couverte**

GRAND MATCH AU LOTO

**DU SKI-CLUB FLEURIER
SYSTÈME FRIBOURGEOIS**

Fr. 28600.- DE QUINES

20 tours
Une moyenne de Fr. 920.- de quine/tour
Abonnement de soirée obligatoire Fr. 20.-
3 pour Fr. 50.-
Hors abonnement 2 TOURS ROYAUX
valeur totale de Fr. 10200.-
vénéris (Fr. 4400.-) voyage (Fr. 4000.-)
Par tour Fr. 3.- la carte ou 2 pour Fr. 5.-
460-102601

IMMOBILIER

Au Locle, à remettre
beau magasin
chaussures, maroquinerie,
150 m²

☎ 077/37 28 31
157-500172

immobilier

A louer, tout de suite ou à convenir,
APPARTEMENT 3 PIÈCES, à St-Imier.
☎ 039/41 49 02
132-510407

Cherchons, **PLACE DE PARC**, abri ou
garage pour camping-car, hauteur min.
2,70 m, accessible en tous temps à
La Chaux-de-Fonds ou environs.
☎ 039/28 41 14 (heures des repas).
132-506978

Le Locle, à louer, **APPARTEMENT
3 PIÈCES**, rénové, confort, tranquillité.
Petite conciergerie à repouvoir. Fr. 620.- +
charges. ☎ 038/31 81 81, Peseux. 28-1389

A louer, La Chaux-de-Fonds, **3 1/2 PIÈCES**,
rénové avec balcon, Fr. 880.- + charges.
☎ 039/28 73 26 ou 039/210 233
132-510348

A louer, La Chaux-de-Fonds, **BEAU
4 PIÈCES RÉNOVÉ**, balcon, cuisine
agencée, machine et sèche-linge.
Fr. 1200.- + Fr. 120.- charges. Libre début
septembre. ☎ 039/28 07 20,
077/37 60 57
132-510415

A louer, Le Locle, **SUPERBE APPARTE-
MENT 4 PIÈCES**, cuisine agencée, lave-
vaisselle, poutres apparentes, cave, réduit.
Fr. 1100.- charges comprises.
☎ 039/210 426 prof. ou 039/31 36 84, soir.
132-510414

A louer au Locle, **BEL APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES**, complètement rénové,
cuisine équipée. ☎ 038/33 14 90
28-1509

A louer aux Geneveys-sur-Coffrane,
4 PIÈCES, Fr. 870.-, TV et charges
comprises. Libre tout de suite.
☎ 038/57 22 26, toute la journée.
132-510413

A louer, La Chaux-de-Fonds, **SUPERBE
2 1/2 PIÈCES**, Pod 2000, meublé ou non.
☎ 039/28 38 38
132-510178

A louer, **GARAGE**, Industrie 44,
La Chaux-de-Fonds. ☎ 038/55 22 82
132-506138

A louer tout de suite, centre du Locle,
STUDIO, tout confort, cuisine moderne,
poutres apparentes. Fr. 550.- charges
comprises. ☎ 077/37 28 31
157-500172

A louer, dès le 1er octobre, centre du
Locle, **MAGNIFIQUE 4 1/2 PIÈCES**, avec
cheminée de salon, cuisine habitable, pou-
tres apparentes. Fr. 1200.- + charges.
☎ 077/37 28 31
157-500172

A louer, Bouleaux 15, La Chaux-de-Fonds,
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES, cuisine
agencée, balcon. Fr. 750.- charges
comprises. ☎ 039/28 64 61
132-510423

A louer, dès début octobre, **GRAND 3
PIÈCES**, dans immeuble rénové. Fr. 798.-
charges comprises. Fritz-Courvoisier 9,
La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 78 07,
heures repas.
132-510422

A louer, La Chaux-de-Fonds, tout de suite
ou à convenir. **APPARTEMENT 3
PIÈCES DUPLEX**, avec mezzanine, cui-
sine agencée, conciergerie, Fr. 840.-
charges comprises. ☎ 038/41 24 50, midi
ou soir.
132-510426

CASLANO Lac de Lugano **MAISON-
NETTES OU APPARTEMENTS**. Dès
Fr. 22.- par personne. ☎ 091/71 41 77.
24-328

A louer à deux minutes du centre ville
APPARTEMENT de 2 PIÈCES entière-
ment agencé. Libre au 1er octobre 1993.
☎ 039/23 26 57 (le matin).
132-12083

Particulier cherche à acheter, à La Chaux-
de-Fonds, **APPARTEMENT MINI-
MUM 5 PIÈCES**. Ecrire sous chiffres
P 132-743851 à Publicitas, case postale
2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A vendre **ANCIENNE PETITE FERME**
à rénover, avec aisance. Secteur frontière
entre Maïche et Morteau.
☎ 0033/81 64 22 69, heures repas.
132-510133

ENVIE DE CHANGEMENT! N'hésitez
pas, appelez-nous! Nous nous tenons à vo-
tre entière disposition afin de vous aider à
trouver l'appartement idéal.
☎ 039/23 26 57 (heures de bureau).
132-12083

cours privé

Particulier, cherche **LEÇONS PRIVÉES
D'ALLEMAND**, le samedi en début
d'après-midi. ☎ 039/23 60 60, le soir.
132-510376

COURS DE SYMBOLISME, interpréta-
tion des rêves et des événements, dès le
2 septembre à La Chaux-de-Fonds. Rensei-
gnements et inscriptions, ☎ 038/42 57 20
28-518265

à vendre

**CHAMBRE COMPLÈTE EN BON
ÉTAT**. Lits jumeaux, armoires avec miroirs
5 portes, commode. Le tout Fr. 1000.-
(Possibilité d'acheter séparément).
☎ 039/31 70 66
157-500391

ARMOIRE, 2 portes + 5 tiroirs. Fr. 100.-
☎ 039/31 70 66
157-500391

demandes d'emploi

JH, cherche **PLACE BAR**, permis fronta-
lier valable. ☎ 0033/81 43 80 92
132-510402

Jeune femme, cherche, **TRAVAIL A
100%**, étudie toutes propositions.
☎ 039/26 91 83, le matin.
132-510406

Dame, cherche, **HEURES DE MÉNAGE,
REPASSAGE**, escaliers et bureaux.
☎ 039/28 05 27
132-510394

Jeune fille, française, sans permis,
CHERCHE TRAVAIL dans l'horlogerie.
Etudie toutes propositions.
☎ 039/26 10 48, le matin.
132-510406

FROMAGER, 23 ans, 4 ans d'expérience
(Comté), brevet professionnel de fromager
+ certificat de spécialisation fromagère
(Poligny 91-92) cherche place en fromage-
rie. ☎ 0033/81 43 51 92, heures repas.
132-510404

DAME PERMIS B, cherche emploi dans
fabrique, repassage ou nettoyyages.
☎ 039/26 99 49
132-510419

COUPLE SANS QUALIFICATION,
cherche du travail comme ouvrier.
☎ 039/28 90 74
132-510386

Hommes suisse cherche **TRAVAIL DE
NUIT** en usine, hôtellerie, alimentation ou
autres. Tout de suite ou à convenir.
☎ 039/53 18 56
132-510316

offres d'emploi

Urgent! Je cherche **UNE GOUVER-
NANTE** pour s'occuper d'une dame âgée.
Pas de gros travaux. Conditions et horaire à
déterminer selon entente. Ecrire sous chi-
ffres L 132-743701 à Publicitas, case pos-
tale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Cherchons **DAME DE CONFIANCE**
pour garder notre petite fille (18 mois) à
notre domicile (La Sagne), le mardi après-
midi. ☎ 039/31 79 86
132-505693

**CHERCHE FEMME POUR S'OCCU-
PER D'UN ENFANT + MÉNAGE**, les
après-midi. (septembre-octobre).
☎ 039/26 67 44, dès 20 heures.
157-500311

chambres à louer

A louer au Locle, **TRÈS BELLES CHAM-
BRES MEUBLÉES, NEUVES**. Cuisine,
W.-C., douches et grand séjour à dispo-
sition. Prix Fr. 350.-. ☎ 039/31 56 70
157-500323

perdu

Samedi matin, **UNE PETITE BROCHE
ANCIENNE**, en or rouge avec trois perles.
Bonne récompense. ☎ 039/23 37 46
132-510421

divers

La personne qui a été vue, **ENDOMMA-
GEANT UN VÉHICULE STATIONNÉ**,
sur la rue du Progrès au Locle, est priée de
s'annoncer au no de téléphone.
039/31 69 89
157-500388

DUO ANIME MARIAGES, annivers-
saires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78.
28-501035

L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS
vous préoccupe? Parents-Information vous
écoute, vous renseigne. Lundi: 18-22 h;
mardi et mercredi: 9-11 h; jeudi: 14-18 h.
☎ 039/23 56 16
28-890

marché de l'occasion

A vendre, **TOYOTA STARLETT 1.3**,
42000 km., 1990, expertisée. Fr. 8500.-.
☎ 039/31 79 86
132-508653

A vendre, **MOTO YAMAHA DT 125**,
05.1987, 22421 km, expertisée. Fr. 2400.-.
PEL ASCONA 1.8 E SPRINT, 1986,
75000 km, expertisée, garantie. Fr. 6500.-.
☎ 039/28 23 25
132-510417

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux
particuliers, annonces commerciales exclues

Comment moi,
petite annonce, j'ai
trouvé ma place
dans ce journal? Tout
simplement, grâce à

PUBLICITAS
L'annonce au quotidien.

Publicitas, place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 21 04 10.

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel
et Sciaky presse, à Paris

Il demanda au standard de lui passer
directement les communications. Il
voulait entendre les commentaires.
Ils dépassèrent ses espérances. «Doc-
teur, quand puis-je obtenir un ren-
dez-vous? Mon mari et moi désespé-
rons d'avoir un bébé. Je peux prendre
l'avion pour le New Jersey quand
cela vous conviendra. Dieu vous bé-
nisse pour ce que vous faites.»
L'école de médecine de Dartmouth

appela. Aurait-il l'amabilité de don-
ner une conférence? Un rédacteur du
Ladie's Home Journal désirait
l'interviewer. Le docteur Highley et
le docteur Fukhito accepteraient-ils
de participer ensemble à l'émission
télévisée *Témoignage en direct*?

Cette dernière demande le contra-
ria. Il avait pris soin de donner à la
journaliste du *Newsmaker* l'impres-
sion qu'il travaillait en collaboration
avec un certain nombre de psychia-
tres. Il avait clairement laissé enten-
dre qu'il dirigeait seul le programme
de la clinique, que ce n'était pas un
travail d'équipe. Mais la journaliste
avait appris l'existence de Fukhito
par quelques-unes des patientes sûres
qu'il lui avait laissé interroger. Elle
faisait donc passer Fukhito pour le
psychiatre qui semblait être associé
avec le docteur Edgar Highley dans
le Concept de Maternité Westlake.

Fukhito serait extrêmement en-
nuyé par la publicité. C'est bien la
raison pour laquelle il l'avait choisi.
Fukhito serait obligé de rester muet,
même si jamais il commençait à avoir
des soupçons. Il ne pouvait pas se
permettre de laisser le plus petit scan-
dale frapper Westlake. Il serait défi-
nitivement perdu si cela arrivait.

Fukhito était un handicap certain.
Il serait assez facile de s'en débarrasser
maintenant. Il donnait beaucoup
de son temps bénévolement à la clini-
que de Valley Pine; il pourrait facile-
ment être intégré dans leur équipe.
Fukhito ne demanderait pas mieux
que de se mettre à l'abri. Il le rempla-
cerait par plusieurs psychiatres, il en
connaissait suffisamment qui
n'étaient pas aptes à conseiller qui
que ce soit, et seraient faciles à tromper.

Il fallait que Fukhito s'en aille.

Sa décision prise, il fit introduire
sa première patiente. Elle était nou-
velle, comme l'étaient celles des deux
rendez-vous suivants. La troisième
était un cas intéressant: un utérus tel-
lement étroit qu'elle ne pourrait ja-
mais concevoir sans intervention.
Elle serait sa prochaine Vangie.

Le téléphone sonna à midi, juste
au moment où il partait déjeuner.
L'infirmière qui assurait la réception
prit un air d'excuse. «Docteur, c'est
un appel de Minneapolis d'un cer-
tain docteur Emmet Salem. Il télé-
phone de l'aéroport et insiste pour
vous parler immédiatement.»

Emmet Salem! Il prit l'appareil.
«Ici Edgar Highley.

- Le docteur Highley.» La voix
était glaciale. «Le docteur Highley de
l'hôpital du Christ dans le Devon?
(A suivre)

Train-train quotidien au Locle en 1893

L'éternel retour

Le Locle comptait 11.838 habitants. Le kilo de pain coûtait 34 centimes, la livre de bœuf 70 centimes, idem pour la bouteille de Neuch'. Belle époque que celle de 1893 dans la Mère-Commune, un siècle plus tôt exactement. Moui... Crise et chômage en composaient l'ordinaire, assortis d'une bonne sécheresse pour tout arranger. Heureusement qu'il y avait les vélos pour se distraire. Et la nouvelle numérotation des rues!

mula les énergies et les initiatives». L'expansion économique se tourne vers le Proche-Orient. Lors de l'exposition universelle à Chicago (avec participation de 35 maisons d'horlogerie suisses), «les concurrents américains eux-mêmes furent forcés de reconnaître que la montre suisse était arrivée à un rare degré de perfection».

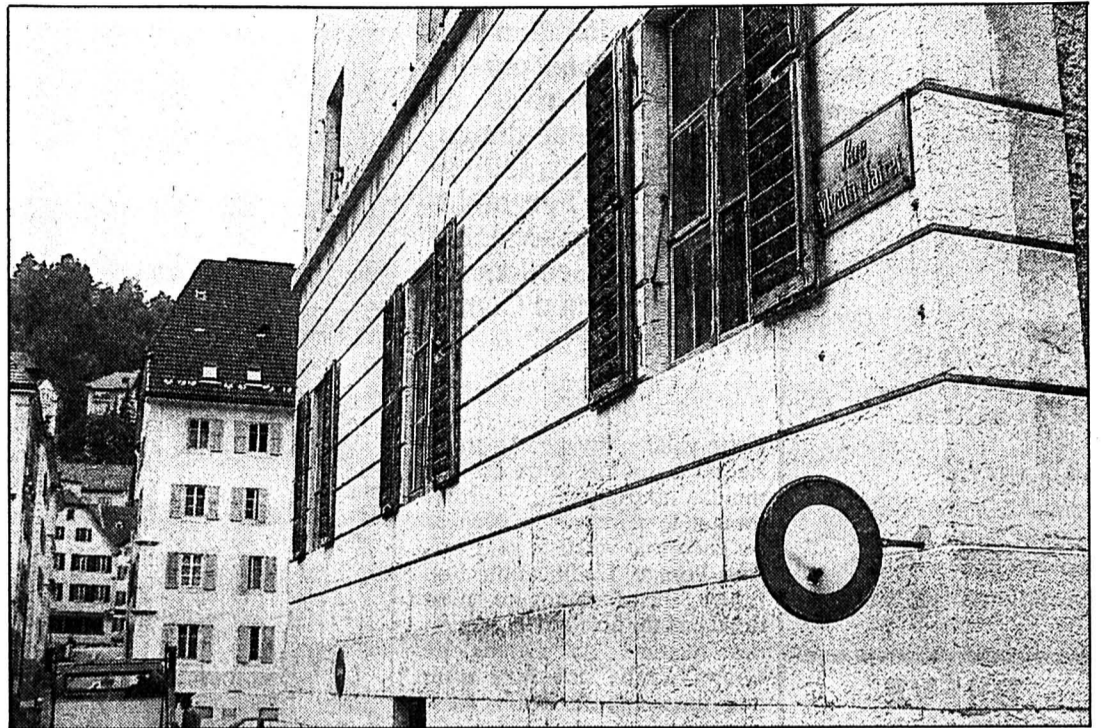
ABUS DU CRÉDIT

Et dans la Mère-Commune? Principale préoccupation: la crise. «Les causes de ce marasme des affaires étaient multiples: on parlait déjà de surproduction, on stigmatisait l'abus du crédit. Par ailleurs, on relevait un malaise général dans la plupart des pays avec lesquels on traitait».

Les autorités cherchaient à occuper les chômeurs par la création de chantiers. Par exemple, une plantation d'arbres aux Montperreux, qui malheureusement végéta longtemps, la sécheresse en étant la cause. Ce qui inspire à notre chroniqueur ces mots pleins de sagesse: «Les calamités, lorsqu'elles commencent, se multiplient et se complètent, tel un cercle vicieux».

Autre sujet de préoccupation, quoique moins dramatique: on s'effrayait de l'allure des premiers vélos et on réglementait leur vitesse aux carrefours et dans les rues en pente.

Pour en rester au modernisme, les abonnés auraient bien voulu pouvoir utiliser le téléphone jusqu'à 10 heures du soir. Requête écartée par la direction des PTT, qui voulait attendre



La rue Sylvain-Mairet

Rebaptisée il y a cent ans, mais presque fantôme maintenant...

(Impar-Perrin)

que le réseau compte au moins 200 abonnés. Résultat: les conversations continuaient d'être stoppées à 20 heures. Tant pis pour les bavards.

BAPTÊMES PEU APPRÉCIÉS

L'affaire de l'année, cependant, c'était le rebaptême des rues, nouvelle numérotation à la clé. Une centaine de maisons portaient un numéro bis ou ter, d'où de nombreux inconvé-

nients, d'autant que la numérotation allait de 1 à 1000 environ.

Dans son rapport, l'autorité exécutive fixait comme premier principe une numérotation distincte pour chaque rue, avec numéros pairs à droite et impairs à gauche, en allant d'amont en aval. Ce changement a provoqué de hauts cris. On a compté jusqu'à 923 détracteurs. Parmi les motifs invoqués: ces nouveautés allaient obliger à la correction des en-têtes de lettres!

On passa outre.

Disparurent ainsi les rues de la Couronne, des Fontaines, du Jura, de la Forge ou de la Loge, remplacées par les rues Daniel-JeanRichard, Andrié, Sylvain-Mairet, Girardet, H.-Grandjean...

Et Fritz Jung de conclure que ce fut un sage, celui qui fit inscrire au bas de la fresque de notre Hôtel de Ville ces paroles de l'Ecclésiaste: Nil novi sub sole». CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Château des Monts Swatch... et les autres collections

Les statistiques ne sont pas encore arrivées, mais l'expo Swatch au musée des Monts suscite manifestement un intérêt rarement vu! Mardi, plus de 100 visiteurs ont grimpé les escaliers. Pas mal pour un jour de semaine. Parmi les visiteurs, il y a bien sûr une catégorie de collectionneurs qui viennent pour voir, en vrai, une ou deux montres qu'ils n'ont jamais trouvées, et qui se contentent de jeter un regard distrait au reste. Mais ce n'est pas la majorité. Incontestablement, cette expo attire au musée quantité de gens qui n'y ont jamais mis les pieds et qui découvrent ses collections. Rappelons que le musée est ouvert non-stop de 10 h à 17 h, sauf le lundi. Et que le prix d'entrée n'a pas été majoré d'un centime! (Imp)

Acte de probité 900 francs perdus et retrouvés

Un habitant du Locle, qui avait trouvé une somme de 900 francs qu'un de ses concitoyens avait perdue, a eu l'honnêteté de la ramener au poste de police. C'est là que son légitime propriétaire a pu retrouver son argent. Sous déduction naturellement de la récompense usuelle. Un fort beau geste par les temps qui courent... (Imp)

AGENDA

Piscine du Communal Marathon de natation

Dimanche 29 août, à la piscine du Communal, aura lieu le traditionnel marathon de natation ouvert au public. Il est organisé par le Locle-Natation (LLN), sous l'égide de la Société suisse de sauvetage. Il débutera à 9 h pour se terminer à 19 h. Tous les amateurs de natation pourront ainsi tester leur forme en franchissant un, deux ou trois kilomètres. Ces sportifs recevront un médaille en fonction de la distance parcourue. Signalons qu'à l'occasion de cette manifestation qui n'utilisera que deux lignes d'eau, la piscine ne sera pas fermée au public. (Imp)

Séance du Conseil général des Ponts-de-Martel

Solidarité village - campagne

Lors de leur dernière séance, les conseillers généraux des Ponts-de-Martel ont marqué leur solidarité avec les gens du monde rural puisqu'ils ont accepté de revoir à la hausse la contribution aux frais de déneigement qui touchent les privés des environs qui dégagent leur chemin situé hors du périmètre de la localité.

La commune a prévu à cet effet une somme forfaitaire annuelle de 7500 francs qui sera répartie entre les ayants-droit selon une clé de répartition proportionnelle, soit 70 francs par centaine de mètres à ouvrir à condition que le chemin ait une longueur minimale de 100 mètres.

Par ailleurs, la distance du chemin est arrondie à la centaine supérieure. Le Conseil communal a encore précisé que les bénéficiaires de cette somme doivent aller la réclamer à la fin de l'hiver, au mois de mai, en passant au bureau communal.

Pour l'exécutif, ce mode de participation évite l'extension de l'ouverture, par les services communaux, de l'ensemble des chemins vicinaux et par conséquent une augmentation des

coûts à charge de la commune. Le législatif a accepté à l'unanimité ce nouveau règlement.

OUI À DEUX RAPPORTS

C'est de la même manière que le Conseil général a accepté le renouvellement d'un emprunt de 380.000 francs.

Michel Monard, président de commune, a précisé que cette somme n'avait pas d'affectation précise et qu'il s'agissait d'un emprunt d'ordre général conclu à un meilleur taux que le précédent qui s'élevait à 500.000 francs. Ces 380.000 francs constituent la consolidation du solde de l'ancien emprunt.

Le législatif a aussi accepté un rapport à l'appui de l'instauration d'une taxe pour les fouilles. Le Conseil communal a affirmé qu'il ne cherchait pas à augmenter ses recettes par ce biais, mais qu'il s'agissait de se garantir de la bienfaisance de travaux lorsqu'un entrepreneur ouvre une fouille dans une route du domaine public de la commune.

MOTION ACCEPTÉE

Dans une motion Michel Jeanerret (lib-PPN) s'étonnait que le

trottoir en construction en direction de la nouvelle fromagerie ne se prolonge pas jusque devant l'Hôtel du Cerf.

A son sens, il ne suffirait que de quelques mètres carrés de terrain à acquérir pour que cette réalisation soit complète. Il demandait que la commune demande à l'Etat de payer le tronçon manquant. Michel Monard, au nom de l'exécutif, a accepté avec réserve cette motion.

Rappelant déjà les aides de l'Etat pour le premier tronçon, il a estimé qu'il ne fallait pas se faire trop d'illusions. «Nous voulons bien vous adresser un rapport d'étude à ce propos» a-t-il dit, mais avec en finalité «le risque que cette demande de crédit soit à la charge de la commune».

C'est par 20 voix que cette motion a été acceptée. Notons aussi qu'en début de séance, François Meylan a été élu au poste de premier vice-président du législatif en remplacement de Werner Enderli et qu'Isabelle Dubois remplacera Ingrid Ducommun à la Commission scolaire. (jcp)

Anniversaire aux Ponts-de-Martel

Vingt-cinq ans pour le Chalet de la Roche

Le Chalet de la Roche de la Croix-Bleue neuchâtoise - sis en dessus des Ponts-de-Martel, direction de La Petite-Joux ou du Petit-Sommartel - a été construit en 1968. Il célèbre donc cette année ses vingt-cinq printemps. A cette occasion, une importante manifestation sera organisée dimanche 29 août.

Elle débutera à 9 h 30 par un accueil en musique, suivi d'un

culte animé par le pasteur Francis Kubler, le groupe des Gédéons et la fanfare. Par mauvais temps, il aura lieu à l'église du village; dans le cas inverse, directement au chalet (des signalisations seront posées au bord du chemin qui mène à la Roche).

Avant le repas (déjà plus de 200 inscriptions), deux fanfares proposeront un intermède musical. La partie officielle du vingt-cinquième anniversaire est an-

noncée à 14 h, avec discours et historique.

Des jeux, de la musique, des moments de partage et une projection de diapositives (une rétrospective évoquant la construction, l'inauguration et la vie du chalet) sont prévus dans l'après-midi.

Clôture de la fête aux environs de 17 h avec quelques morceaux d'ensemble interprétés par les quatre fanfares du canton. (paf)

Grande rentrée à l'Ecole technique

Tous les records battus

Les effectifs totaux de l'Ecole technique du Locle (ETLL) battent tous les records: 192 élèves étaient attendus. Un triomphe dû à l'introduction du bac professionnel, dont la première volée de 15 élèves, dont une fille, vient de faire son entrée.

Les pionniers de cette filière bac professionnel pourront, trois ans plus tard, entreprendre des études d'ingénieur à l'EICN ou ailleurs. Quant à la filière «3 ans CFC plus 1 an bac professionnel, ou 3 ans CFC plus 2 ans de formation en technicien ET», elle remporte pas mal de succès: 18 élèves commencent cette année, alors qu'on en comptait 10 ou 12 habituellement.

Les rentrées en apprentissage sont comparables aux autres années, soit 8 mécaniciens-électriciens et 15 électroniciens.

L'entrée en première année de techniciens ET est également en augmentation, avec 25 élèves.

L'effectif complet de l'ETLL

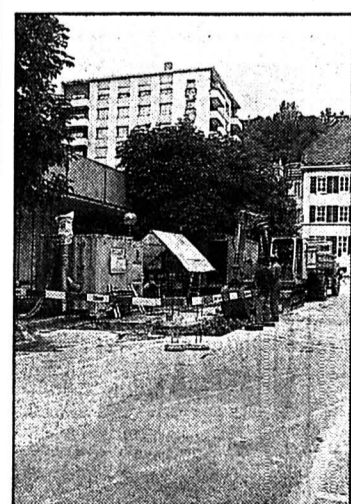
bat tous les records: 192 élèves (selon les prévisions), un score dû justement à l'introduction du nouveau bac. Il a donc fallu aménager certaines dispositions.

SE CONCENTRER SUR L'EFFICACITÉ

Mais l'école a été réorganisée de fond en comble, ce qui a évité de recourir à moult nouveaux locaux, ateliers ou labos. Les horaires modulés notamment ont été supprimés. D'autre part, comme la première année de division d'apport n'existe plus, les moyens en personnes et en équipements ont été récupérés pour mettre en place le bac professionnel, aussi bien à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel qu'au Locle. Ces nouvelles structures «nous obligent à renforcer notre collaboration entre les diverses écoles techniques afin de trouver des solutions pour être les plus efficaces possible», signale le directeur de l'ETLL Gérard Triponoz. «Des efforts importants ont été faits dans ce sens». (cld)

Rue du Pont

Interdite dans un sens



En rapport avec le chantier de la rue des Envers (pour remplacer les conduites du chauffage à distance, une fouille a été ouverte à la rue du Pont, devant la poste. De sorte qu'il est maintenant interdit de stationner sur ce tronçon et de l'emprunter dans le sens sud-nord entre les rues des Envers et Bournot.

Ces mesures d'interdiction resteront en vigueur durant un mois. Par ailleurs une chaudière provisoire à mazout a été installée sur le trottoir, devant le bâtiment de la poste. Elle permettra d'alimenter l'immeuble pendant la durée des travaux.

(Imp- photo Impar-Perrin)

Aux Forges-du-Pissoux, sur le Doubs franco-suisse

Nouveau refuge pour randonneurs

L'inauguration d'un abri pour les randonneurs empruntant les rives du Doubs a marqué dimanche dernier la traditionnelle fête des Forges-du-Pissoux, organisée par la section des Sentiers du Doubs de Grand'Combe des Bois.



A un quart d'heure du Châtelot

Un abri bienvenu pour tous ceux qui arpentent les rives.

(Impar-Prêtre)

Cette vallée sauvage et paradisiaque à souhait n'en est pas moins inhospitalière, surtout lorsque le marcheur, le pêcheur ou encore le vététiste sont pris sous l'orage. L'édification d'un refuge, même sommaire, n'est donc pas un luxe que la section des Sentiers du Doubs de Grand'Combe des Bois offre aux amoureux du Doubs franco-suisse.

Cette cabane en sapin du pays a été édifée sur l'emplacement d'un ancien rouage qui, avec d'autres éléments, constituait la forge du Pissoux, dont l'activité cessa en 1875. La construction de cet abri fut une véritable performance, sachant que l'endroit n'est accessible qu'à pied depuis le parking du barrage du Châtelot, du Pissoux via Gourdavi ou de Grand'Combe des Bois par le sentier des mulets. Les travaux de terrassement et de préparation du terrain ont débuté le lundi de Pâques et le 31 juillet. Quarante-neuf courageux char-

pentiers portèrent sur plus d'un kilomètre 150 pièces de bois qui allaient ensuite être assemblées pour former le chalet coiffé d'un toit en tôle galvanisée. Cet investissement de 25.000 FF n'aurait pu être supporté par les finances de la section de Grand'Combe des Bois sans une subvention de 8000 FF du Conseil général et un prêt sans intérêt de 5000 FF accordé ami-

calement par la société mère de La Chaux-de-Fonds. Joseph Racine, président des Sentiers du Doubs de Grand'Combe, observa en effet que «sa trésorerie serait dans le rouge» sans cette manifestation de solidarité du président chaux-de-fonnier Raymond Buhler, mais regrette publiquement que le Conseil régional n'ait pas daigné apporter sa pierre à l'édifice.

14 LÉGUMES

Dimanche, en ce jour anniversaire de la section de Grand'Combe qui célébrait ses 20 ans d'existence, les quelque 300 participants n'ont pas eu besoin de se réfugier sous la nouvelle construction, sinon pour fuir un soleil torride et une chaleur étouffante. Les membres des sections amies de Charque-

mont, de Fournet-Blanche-roche, de la Tchaux étaient là, ainsi que Thierry Perrot, président des Randonneurs du Plateau de Maïche, Jean-François Loyon, président de l'Office du tourisme et Bernard Maillot, maire de Grand'Combe. Joseph Racine, dans son propos de bienvenue, a salué également la compréhension de Paul Joriot, le propriétaire du terrain sur lequel l'abri est édifié. Il a par ailleurs insisté sur l'impérieuse nécessité qu'il y a à s'engager «pour défendre cette vallée du Doubs qui nous est si chère» (sic).

L'abri fut baptisé au vin blanc avant que soit servie gratuitement à tous les participants la soupe aux quatorze légumes savamment préparée par Philippe Maillot et son équipe de cordons bleus. Cette délicieuse portion dégagée pour la première fois cette année une bonne odeur de cresson du Doubs. Les convives, parmi lesquels la benjamine Eloïse Maillot, un mois et demi, ont poursuivi la fête dans la simplicité et la convivialité qui caractérisent les retrouvailles organisées par les Sentiers du Doubs.

Les 17 et 18 septembre prochain, ce sera à la section de Damprichard-Charmauvillers-Goumois et de son président René Bouchet, à prendre en charge l'organisation des Assises du Doubs, manifestation d'envergure centrée sur la découverte du Doubs frontière, de la Roche-aux-Chevaux à Clairbief. (pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

La Cluse et Mijoux
Septuagénaire
tué

Un automobiliste de 71 ans est mort mardi soir près de Pontarlier à la suite d'une sortie de route. Paul Petite, retraité domicilié rue Racine à Pontarlier circulait vers 21 h en direction de la capitale du Haut-Doubs par la départementale 437. Il venait de quitter Oye et Paillet lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture dans une série de courbes à hauteur de la Cluse et Mijoux. Le véhicule a terminé sa course contre un arbre. A l'arrivée des pompiers de Pontarlier le septuagénaire était décédé. Les gendarmes tentaient hier de déterminer les causes du drame. Un malaise brutal du septuagénaire pourrait être à l'origine de la perte de contrôle. (p.sch.)

AGENDA

Disco du Grand Duc
Aux enchères

Demain, à 15 heures, aura lieu la vente aux enchères publiques du bâtiment qui abritait la discothèque du Grand Duc, fermée depuis plusieurs mois. Son propriétaire est actuellement sous les verrous après avoir été pris en flagrant délit alors qu'il boutait le feu à l'établissement. (rv)

Mont Vouillot

Soirée blues au Tantillon

Ce soir, dès 20 h 20, Le Tantillon, au sommet du Mont Vouillot, présente Shotgun Blues, groupe de boogie-blues avec Rodrigue Barthet, Fabrice Bony et Patrice Patricot. Renseignements et réservations au 81 67 27 15. (dry)

BILLET-DOUBS

Mistigri

L'usine Schlumberger de Besançon, fermée depuis 10 ans, et livrée à la friche, vient, enfin, d'être rasée. C'est un nouvel épisode de la désindustrialisation de la capitale comtoise. Avant «l'usine des Compteurs» qui employa jusqu'à 800 personnes, Besançon a vu disparaître Rhodiacta du groupe Rhône-Poulenc, Lip, le distributeur CEDIS alors que Kelton voyait fondre ses effectifs et que le premier employeur industriel de la place ne dépasse pas les 500 personnes.

Devant le désastre industriel d'une ville réputée pour ses manufactures, les ténors politiques locaux gardent un étrange silence dont l'origine tient peut-être à un obscur cartel au but inavoué: se repasser le mistigri...

Le site de Schlumberger va être occupé par la nouvelle Chambre de commerce et d'industrie; le Conseil régional occupe un ancien collège privé qui menaçait ruines et embarrassait le maire de Besançon; la Chambre de commerce a cédé ses locaux actuels à une administration d'Etat; l'ancien Hôtel-Dieu, autrefois occupé par le commissariat de police et, lui aussi, livré à la friche, va être remis au président de l'Université, après de somptueuses dépenses de réhabilitation, assumées par le Conseil régional, manière, sans doute, de saluer le premier employeur régional: l'Université avec ses 16.000 étudiants! Le site des anciens abattoirs, aujourd'hui rasés, et destiné à la construction d'une «Cité des affaires» n'en a pas vu une seule à ce jour et se rabat sur le Centre linguistique appliqué, satellite de l'Université, construit par le dépanneur universel: le Conseil régional...

Sarabande ou farandole? Dans cette course-relai, on trouve immanquablement 4 acteurs de la vie politique comtoise - le président du Conseil régional, le président du Conseil général du Doubs, le président de la Chambre de commerce et le maire de Besançon - tous opposés par les étiquettes, tous réunis, comme les Frères de la Côte, dans une obscure complicité, destinée à masquer la réalité d'une ville-capitale, désertée par l'investissement industriel, refuge d'emplois dont la rémunération médiane en Franche-Comté se situe au-dessous de la moyenne française, soit 2500 francs suisses par mois. Il y a là peu de cadres, moins que sur le plan français même si un sur trois est fixé à Besançon, de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus d'agents administratifs du secteur public, au contraire de Belfort-Montbéliard qui a plus d'ouvriers et de cadres industriels.

On touche là au cœur de la fracture économique qui divise la Franche-Comté et des difficultés croissantes de sa capitale régionale qui compte beaucoup d'emplois non qualifiés, victimes désignées de la récession, et qui verra croître une certaine pauvreté, au gré de la disparition des entreprises, de la montée du tertiaire social et des dépenses d'assistance. La ville de Besançon n'avait-elle pas institué le RMI, avant même sa généralisation par Michel Rocard?

«Le Roi est mort; vive le Roi», disait-on dans l'Ancienne France. Schlumberger disparaît; vient la Chambre de commerce. Bonnet blanc, blanc bonnet? Pas tout à fait, on en conviendra...
Pierre LAJOUX

Les Gras

Vététiste égaré

La brigade de gendarmerie de Morteau a été informée hier en fin de journée de la disparition d'un vététiste, semble-t-il égaré sur les hauteurs des Gras, près de la frontière suisse. Une patrouille s'est lancée à sa recherche avec l'aide de villageois

dans ce secteur sauvage et forestier. Cet adepte du tout terrain qui devait rentrer sur son lieu de villégiature, aux Gras, n'était pas de retour plusieurs heures après l'heure fixée, d'où le déclenchement de l'alerte.
(pr.a.)

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

- DE GARDE
Médecin: Dr Gaerthner, Morteau, tél. 81 67.12.76. Pharmacie: Faivre, Villers-le-Lac. Dentiste: Dr Pujol, Morteau, tél. 81 67.19.78. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA «LE PARIS»
«Les visiteurs»: vendredi 18 h 30 et 23 h 15; dimanche et lundi 18 h 30.
«Dragon»: jeudi 18 h 30; samedi et mardi 21 h.
«Arme fatale»: jeudi 21 h; samedi 18 h 30 et 23 h 15; dimanche 14 h 30 et 21 h.
«La leçon de piano»: vendredi et lundi, 21 h.
- CINÉMA MJC
salle classée d'Art et d'Essai relâche
- DIVERS
Villers-le-Lac, salle des fêtes:

vendredi 27, de 8 h 30 à 12 h, don du sang.

PLATEAU DE MAÏCHE

- CINÉMA «LE FOYER» MAÏCHE
«Les Visiteurs»: vendredi, samedi et dimanche, 20 h 45.
- DIVERS
Maïche: samedi et dimanche, dès 8 h 30, 44e fête hippique avec courses rurales de chevaux de selle et comtois le dimanche à partir de 14 h.
Maïche: samedi, salle des fêtes, à partir de 22 h 30, bal avec les Pacemakers. A partir de 13 h 30, fête du fair-play (course)
Maïche: samedi, braderie toute la journée.
Frambouhans: samedi de 9 h à 19 h, grande foire de la rentrée.
Damprichard: au stade à partir de 19 h, concours annuel de pétanque en semi-nocturne des vétérans de Damprichard.

BAS VALAIS

Morgins, Champéry, Torgon. Louons par semaine studios, appartements, CHALET.
Tél. 021 312 23 43
Logement City (conservez l'annonce)
18-1404/4x4

ÉMILIEN

Voyant de père en fils. Cartes indiennes, boules, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures. Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84
132-12428



GRATUIT

Camping - Caravaning - Camping-cars

Journées Portes Ouvertes

27, 28 et 29 août 1993

Gratuit - Grillades et Boissons à Gogo

Avec animation et ambiance de fêtes, musique, variétés.

- Des prix sensationnels sur 150 camping-cars, caravanes, auvents et tentes en stock
- Conditions spéciales sur toute la gamme des véhicules de location 1993: Camping-car - Caravanes
- Accessoires pour le camping et le caravaning ● Tous les modèles récents

- Excellentes conditions de reprise -

+ GRANDE TOMBOLA GRATUIT

Choisissez maintenant aux conditions Portes Ouvertes et vous serez livrés en 1994

Bantam - Wankmüller S.A. - 1037 ÉTAGNIÈRES 021/731.44.82 - 83

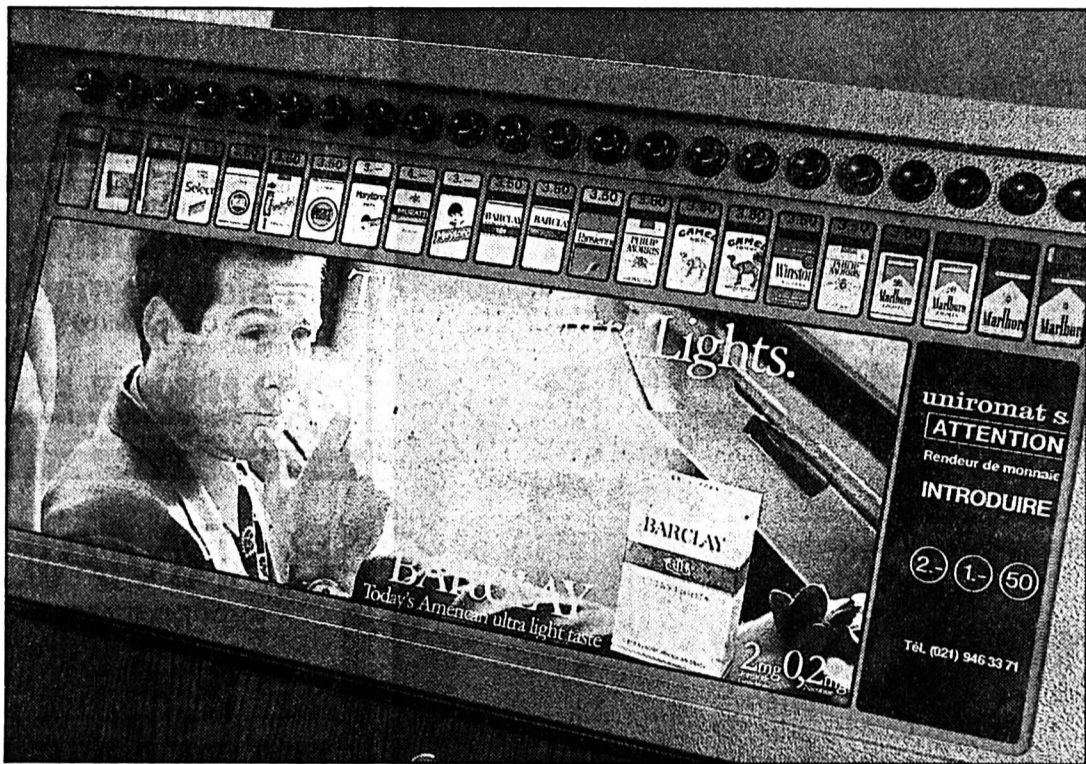
(offre valable les 27, 28, 29 août 1993, sans obligation d'achat)

Les taxes cantonales sur les distributeurs et appareils automatiques prennent l'ascenseur

La grogne après la «douloureuse»

Elles avaient passé inaperçues lorsqu'elles avaient été publiées en novembre 1992. Les premières factures depuis leur mise en application en juillet dernier sont venues le rappeler aux intéressés: les taxes cantonales sur les distributeurs et appareils automatiques ont augmenté dans des proportions atteignant presque 300 % pour certaines. Chez les indépendants, les propriétaires de salle de jeux et les distributeurs, c'est la grogne.

Willy Freiburghaus, qui tient un garage et gère un petit parc d'automates à cigarettes à La Chaux-de-Fonds, n'en revient pas: «Là, c'est plus possible, on vous décourage d'entrée, on veut tuer l'initiative privée». Motifs de cette grosse colère? La «douloureuse» qu'il vient de recevoir au titre de taxe sur les distributeurs et appareils automatiques. Depuis le premier juillet de cette année, les redevances perçues par le canton en la matière ont en effet été réadaptées. Et quelles réadaptations! Alors qu'on payait auparavant une nonantaine de francs pour un distributeur de cigarettes, on doit désormais s'acquitter de 200 francs. Sans parler de la cin-



Distributeurs de cigarettes

Les taxes ont augmenté dans des proportions considérables.

(Impar-Galley)

quantaine d'autres francs que perçoit la commune. «A ce tarif-là, il ne me reste plus qu'à retirer mes appareils», commente l'indépendant.

Même commentaire déabusé face à «cette nouvelle tuile» chez Uniromat, à Lausanne, une entreprise qui gère un parc de 1500 appareils en Suisse romande, dont 200 placés dans des établissements publics du canton de Neuchâtel: «Le jeu n'en vaut

plus vraiment la chandelle. Particulièrement dans les restaurants qui n'ont qu'un faible débit», relève Freddy Melly. «En tenant compte des taxes communales, Neuchâtel est devenu le canton le plus cher de Romandie», poursuit l'employé de l'entreprise lémanique, tout en relevant qu'avec ce système, les cigarettes sont doublement imposées, une fois sur le paquet, une fois sur le distributeur.

LES JEUX AUSSI

Et les taxes ne touchent pas que les «machines à clopes». Jeux électroniques de restaurants ou de salles de jeux et distributeurs d'essence sont aussi concernés au premier chef. Une augmentation assez impressionnante pour ces derniers puisque l'on passe de quelques dizaines de francs à 250 francs. Si du côté des stations d'essence «affermées» à une grande compagnie, on ne

devrait pas sentir grand-chose de cette augmentation, les taxes étant prises en principe en charge par la maison-mère, «c'est de nouveau les petits indépendants qui vont trinquer», relève, amer, un petit garagiste.

Quant aux «grands», même si «on arrivera à vivre avec» et que «c'est de l'argent qui va finalement dans la caisse du canton», remarque très diplomatiquement Jean-Luc Ginder, responsable du marketing chez Aral-Suisse, on relève tout de même la cherté soudaine du canton de Neuchâtel: «250 fr par distributeur, c'est beaucoup. Nous payons une moyenne variant de 150 à 200 fr dans les autres cantons».

Alors, exagérées les «douloureuses» qui vont s'abattre ces temps sur les propriétaires de distributeurs et appareils automatiques? «Ces taxes n'avaient plus été révisées depuis 1972», rétorque Maurice Frainier, pour le Département neuchâtelois de la santé et de la sécurité. «L'arrêté relatif à ces modifications a été publié en novembre 92. Nous n'avons pas reçu de remarques entre-temps, c'était pourtant assez tôt pour qu'on se manifeste». Certes oui. Il n'en reste pas moins qu'entre l'austérité d'une Feuille officielle et celle, plus «salée», du bulletin vert des taxes, certains doivent commencer à regretter amèrement aujourd'hui d'être «abonnés» à la seconde plutôt qu'à la première...

C. P.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Vendanges 93

Limitations édictées

Par arrêté du 12 août, publié hier dans la Feuille officielle, le Conseil d'Etat a limité à 1,2 kg/m² la quantité maximale de Chasselas et Riesling - Sylvaner pouvant être produite. Cette limite a été fixée à 1,2 kg/m² pour le Pinot noir et autres cépages. Pour les AOC les limites ont été fixées à 1 kg/m² pour le Chasselas et le Riesling-Sylvaner et à 0,9 kg/m² pour le Pinot noir et autres cépages. (comm-cp)

Législatif de Neuchâtel Proclamé élu

En remplacement de Roger Miserez, conseiller général démissionnaire, le Conseil communal de la ville de Neuchâtel a proclamé élu Jean Berthoud, troisième suppléant de la liste libérale-ppn à qui appartient le siège devenu vacant. (comm)

AGENDA

Concise

Jazz en vacances

Les passionnés de jazz traditionnel de toute la Suisse romande se retrouveront demain, dès 20 h, à Concise au bord du lac. «Jazz en vacances» déroulera en effet ses fastes avec au programme les «Swiss Dixie Stompers», de Biemme, le «Bowler Hats Jazzband», de Lyss, le «Cotton Club Jazz Orchestra», de Lausanne, et le «Longstreet Jazzband», de Berne. (comm)

Préfargier

Kermesse

Ce samedi, dès 9h et jusqu'à 17h, aura lieu la traditionnelle kermesse de Préfargier. Au menu, des jeux pour adultes et enfants, la vente d'objets confectionnés par les patients, un marché aux puces et une visite du parc en calèche et char à bancs. Restauration sur place et animation musicale assurée par la fanfare L'Helvetia, de Saint-Blaise, à 11 h 30 et par les Tamiffres, à 13 h 30. (comm)

Neuchâtel

Maladière en fête

L'Association de quartier de la Maladière organise, ce samedi, sa traditionnelle fête. Les animations débuteront à 17 h avec, entre autres, un lâcher de ballons. En cas de mauvais temps, la fête se déroulera à la Cité universitaire. (comm)

Colombier: appui en images à la conduite pour sous-officiers

Caméras en gris-vert

Quelle tête peut-on bien avoir quand on donne des ordres ou des instructions à ses recrues? Les caporaux de l'école de recrues de Colombier ont l'occasion de s'en rendre compte ces jours, images vidéos à la clef, dans le cadre d'une procédure de test d'un nouvel appui à la conduite pour sous-officiers qui sera généralisé d'ici à l'introduction d'Armée 95.

Après les cadres d'entreprises, ce sont les cadres de l'armée qui se mettent aux techniques modernes de «management». Celles en l'occurrence de la vidéo et de la maîtrise de la communication. A Colombier, depuis près de trois semaines, les caporaux se voient ainsi tour à tour filmés par une caméra lors de leurs données d'ordres. L'exercice est ensuite commenté et analysé dans le détail sur écran en pré-

sence du principal intéressé et d'une équipe de miliciens sensibilisée à la problématique pédagogique et spécialement dévouée à cette tâche.

Deux bus équipés de ce système vidéo ont été mis à la disposition de l'Ecole de recrues de Colombier, première école romande à tester cet appui à la conduite destiné à être généralisé à toutes les écoles de recrues d'ici 1995, à raison de trois semaines dès la 4ème semaine de l'école.

Le système a pour but premier d'améliorer la formation des cadres, explique son concepteur, le dr. Jürg Stadelmann, collaborateur scientifique auprès du DMF. Avant d'être une autocritique sur les imperfections à corriger, l'exercice se veut une recherche des aspects positifs dans le but de dévelop-

per des solutions pratiques pour améliorer sa manière de communiquer. Les images sont ensuite effacées et ne servent en aucun cas dans la procédure d'évaluation du caporal filmé. «C'est un moyen d'instruction, pas de contrôle», précise J. Stadelmann.

«C'est en tout cas un grand apport dans la maîtrise de la méthodologie de l'instruction», constate pour sa part le colonel Roland Chuard, commandant de l'école de recrues.

Et les «stars du petit écran» d'un instant? Elles ne semblent pas vraiment dérangées par l'oeil «inquisiteur» de la caméra: complément intéressant, méthode enrichissante, technique de travail positive et qui peut aussi servir dans le privé, les premiers «cobayes» romands avouent leur enthousiasme. (cp)

Conseil des jeunes de Neuchâtel

Elections le 15 septembre

Le Conseil des jeunes de la ville de Neuchâtel a tenu hier l'ultime séance de sa première législature. Des élections se dérouleront le 15 septembre dans les collèges secondaires.

Les diverses commissions du Conseil des jeunes ont présenté hier un bref rapport de leurs activités. Il en ressort que des contacts écrits ont été établis avec des conseils de jeunes à Besançon, Delémont et Le Locle. Le journal des écoles, faute d'animateur, n'a pas encore été réalisé, mais l'étude du projet est très avancée.

La discothèque du mercredi après-midi, organisée à la salle de l'AMN, a été bien fréquentée (de même que la soirée-concert de la Fête de la jeunesse). Il semble toutefois que l'information n'a pas suffisamment fonction-

né dans les collèges. La commission du bus-pyjama a été dissoute après la reprise du projet par un privé, mais le conseil reste attentif à la question.

Le succès des mercredis après-midi de sport (avant les beaux jours de l'été) a conduit le conseil à voter un crédit de 2200 francs. Il couvrira, jusqu'à la fin de l'année, les frais de cette activité qui reprendra en septembre. L'idée de soutenir certaines manifestations et démonstrations organisées par les jeunes a trouvé un écho favorable. Un document précisant les conditions de ce soutien doit encore être élaboré. Enfin, la pose de paniers de basket a débuté par la réalisation d'un premier projet dans le quartier des Valangines. Un nouveau panier, près du collège des Charmettes, a obtenu un crédit de 1500 francs.

Tous les membres du bureau étant absents, le Conseil des jeunes a été présidé hier par Noëlle-Laetitia Perret qui a été secondée par Silvio Castioni, chef du Service des écoles, et par le conseiller communal André Buhler. (at)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Jazz Estival avec les Piccadilly
Six de Zurich
Cour Château du Landeron
20 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Père incestueux condamné

A réitérées reprises, il avait contraint sa fille de 7 ans à avoir des relations sexuelles quasi complètes avec lui. Le père indigne a été condamné hier à 2 ans de réclusion par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel.

Pour sa défense, le père évoquait un complot ourdi par son ex-femme, une vengeance suite au divorce du couple. Et d'invoquer le dépôt de la plainte 3 ans après les faits reprochés.

Si l'histoire du couple a été mouvementée - père et mère ont encore habité ensemble sous le même toit près d'une année après le divorce - les indices révélés par l'enquête et l'instruction étaient accablants. L'enfant avait fait des déclarations claires et crédibles, corroborées par celles de la mère qui avait surpris une fois son mari dans la chambre de l'enfant dans une attitude équivoque. Le mari, un

être violent et pervers selon l'expertise, avait déjà, de son propre aveu, obligé sa femme à avoir des relations sexuelles sous la contrainte. La mère, qualifiée de «femme de paix» par des témoins à qui elle avait confié l'horrible secret bien avant le dépôt de la plainte, ne s'était décidée à rompre le terrible silence qu'après le départ du mari pour ne pas influencer sur la procédure de divorce. Et tout en s'assurant les moyens de protéger ses enfants par un droit de visite devant s'exercer en sa présence.

A l'heure du jugement, le tribunal a suivi en tout point le réquisitoire du procureur Thierry Béguin. Le père indigne est ressorti du tribunal les menottes aux poignets. (cp)

● Composition du tribunal:
Jacques-André Guy, président;
Anne-Marie Joray et Gilbert Capraro, jurés.

Neuchâtel: offices du travail en conférence

Le chômage, souci premier

Les offices suisses du travail, communaux et cantonaux, tiennent aujourd'hui et demain leur Conférence nationale à Neuchâtel. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz y prononcera un exposé. Cent trente participants sont attendus.

La Conférence, qui se tient à l'aula des Jeunes-Rives, est présidée par J. Göldi. L'Etat et la ville de Neuchâtel y sont respectivement représentés par le chef du Département de l'économie publique Pierre Dubois et le conseiller communal André Buhler, directeur des Services sociaux, des affaires culturelles

et de l'instruction publique. Plusieurs thèmes seront abordés lors de la rencontre, notamment celui du chômage. Cet après-midi, après l'ouverture de la conférence et un exposé du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, les participants se rendront au château de Boudry pour le repas. La journée de demain débutera par l'assemblée générale et se poursuivra avec une visite d'entreprise et une croisière. Pour tenir ses assises, la Conférence des offices suisses du travail change chaque année de canton ou se rend au Lichtenstein qui fait également partie de l'association. (at)

Le nouveau téléphone
Le nouveau répondeur

Le nouveau téléfax

Le nouveau
photo copieur



Le nouveau Multiphone AM-10 pour Fr. 990.-.

Si le répondeur vous donne l'impression de pêcher par excès, choisissez le modèle AM-5 à Fr. 750.- sans répondeur. Pour tout savoir sur les multiples talents du Multiphone, prenez contact avec nos spécialistes à la Direction des télécommunications.

LA CHAUX-DE-FONDS:
Avenue Léopold-Robert 37, tél. 039/20 16 30
FLEURIER:
Avenue D.-Jeanrichard 2b, tél. 038/61 46 78
LE LOCLE:
Rue Bournot 17, tél. 039/20 16 38

LES TELECOM PTT DANS VOTRE RÉGION:

NEUCHÂTEL:
Rue du Temple-Neuf 11, tél. 038/20 16 20

TELECOM PTT
Le bon contact

28-1557

OFFRES D'EMPLOI

Genève!

Petite entreprise, fabricant des objets en cuir, disposant d'un atelier agréable et bien équipé, cherche

homme

trentaine, dynamique, polyvalent, sachant diriger, organiser et pouvant développer produits haut de gamme. Si vous êtes ambitieux, avez déjà travaillé dans le domaine cuir, possédez un CFC ou équivalent, faites offres manuscrites sous chiffre K 18-92902, à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3.

18-92902/4x4

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons pour un travail de moyenne à longue durée

maçon qualifié et aide expérimenté

Contactez Olivier Riem ou Gérard Forino:

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

BARMAID
EXPERIMENTEE

ET

BARMAIDS
EXTRAS

BONNE PRESENTATION INDISPENSABLE

De suite ou date à convenir, se présenter ou prendre rendez-vous au 039 23 68 76

Sans permis s'abstenir

CESAR'S
LA CHAUX-DE-FONDS
Discothèque

132-12586



Intermedics S.A.

A company of **SULZERmedica**

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales, Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Nous cherchons pour notre département production d'électrodes un

ASSISTANT TECHNIQUE DE PRODUCTION

Responsabilités: - assister le responsable de production dans la motivation des collaborateurs (20 personnes) et l'organisation optimale des ressources afin d'atteindre les objectifs fixés d'entente avec la direction

Profil:

- technicien en microtechnique ou titre équivalent
- excellent sens des relations humaines
- talent d'organisateur
- excellentes connaissances techniques
- expérience de la GPAO
- expérience des normes EN 29002
- maîtrise de l'outil informatique (Excel, WordPerfect)
- bonnes connaissances d'anglais

Nous offrons: - un poste motivant et stable dans un cadre et une ambiance de travail agréables

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre munie des documents usuels à:

Intermedics SA
Ressources humaines
Mlle Ariane Nicolet
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

157-14300

Nous sommes une fabrique de machines et tôlerie industrielle située dans une nouvelle usine de 4200 m² et dotée des équipements les plus modernes.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un:

RESPONSABLE du secteur logistique

Tâches principales:

- préparation du travail;
- calcul de prix/élaboration d'offres;
- relations fournisseurs/clients.

Profil souhaité:

- CFC de dessinateur de machines ou technicien ET;
- aptitude à travailler de façon indépendante;
- bonne expérience de la tôlerie/tôlerie industrielle;
- connaissances en informatique.

Nous attendons vos offres de services avec curriculum vitae et prétentions.

Discrétion assurée.

PATRIC SA, à l'attention de M. Scemama, 29, rue de l'Horizon, 2206 Les Geneveys-s/Coffrane.

28-1447

Vous êtes:

- sympathique, souriant(e), d'humeur égale;
- sensible au développement touristique;
- disponible.

Vous avez:

- le sens des contacts humains;
- l'esprit d'initiative;
- envie de responsabilités et d'un travail indépendant au sein d'une équipe motivée;
- l'esprit marketing.

Vous connaissez:

- le français et l'allemand, parlé et écrit, et l'anglais parlé;
- le traitement de texte, PC, Vidéotex;
- les Montagnes neuchâtelaises et leurs attractions touristiques.

Alors rejoignez-nous!



Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises

L'OTMN vous offre le poste de collaborateur (trice) pour son bureau de La Chaux-de-Fonds.

Votre mission:

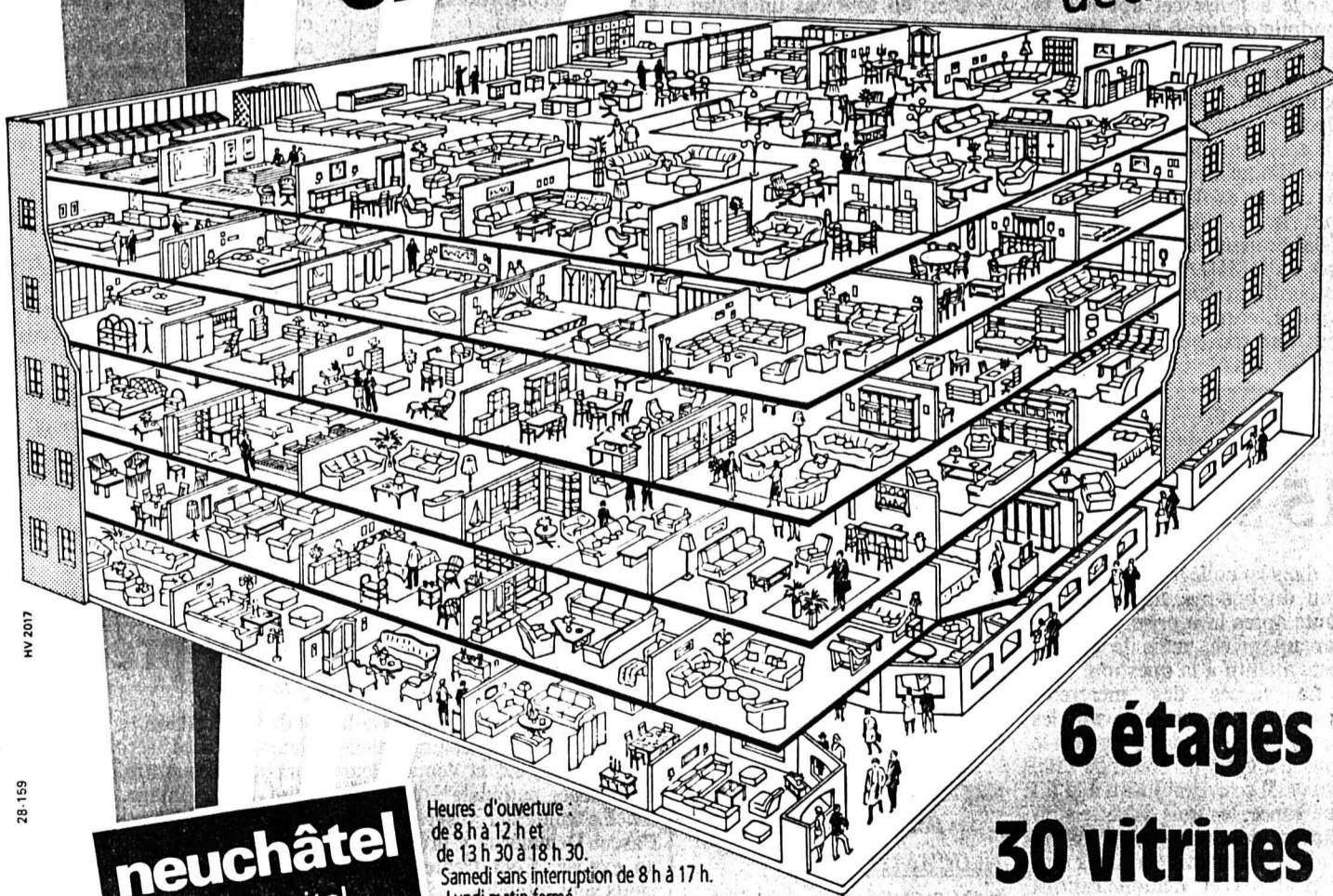
- accueil et information touristique;
- contacts avec les partenaires touristiques, hôteliers, associations de développement, communes des Montagnes neuchâtelaises, etc.
- collaboration étroite avec notre bureau du Locle.

Nous attendons votre offre et les documents usuels jusqu'au 6 septembre 1993 à la Direction de l'OTMN, J.-D. Flury, rue Neuve 11, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-12406



Le grand centre
du meuble
à voir avant toute
décision!



6 étages
30 vitrines

neuchâtel
fbg de l'hôpital
☎ 038/25 75 05

Heures d'ouverture
de 8 h à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h 30.
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h.
Lundi matin fermé.

meubles **MEYER**

HV 2017

28-159

Hôpital du Val-de-Ruz: comptes 92 acceptés et domaine agricole sous la loupe

Judicieuse solution

Rentable, tout en restant propriétaire de la Fondation de l'Hôpital du Val-de-Ruz, telle est la solution, qualifiée de «judicieuse», concoctée par la commission d'étude du domaine de Landeyeux. Une solution, esquissée en février dernier déjà, et qui, hier soir, a enfin pu être détaillée.

Vendre ou ne pas vendre? Le domaine de Landeyeux pourrait enfin sortir de son ornière: la partie habitable serait rénovée, on y réaliserait deux appartements (2,5 et 4,5 pièces) et huit chambres à disposition du personnel tournant (élèves, stagiaires) de l'hôpital qui loue actuellement 5 chambres à Fontaines. Le rural, lui, serait loué, par exemple pour y stocker du matériel, accueillir un élevage de petit bétail ou autre. Le domaine proprement dit (23 hectares) serait, lui, affermé par parcelles. Présentée par Denis Robert, président de la commission d'étude du domaine, la solution risque bien de recueillir l'assentiment de la commission générale de l'hôpital réunie en assemblée hier soir. Elle offre un

double avantage: l'hôpital reste propriétaire du domaine; ainsi géré, le domaine, remis à neuf, devient rentable.

Les transformations nécessiteraient un investissement d'environ 700.000 francs; la rentabilité annuelle brut avoisinerait les 72.900 francs, une somme qui permettrait de couvrir le coût de la réfection, la charge de l'emprunt encore sur le domaine (env. 70.000 frs), d'amortir le déficit accumulé (46.000 frs), et de constituer un fonds de rénovation pour l'entretien du bâtiment.

Qui dit mieux? Personne. Seulement, la solution doit encore recevoir l'aval de l'Etat, via le Service de l'économie agricole et la commission de démembrement.

Car, pour autant qu'il reste provisoire, l'Etat ne s'opposerait pas au démantèlement du domaine de Landeyeux. Pour autant aussi qu'on lui fasse la preuve qu'un bail à ferme normal ne peut être reconduit. Mais pareil bail (12 ans) n'est pas envisageable. Les investissements exigés s'élèvent à quelque 150.000 francs (façades, fosse à purin) et, dans ce cas, tenant compte de la location et de la charge financière, le revenu du fermier ne serait pas viable.

Dès lors, il ne reste que la so-



Domaine de Landeyeux

Coincé jusqu'à présent entre les opposants et les tenants de la vente, le domaine de Landeyeux pourrait être rénové et affermé par parcelles. Judicieuse solution, a-t-on entendu hier soir.

lution de l'affermage par parcelles (de 3 hectares au maximum), une solution qui offrirait, de surcroît, un revenu à d'autres agriculteurs intéressés.

La commission d'étude doit

maintenant envoyer une version définitive de son projet au Service de l'économie agricole. Si sa réponse est positive, il sera soumis à la Commission générale, seule habilitée à se prononcer

sur les crédits nécessaires aux transformations de la ferme.

Il faudra néanmoins faire vite, car la dénonciation du bail actuel prend effet au 30 avril 94.

S. E.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVES

Fleurier
Nouveau conseiller général

Lors de sa séance du 16 août, le Conseil communal de Fleurier a proclamé élu conseiller général Christian Mermet, suppléant de la liste Forum. M. Mermet remplace Gilbert Bieler qui a démissionné pour des motifs professionnels. (mdc)

Buttes
WC à la gare

La gare de Buttes, rénovée de fond en comble l'an dernier, n'a toujours pas de WC publics. L'Office fédéral des transports vient toutefois d'approuver le projet du RVT concernant leur construction. Les voies de recours sont ouvertes pendant trente jours. (mdc)

AGENDA

Fontainemelon

La disco de la musique

Samedi soir, la fanfare L'Ouvrière de Fontainemelon organise sa soirée disco au village. Animée par Disco-Vibration, elle débutera à 21 heures à la salle de gymnastique. Musique de tous les styles et ambiances garanties.

Valangin

Installation du pasteur

Le pasteur Daniel Mabongo sera installé dans la paroisse de Fontaines, Valangin et Boudevilliers le dimanche 5 septembre prochain. Un culte sera célébré à la Collégiale de Valangin à 9 h 45, suivi d'un apéritif au collège. (comm)

Savagnier

La Fête au Battoir

Peu commune, cette «Fête au Battoir», samedi à Savagnier. Fidèle à son style, l'association «Animation 2065» a fait dans la dentelle. Jugez plutôt: Dès 18 h, apéro carabiné, copieux menu (bœuf «chaudronné aux petits oignons», sur inscription), buffet de salades, stand de crêpes, assortiment de glaces. Dès 20 h 15, musique et danse avec l'orchestre La Bandelle PTT de Neuchâtel. En prime, tout au long de la soirée, une équipe d'artistes de rue vous divertira avec leur numéro de jonglage et de pantomime. Tout un programme. (comm-se)

Concours de chevaux à Cernier

De jolis poulains

Organisé par le Syndicat d'élevage chevalin neuchâtelois, le concours d'automne s'est déroulé mardi matin, à Cernier, à l'est de la halle de gymnastique.

Sous l'œil attentif d'experts fédéraux, soit Eugène Roch de Rolle et Hans Ruedi Schürch de Morat, les éleveurs ont présenté une quinzaine de bêtes, juments, pouliches et poulains.

Ce concours est obligatoire pour les chevaux munis d'un

certificat et inscrits dans les registres. Les bêtes sont jugées selon trois critères: le type (représentatif de la race), la conformation (l'encolure et les aplombs) et l'allure au trot.

Mardi, on a pu admirer des juments et leur poulain, en majeure partie de la race Franches-Montagnes. Seuls les jeunes chevaux étaient jugés, mais lors de la taxation maximale, les juments étaient bonifiées d'un

point, élément important pour la valeur marchande. La valeur maximale pour les poulains de six mois est de 80 points, et de 82 pour ceux de dix-huit mois.

Au terme du concours, deux poulains de six mois ont reçu la rosace et sept ont obtenu 79 points. Tandis que quatre poulains de dix-huit mois ont reçu 81 points, et un autre, de la race Haflinger, n'en a obtenu que 80. (ha-se)

Train à vapeur du Val-de-Travers

La Pacifique est de retour

Amoureux de la traction à vapeur, à vos agendas. Dimanche, la Pacifique 01-202 du VVT (Vapeur Val-de-Travers) est de retour. La vieille dame de fer promènera ses 200 tonnes entre Saint-Sulpice et Les Verrières.

La circulation de la Pacifique est toujours un événement. Même à l'époque dorée de la vapeur, il n'y a jamais eu de si grosse locomotive en service sur le réseau ferré suisse. Homologuée en juin dernier, la 01-202 a déjà fait le voyage des Verrières le 27 juin et

retournera, pour la dernière fois de l'année, le dimanche 3 octobre.

La Pacifique s'ébranlera de la gare VVT de Saint-Sulpice dimanche à 10 h 40 pour arriver à Travers à 11 h 15. Elle en repartera à 11 h 55 pour atteindre Les Verrières 22 minutes après midi. Après une pause bienvenue pour gaver d'eau le monstre, la 01-202 quittera le village frontière à 13 h 45 et sera à Travers à 14 h 10. Elle quittera cette localité à 14 h 45 pour être de retour à Saint-Sulpice à 15 h 15. Les voyageurs pourront ensuite visi-

ter les dépôts du VVT et découvrir les trésors qu'ils abritent. Nul doute que la Krauss-Maffei, la 241 A65, la Tigerli E3/3 et autre C 5/6 auront de nombreux admirateurs. Notons encore qu'une navette ferroviaire est prévue entre Saint-Sulpice (départ à 16 h 55) et Fleurier (arrivée à 17 h) pour permettre à chacun de retrouver son véhicule à moteur et prendre le train à destination de Neuchâtel. Renseignements et réservations auprès de Brigitte Roulin, au téléphone 038/61 36 78. (mdc)

Société des Gorges de la Poëta-Raise

La promotion par l'art

Fidèle à sa tradition biennale, la Société des Gorges de la Poëta-Raise a tenu son assemblée générale, qui a eu lieu samedi dernier, en pleine nature. L'occasion pour le président Denis Horisberger d'informer les quelque 150 personnes présentes sur la bonne marche de la société.

Forte de près de 2000 membres, dont 1600 payent régulièrement leurs cotisations, la Société des Gorges de la Poëta-Raise voue une grande attention à l'entretien du site. L'an dernier, elle a

quelque peu mis à mal sa caisse en investissant 66.000 fr pour la construction d'un nouveau pont voûté en pierre taillées et la transformation d'une cinquantaine de marches.

Les prochains travaux, qui devraient commencer cet automne ou au printemps 1994, concernent la réfection du sentier du Breuil. Terrassement, ballastage, entretien du sentier et construction de 250 marches d'un chantier long de 1200 mètres coûteront près de 30.000 fr. La société, conformément à la législation neuchâteloise, pour-

ra, dans ce cas, compter sur l'appui financier de l'Etat et des communes.

Enfin, le président Horisberger a proposé que la société se soucie d'encourager la promotion artistique du site. Au lieu d'une carte postale tirée d'une diapositive, il est question de faire appel à des artistes vaudois et neuchâtelois pour réaliser la carte tirée chaque année à 4000 exemplaires et servant à la promotion des gorges. On renouvellerait ainsi avec une tradition qui avait cours dans les années 40-50. (comm-mdc)

Les Geneveys-sur-Coffrane

Haase & Kühn reprend une société allemande

Haase & Kühn SA, une société dont le siège est établi aux Geneveys-sur-Coffrane, a repris l'entreprise allemande Nadel und Platinenfabriken GmbH, à Chemnitz. La transaction a été réalisée par l'intermédiaire de la Treuhandanstalt. Elle permet le maintien de 60 emplois, grâce à un investissement de deux millions de DM, précise un porte-parole de la Treuhand.

Le contrat a été signé le 13 juillet dernier. Le prix de la privatisation s'est élevé à 500.000 DM. L'entreprise allemande faisait partie du groupe Texima

AG, liquidé depuis. Il y a trois ans, la société qui fabrique des aiguilles et des platines pour machines textiles, employait 800 collaborateurs dans sept centres de production. Haase & Kühn a repris l'ensemble du capital de l'entreprise allemande, a confirmé hier un porte-parole de la société neuchâteloise.

Haase & Kühn est une société spécialisée dans la fabrication d'aiguilles pour machines à tricoter, qui emploie 35 collaborateurs et ne publie pas ses chiffres. (ats-se)

38e Mi-Eté des Bayards

La réussite, toujours



Les années passent, mais les Bayardins et de nombreux Vallois ne s'en lassent pas. La Mi-Eté des Bayards, qui a vécu sa 38e édition le week-end dernier, a connu la réussite.

La bal masqué ou costumé du vendredi soir, aux sons de l'orchestre Festival, a attiré de nombreuses personnes. Trente-six enfants et quarante et un adultes ont pris part au concours organisé à cette occasion. Chez les

jeunes, le premier prix est revenu à Roxane Nicaty et chez les adultes à Monique Dreyer.

La fête s'est poursuivie le samedi avec le bal conduit par la formation de Michel et Claude Geney, qui n'ont pas lésiné sur les changements de costumes, et le dimanche avec l'après-midi des enfants. Sans oublier le bal de clôture animé par Jack Berry.

(Texte et photo mdc)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Le domaine agricole de la Clinique de Bellelay abandonne porcs et cultures

Un modèle de production intégrée

Abandon de l'élevage porcin et de la culture des champs, réduction de la surface utile, concentration des forces sur l'élevage chevalin, la protection de la nature et le tourisme: le domaine agricole de la Clinique psychiatrique de Bellelay va devenir un modèle de production intégrée.

Le Conseil exécutif a adapté le programme d'exploitation du

domaine agricole de Bellelay aux nouvelles orientations des politiques financière et agricole bernoises. Le nouveau programme est conforme aux directives adoptées par le gouvernement en matière d'écologie et d'agriculture.

FORMATION ET EXPÉRIMENTATION

C'est ainsi que la production et les surfaces cultivables seront limitées, notamment avec l'affermage de 20 hectares. De plus, l'accent sera mis sur la protection de la nature, le tourisme et l'élevage de chevaux.

Les fonctions que remplit le

domaine de Bellelay pour le Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA), à Loveresse, seront élargies. Le gouvernement charge Bellelay et Loveresse d'un mandat de formation et d'expérimentation dans le domaine de l'élevage chevalin et bovin, ainsi que dans le secteur de l'exploitation extensive.

Pour conjuguer au mieux les intérêts de la formation, de la protection de la nature et de la rentabilité économique, il a été décidé de rattacher le domaine de Bellelay à la Direction de l'économie publique, donc concrètement au CFVA, dès le

1er janvier prochain. Jusqu'ici, le domaine faisait partie intégrante de la clinique et relevait conséquemment de la Direction de la santé.

UN CENTRE D'ÉLEVAGE DU FRANC-MONTAGNARD

Le nouveau programme d'exploitation est basé sur le meilleur parti à tirer des qualités de la région et donc le renoncement à l'agriculture et à l'élevage de porcs. Le domaine figurant dans l'inventaire des paysages de marais dignes de protection, toutes ses terres doivent être exploitées de manière aussi écologique et extensive que possible. Dans ce

sens, le canton veut réaliser là, en collaboration avec divers organismes, un véritable modèle de production intégrée.

Par ailleurs, le domaine de Bellelay est le seul établissement du canton qui élève des étalons des Franches-Montagnes. Il faut promouvoir cette qualité et faire de l'établissement, en collaboration avec les organisations équestres, un véritable centre d'élevage des Franches-Montagnes. En commercialisant l'élevage de chevaux à l'aide d'un programme attractif et en revalorisant la zone protégée, on ne peut qu'augmenter la valeur touristique de Bellelay. (oid-de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

J.-J. Wahli à Bienne Nouvelle agression

Des inconnus ont une nouvelle fois agressé l'éditeur biennois Jean-Jacques Wahli, vendredi passé, ont rapporté hier deux quotidiens. Le jeune homme a déposé plainte et une enquête est en cours, confirme le président du tribunal, Michel Moeckli, qui refuse pour l'instant d'en dire plus. Une main tailladée et brûlée par ses agresseurs, qui l'ont forcé à écrire une lettre anonyme et à se couper les cheveux, J.-J. Wahli a l'intention de se reposer à l'étranger.

(ap)

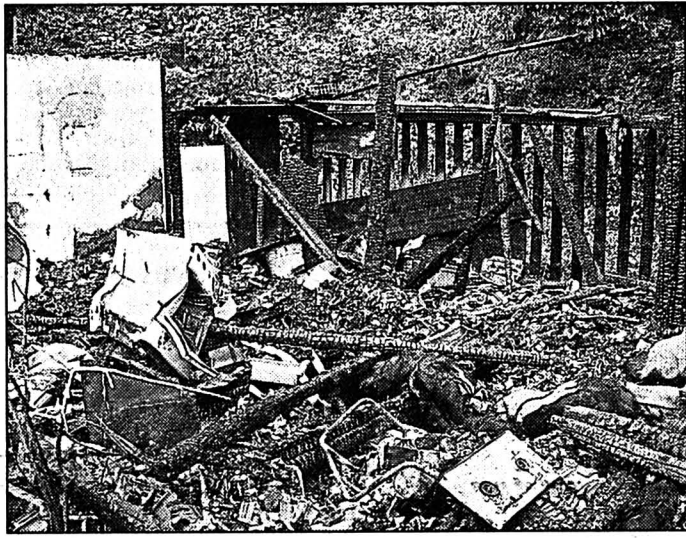
Saint-Imier Nouveau visage au législatif

Le Conseil municipal de Saint-Imier a pris acte de la démission présentée par Ruth Keller en tant que membre du Conseil général. Les autorités la remercient pour le travail effectué au service de la communauté. Pour la remplacer, Ariane Sprunger-Aellig a été déclarée élue membre du législatif, conformément aux résultats des élections du 2 décembre 1990. L'exécutif la félicite et lui souhaite plein succès dans cette activité.

(cm)

Incendie d'une baraque au col de Pierre-Pertuis

Pompiers grièvement blessés



Dans la nuit de mardi à hier, l'incendie qui s'est produit dans une baraque située au sommet du col de Pierre-Pertuis, a fait trois blessés, dont deux sont grièvement atteints.

Vers 0 h 45, une information parvenait au 117, selon laquelle une baraque, appartenant au Moto-Club de Tavannes, était la proie des flammes. Le corps des pompiers tavannois a immédiatement dépêché sur place une dizaine d'hommes, avec le camion tonne-pompe. Et tandis que deux sapeurs s'affairaient à leur tâche d'extinction, à proximité immédiate du sinistre, une violente explosion s'est produite dans la baraque en flammes. Elle a projeté les deux hommes en arrière, sur plusieurs mètres.

Brûlés au visage et aux bras,

les deux pompiers ont été transportés à l'Hôpital régional de Moutier.

Un automobiliste de passage, qui avait donné l'alarme, a également été blessé. Il a été touché à l'avant-bras par un éclat métallique.

L'explosion a été provoquée par une bouteille de gaz entreposée dans la baraque, ainsi que l'ont constaté les services spécialisés de la police cantonale. L'enquête se poursuit quant aux causes du sinistre en lui-même, encore indéterminées hier soir.

La baraque, qui se dressait à une centaine de mètres au-dessus de la route cantonale, est complètement détruite, ainsi qu'on peut le constater sur notre photo. (de-pcb)

Courtelay-Cormoret: rencontre jurassienne de jodel

Tout pour le folklore

Organisée par l'«ECHO de la Doux», la 44e rencontre jurassienne des jodleurs se tiendra en cette fin de semaine à Courtelay et Cormoret.

Cette rencontre annuelle, 44e du nom, réunira et verra se produire bien sûr les douze ensembles qui forment l'Amicale jurassienne. Mais préalablement, soit samedi soir à la halle de gymnastique du chef-lieu, c'est à une grande soirée folklorique, avec des invités de renom, que les organisateurs invitent cordialement le public.

Le Jodler-Club de Münsingen, ensemble fort réputé, ainsi que le groupe de musique à bouche «Mulorgeler vom Aare-

tal», de Kiesen, et le duo formé de Stéphane Haldimann et Andreas Gerber, donneront un concert auquel participera également le Jodler-Club de Cormoret.

A l'issue du spectacle, l'orchestre bernois «Gipsy Brothers» emmènera le bal, tandis qu'on trouvera sur place cantine avec restauration chaude, bar et autres animations telle qu'une tombola.

EN PLEIN AIR

Dimanche, si les conditions météorologiques le permettent, la rencontre jurassienne en elle-même se déroulera en plein air, soit sur le pâturage du Droit de Cormoret. Là aussi, on trouvera

cantine et bar, la restauration chaude étant annoncée dès 11 heures.

A partir de 13 h, les douze clubs de l'amicale, qui proviennent de tout le Vallon, de la Vallée de Tavannes, de la région tramelote et même du Val-de-Ruz, se produiront à tour de rôle. Chant et musique folkloriques seront rois ce dimanche, d'autant plus que «Les Amis de la Schwytzoise» seront de la partie aussi. (de)

● Rencontre jurassienne des jodleurs: samedi 28 août, 20 h, grande soirée folklorique à la halle de Courtelay; dimanche 29 août, 11 h, pâturage du Droit de Cormoret (ou halle de Courtelay en cas de mauvais temps).

Sixième Triathlon du Centaure à Saint-Imier

Participation fort relevée

La sixième édition du Triathlon du Centaure, ce samedi à Saint-Imier, s'annonce prometteuse: les tenants du titre défendront leur bien face à une belle brochette de prétendants.

Anne Defrancesco-Marchand, qui a déjà remporté l'épreuve par trois fois, et Valentin Ackermann, tous deux vainqueurs l'an dernier, font certes figure de favoris. Mais ils auront affaire à forte partie, la liste des inscrits - limitée à 64 concurrents, pour des raisons d'organisation -

comportant notamment les noms de plusieurs participants fort bien classés en 1992, ainsi que de sportifs bien entraînés, provenant de La Chaux-de-Fonds et du Jura. Les organisateurs, Jean-Philippe Santoni et Eric Orval, soulignent par ailleurs que les effectifs ont nettement augmenté, cette année, dans la catégorie féminine.

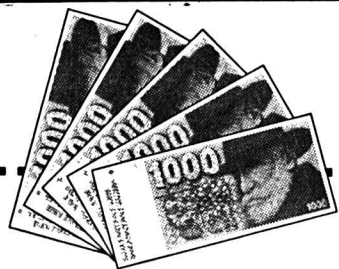
Le cœur de l'épreuve battra à la piscine en plein air, d'où les concurrents s'élanceront pour franchir tout d'abord 500 m à la nage, puis 20 km à bicyclette

(jusqu'au Convers et retour) et enfin 5,5 km de course à pied, jusqu'à Sonvilier et retour, le long de la Suze.

A relever que le premier homme et la première femme recevront une statuette de bronze signée Ilko Vangelov. (de)

● Triathlon du Centaure, samedi 28 août, piscine de Saint-Imier: premier départ à 9 h 50, dernier concurrent attendu vers 13 h; résultats et remise des prix à 14 h, au Buffet de la Gare.

FINANCE



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

IMMOBILIER

A louer ou à vendre
AUX BREULEUX
Attique neuf de 6½ pièces
260 m², grand luxe. ☎ 032/93 31 25
160-16046

À REMETTRE
entreprise d'étanchéité
dans les Montagnes neuchâtoises.
Pour renseignements écrire sous chiffres G 132-744115 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Particulier cherche
terrain à bâtir
équipé, pour construction, villa mitoyenne. Situation ensoleillée et calme.
Faire offre sous chiffres
O 132-743864 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A VENDRE à Saint-Imier
(entre Bienne et La Chaux-de-Fonds)
MAISON FAMILIALE
5½ pièces

cuisine agencée, salle à manger avec cheminée, 4 chambres, salle de bains + W.-C. séparés, sauna, terrasse et alentours.
Prix: Fr. 480 000.-.
☎ 039/41 35 17 de 19 à 21 heures.
410-108809

espace & habitat

À VENDRE
A La Chaux-de-Fonds, quartier de l'Est, situation calme avec ensoleillement maximum et vue sur la ville
APPARTEMENT 41/2 PIÈCES
avec garage, place de parc, 3 chambres à coucher, salon salle-à-manger, grand balcon, cuisine habitable, salle de bains, W.-C. séparés et cave
132-12185
Tél. 039/23 77 76-77

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt
appartement
3½ pièces neuf
cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéramique, 2 salles d'eau, libre tout de suite ou à convenir.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Perruccio
Mlle Huguenin.
☎ 039/31 16 16 ou le ☎ 077/23 51 91
241-220388

Votre pied à terre à
VERBIER

De privé:
1½ PIÈCE
au centre
(3-4 personnes), meublé.
Fr. 85 000.-.
STUDIO
au centre, meublé.
Fr. 69 000.-.
Tél. 026 31 15 16.
36-501016/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre:
affaire commerciale
facile à exploiter.
Installation + stock.
Fr. 25 000.-.
Tél. 037 41 33 23.
534-101.445/4x4

A vendre
Chalet
Week-end
au Val-de-Ruz
1000 m² arborisé,
5 chambres, carnotzet, eau courante, électricité,
TV câblée, garage.
Fr. 200 000.-
Vaisselle, meubles, etc.
Ecrire sous chiffres
P 132-744093 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

DIVERS

Commerce de viande sa
Y. Meys & J.M. Python
☎ 029/2 33 22
1635 La Tour-de-Trême/Bulle

Avantageux: viande en gros

	le kg
Quartier arrière bœuf	16.10
Cuisse de bœuf	13.40
Demi-bœuf	11.40
Quartier avant bœuf	8.60
Epaule de bœuf	10.90
Train de côtes	9.90
Demi-porc	7.05
Carré de porc	13.50
Agneau ent. ou demi	14.80
Baron d'agneau (gigot ou côtelette)	19.50
Morceau de bœuf 5-8 kg (steak, bourguignonne, charbonnade, rôti) de 18.50 à 28.-.	

130-12078/4x4

Mesures d'économies de l'Etat jurassien

Cinq millions récupérés

Au cours d'une conférence de presse, le ministre des Finances, François Lachat, a présenté hier à Delémont le programme d'économies de 1994 qui prévoit de récupérer 5,07 millions de francs et la reconduction des mesures prises en 1993 qui ont rapporté 20 millions. Malgré cela, le déficit présumé de 1994 devrait dépasser les 20 millions, de sorte que d'autres économies seront encore nécessaires à l'avenir.

Vu ces éléments, le Gouvernement propose de reconduire les économies décidées en 1993, soit 5,95 millions de charges de personnel (dont 3,25 de contribution de solidarité, 7,65 millions de diminution de subventions et 7,2 millions de recettes nouvelles (droits de mutation et taxe sur les véhicules).

PROGRAMME PÂLOT

Les propositions d'économies 94 paraissent fort pâlottes. La suppression de 25 emplois réduira les dépenses de 2,3 millions; la réduction des subventions sociales 1,35 million. La baisse du traitement assuré à la Caisse de pensions apporte 0,95 million. D'autres menues épargnes et 250.000 francs de recettes nouvelles donnent un bonus de 5,07 millions, soit 20% du déficit présumé.

L'exécutif propose encore de renoncer à former des enseignants en économie familiale, de réduire les frais de lutte contre l'alcoolisme, d'aide au logement, de réservation de terrains à bâtir, d'indemnité aux travailleurs dont l'entreprise tombe en faillite (entreprises du canton seulement), ce qui ne rapportera rien mais évitera de nouvelles dépenses.

Il entend même supprimer l'allocation de garde de soins à domicile, alors qu'elle avait été incluse dans la loi afin de faire à terme des économies sur les coûts d'hospitalisation. La contribution de solidarité, de 1 à 4,25%, bien que source d'inégalité en cas de doubles salaires, demeurera telle qu'adoptée en 1992.

En revanche, le renchérissement, s'il y en a, sera payé à tous les fonctionnaires. Ceux qui le voudront pourront prendre une semaine de congé supplémentaire non payée (70 intéressés).

Le personnel sera réduit sans licenciement de façon linéaire par département. On créera une classe d'attente pour chaque fonction. On évitera de recourir à du personnel temporaire, par diverses astuces comme le personnel polyvalent ou le groupement de secrétariats. Un économiste, payé par l'assurance-chômage, étudiera ces mesures dites de rationalisation. Le temps partiel et l'horaire saisonnier y contribueront aussi. Les subventions aux sportifs seront grignotées de 10% supplémentaires.

On espère enfin réduire les honoraires des avocats d'office

des ¼ aux ⅓ des montants fixés par les juges.

CATALOGUE IMPOSANT, MAIS...

Le document d'économies comporte certes une multitude de mesures encore à étudier et dont la réalisation entraînerait des économies importantes. Tant qu'il ne s'agit que de projets, on peut faire l'économie de leur évocation. Il n'est en revanche pas du tout question de compenser le renchérissement au sujet de la taxe sur les véhicules à

moteur (30% = 5 millions), ce qui fera plaisir à tous les automobilistes. De même, la défalcation des intérêts passifs ne subit pas de restriction non plus, ce qui réjouira les propriétaires d'immeubles.

Si ces diverses économies sont acceptées, le déficit budgétaire de 1994 restera de l'ordre de 25 millions. Personne ne sait comment on envisage de le résorber à l'avenir, ce qui constitue la grande faiblesse de l'ensemble des mesures prévues.

V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Lajoux
100 habitants en plus

Lajoux a rattrapé son retard. C'est la première fois depuis 5 ans que la commune de La Courtine passe les comptes dans les délais. Ceux de 92 sont bons. Ils présentent un déficit de fonctionnement de 21.398 francs après un amortissement extraordinaire de 41.000 francs. Si les charges ont augmenté à Lajoux, les rentrées ont suivi en raison de la hausse de la population, le village gagnant 100 habitants en 10 ans (600 habitants aujourd'hui). Les investissements de l'ordre de 364.000 francs ont porté sur l'acquisition d'un terrain de 30.000 m² situé au milieu du village (Clos Miserez) destiné à la zone à bâtir, la réalisation des canalisations de Fornet-Dessus et la nouvelle école secondaire. A noter aussi le vote d'un crédit de 50.000 francs pour réaliser un trottoir desservant le nouveau quartier de Dos Les Laves à la sortie est du village.

(mgo)

Négociations
chez Von Roll

Confiance aux syndicats

Dans une résolution, les travailleurs de Von Roll chargent le syndicat FTMH de défendre leurs intérêts dans les négociations portant sur une dérogation de paiement du 13e salaire annuel et une prolongation de la durée du travail. Des horaires souples sont admissibles afin de surmonter les difficultés économiques, mais il n'est pas question de porter atteinte aux salaires. Des propositions touchant l'organisation structurelle de l'entreprise seront aussi faites.

(comm-vg)

PARTI PRIS

Un effort vigoureux s'impose!

Les finances cantonales manquent de vitamines. Au lieu de leur en prescrire, le programme d'économies qui sort des cuisines gouvernementales est un cake financier diététique, sans couleur, peu consistant, qui fait dans la cosmétique, au lieu de préconiser les mesures (impopulaires) adéquates.

A part des ingrédients judicieux - suppression de 25 emplois, aide en cas de faillite et au logement, 2e pilier - les maîtres-queux ministériels ne mijotent pas les sauces qui pourtant s'imposent: blocage des annuités, baisse des (trop) hauts salaires, adaptation de la taxe

des véhicules au renchérissement, limitation des défalcatons d'intérêts passifs, lutte contre la fraude fiscale.

Ainsi le déficit serait proche de zéro et nos ministres pourraient prendre leur retraite la tête haute et abandonner les visages de chiens battus qu'ils arborent aujourd'hui et qu'ils ne méritent manifestement pas.

Alors, messieurs, courage, un dernier coup de collier vigoureux peut vous faire avaler le déficit budgétaire, si vous en avez vraiment la volonté politique.

Victor GIORDANO

Femme blessée par balle près de Delémont

Un incident de la police locale?

Nous avons indiqué dans l'édition d'hier qu'une femme avait été blessée par une balle tirée par la police jurassienne dans la nuit de lundi à mardi. La blessure (au bras?) ne semble pas être grave.

La juge d'instruction de Delémont, dans un communiqué succinct, a indiqué que c'est suite à une course-poursuite que les faits sont survenus.

Le «Quotidien Jurassien» a donné quelques détails sur cette

affaire. La police ne dément pas s'en remettant à la juge d'instruction Corinne Suter. Les faits se sont produits vers trois heures du matin.

Un automobiliste prévôtois a forcé un barrage policier à la sortie de Moutier avec une grosse voiture américaine. Il était accompagné d'une femme étrangère.

La course-poursuite s'est amorcée. Une voiture de la police jurassienne (avec un agent

cantonal et un agent de la police locale de Delémont à bord) est entrée dans la danse. Les fuyards ont été coincés près de Soyhières.

C'est en allant contrôler leur identité, armes au poing, qu'un coup malheureux serait parti. Il serait le fait de l'agent local. Il semble également que le conducteur ne fuyait pas la police en raison d'un délit mais pour une question d'alcool au volant.

Mgo

Exécutif jurassien

Subventions allouées

L'exécutif jurassien vient d'octroyer toute une série de subventions. Pour l'information diffusée par le groupe Sida-Jura, une somme de 14.000 francs a été allouée. L'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens reçoit un montant de 1800 francs alors que les Jeunesses musicales de Delémont se voient allouer un montant de 2000 francs. Enfin 3800 francs vont à L'ASPRUJ et tout autant à la section jurassienne de la Ligue suisse du patrimoine. (mgo)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

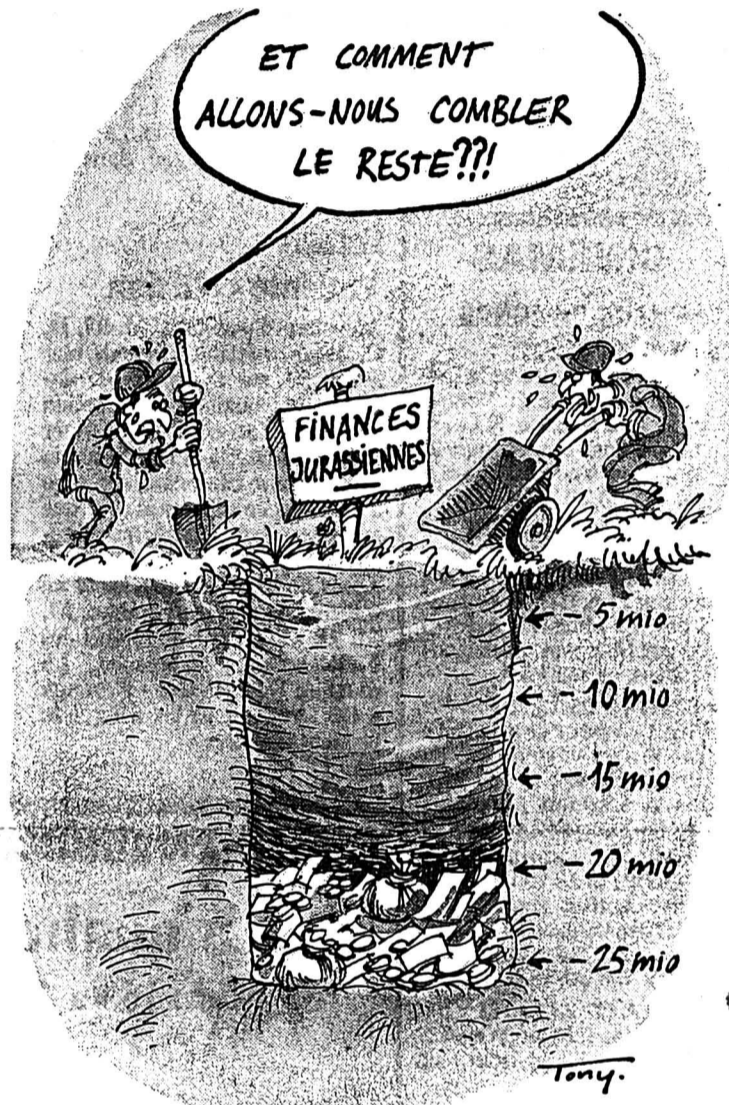
● MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.



DIVERS

IMMOBILIER

SPECTACLES - LOISIRS

FUST CUISINES BAINS

Pas de rénovation de cuisine/salle de bains sans une offre FUST 100% concrète!

Venez voir l'une des expositions-cuisines FUST (sans oublier les dimensions). Conseil à domicile sur demande.

Entreprise générale Fust

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%.

FUST CUISINES/BAINS

ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
05-2569-280/4x4

NEUCHÂTEL

A vendre à 2 km du centre ville, à proximité immédiate d'un arrêt de bus, avec places de parc privées

MAGNIFIQUE IMMEUBLE

Convient particulièrement pour profession libérale, indépendant, cabinet médical ou dentaire, fiduciaire, étude ou bureau d'architecture. Prix intéressant.

Faire offre sous chiffres
M 028-766970 à Publicitas,
case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A louer ou à vendre à CHÉZARD, proche de l'école et des transports publics

SUPERBE VILLA MITOYENNE

neuve de 4 chambres à coucher, salon avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains et W.-C. séparés, garage et place de parc. Location mensuelle Fr. 2100.- + charges.
☎ 038/24 77 40.

28-40

À LOUER OU À VENDRE

locaux industriels neufs

Possibilité de diviser. Accès aux camions. Prix de location: Fr. 110.- le m² par an.
Renseignements: ☎ 039/26 05 58, heures de bureau.

132-12838

Giron des fanfares des Franches-Montagnes

Les Pommerats

27-28-29 août 1993

Vendredi 27 août - 21 heures

Super Disco-mobile OVER'NIGHT

Samedi 28 août - 20 h 45

Concert de gala de la Musique Municipale de la ville de Genève

22 h 30: Danse avec «Océan»
Corinne et Fabienne Chapuis

Dimanche 29 août - 8 h 30

Auditions des fanfares à l'église - Concert apéritif de la

Musique Municipale de la ville de Genève

14 h 00: Concours de marche avec 11 sociétés

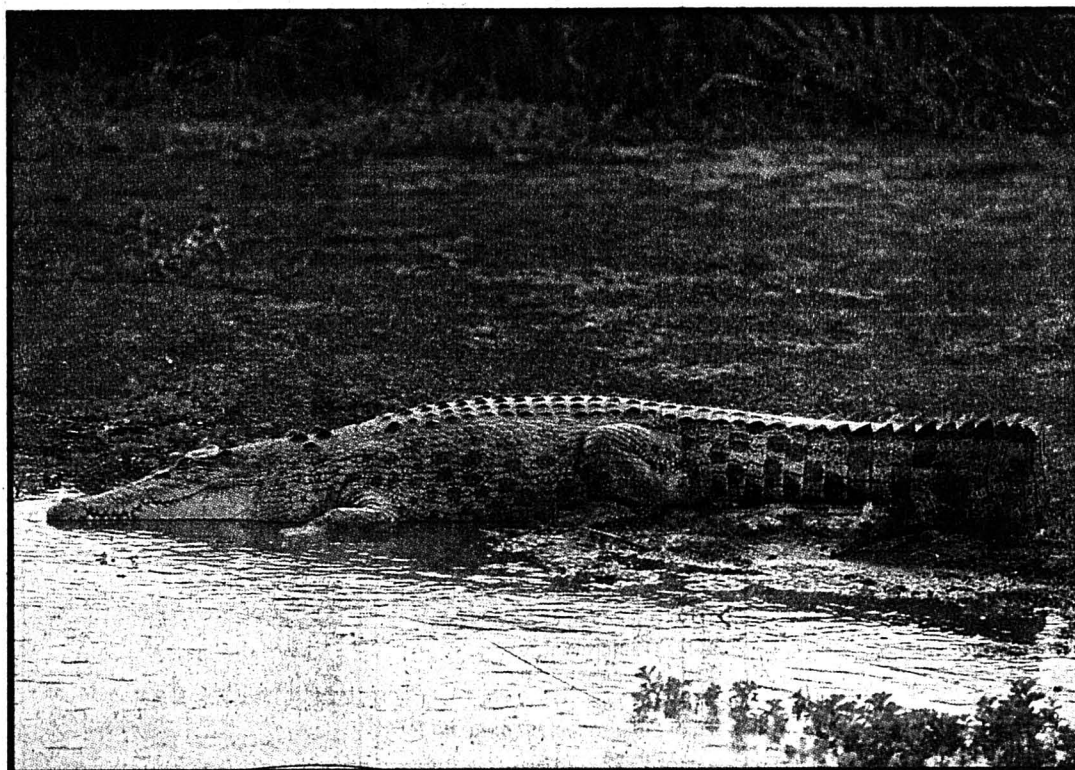
15 h 30: Concert des fanfares de St-Brais, Epauvillers, Les Breuleux.

14-509181

Un itinéraire dans le Pacifique (III)

Un Eden pour touristes et crocodiles

L'immensité Pacifique, le continent Océanie. Iles de toutes tailles. Paradis mis à mal, ébranlés par les vagues colonisatrices, prédatrices, et qui ont bien à dire des relations de l'homme à la nature, de l'homme à lui-même. Troisième étape, dans le centre-nord de l'Australie, le parc naturel de Kakadu¹. En le survolant, peu avant l'atterrissage sur l'aéroport de Darwin, on aperçoit les méandres de la South Alligator River. Là où l'œil occidental ne voit que rivière, les Gagadju, aborigènes propriétaires de ces terres, reconnaissent le serpent arc-en-ciel, immobilisé là au terme du temps du rêve, la genèse aborigène.



Crocodile marin

Un règne sans partage sur les eaux du Kakadu.

(Photos JLR)

D'abord parce qu'il déteste les serpents et les araignées, explique-t-il, et aussi parce qu'il n'aime pas le tourisme de masse. Certes, la plus récente des vagues d'invasion à déferler sur l'île-continent, celle des touristes, apprécie particulièrement les forêts tropicales du Queensland, les récifs de la Grande Barrière de corail ou le parc de Kakadu. Mais la plupart des passagers du bus, qui eux ont visité le parc dans les jours précédents, ont pu se convaincre que l'attractivité d'un site n'est pas forcément synonyme de surpopulation et de tourisme bêlant. Les envolées du touriste suisse alémanique ont donc un rien d'agaçant - outre leur volume - et on ne peut qu'imaginer pour sa décharge qu'il a dû visiter Yellowstone en plein mois de juillet. Dommage en tous les cas de renoncer à Kakadu et se priver d'une expédition potentiellement édifiante à cause d'une phobie ou d'un rien d'ignorance²...

UN JOYAU RECONNU

Elevé par l'UNESCO au rang

de patrimoine mondial, Kakadu est aujourd'hui propriété aborigène administrée comme un parc national. 20.000 km² d'une mosaïque de milieux avec, sur la côte, des marais salants et des mangroves, à l'intérieur des terres, des plaines alluviales, des marécages et de vastes forêts d'eucalyptus (le «bush»). Au sud-est, commençant avec d'imposantes falaises de grès, hautes de 300 m, le plateau d'Arnhem, découpé de nombreuses gorges profondes...

Formule classique pour éviter le parc: un guide expérimenté, sa jeep 4 x 4 et un petit groupe - neuf personnes - pour un périple de deux ou trois jours à travers le bush, le bush immense, sur des pistes de terre rouge. Une fois encore, le voyageur ouest-européen peut s'enivrer des grands espaces qui lui font défaut chez lui.

A Kakadu, la nature australienne est moins lente ou imprévisible qu'elle peut l'être ailleurs: le paysage passe annuellement par des changements naturels spectaculaires, voire dramatiques: pluies diluviennes

qui inondent les plaines en quelques jours, incendies... S'il y en a d'accidentels, les autres sont allumés par l'homme. Depuis des millénaires, à un moment choisi de l'année, lorsque les jeunes oiseaux sont capables de migrer, les aborigènes boutent le feu aux herbes sèches du bush pour régénérer la végétation. Une pratique perpétuée en collaboration avec les services de gestion du parc.

LA MARQUE OCCIDENTALE

Pour sa part, l'homme blanc a marqué sa présence dans le parc de toute autre manière. D'abord, Kakadu a cette particularité d'abriter la plus grande mine d'uranium du monde. Un paradoxe, en regard de la vocation du parc, sanctuaire pour nature et culture - aborigène - et aussi de la position anti-nucléaire de l'Australie³. Autre présence étrangère, évidemment celle des 200.000 visiteurs annuels. Le parc semble en mesure de les assumer, même si l'on en doute un instant, lorsque quit-

tant les grands espaces, on se retrouve quelques centaines de touristes à la station de Coinda, autour du grand barbecue, à griller des steaks de kangourou, de dromadaire ou de buffle...

AMBIGUÏTÉ DE L'ESPACE

Régénération par le feu là aussi? Ces pièces de viande sont d'espèces qui posent aujourd'hui localement problème à l'Australie, à des titres très divers. Ainsi, les kangourous ont-ils pu proliférer avec l'essor de l'agriculture. Les dromadaires n'ont-ils pas le tort d'errer librement dans les steppes du centre australien, aucun réel dégât ne leur a été imputé à ce jour. Les buffles, par contre, introduits dans Kakadu au début du XIXe siècle, ont perturbé de diverses manières l'environnement, notamment par le piétinement, qui a ouvert aux eaux salines des voies vers les eaux douces. Une chasse intensive a ramené la population de 200.000 à 5000 individus, tenus en périphérie. Et si porcs et chats n'apparaissent pas au menu à Coinda, ils sont eux aussi source d'inquiétude. De fait, l'Australie nourrit les voyageurs de tellement d'espace que ceux-ci peuvent oublier finalement qu'en matière de nature, l'espace ne fait pas tout. Certes il peut être refuge pour des espèces menacées, mais il peut aussi insidieusement dissimuler l'explosion d'une espèce menaçante pour l'équilibre, la diversité faunistique et floristique d'un milieu...

Et l'espace pourrait-il avoir aussi cet effet pervers d'endormir notre sensibilité aux êtres pris individuellement? Tandis que notre jeep, lancée à vive allure rebondit sur la piste, un lézard à colletterette⁴ la traverse rapidement. Coup de frein, claquement de portière, le guide se précipite à la poursuite du reptile. Celui-ci s'est réfugié au sommet d'un arbre que le guide, devant un parterre d'Européens médusés, abat avec sa machette pour une éphémère capture. Certes, il y a là des arbres par millions, mais il devient bien difficile de relativiser une fin aussi gratuite à l'existence d'un être vivant. Pourtant, on oubliera finalement l'arbre pour photographeur, abondamment, le lézard...

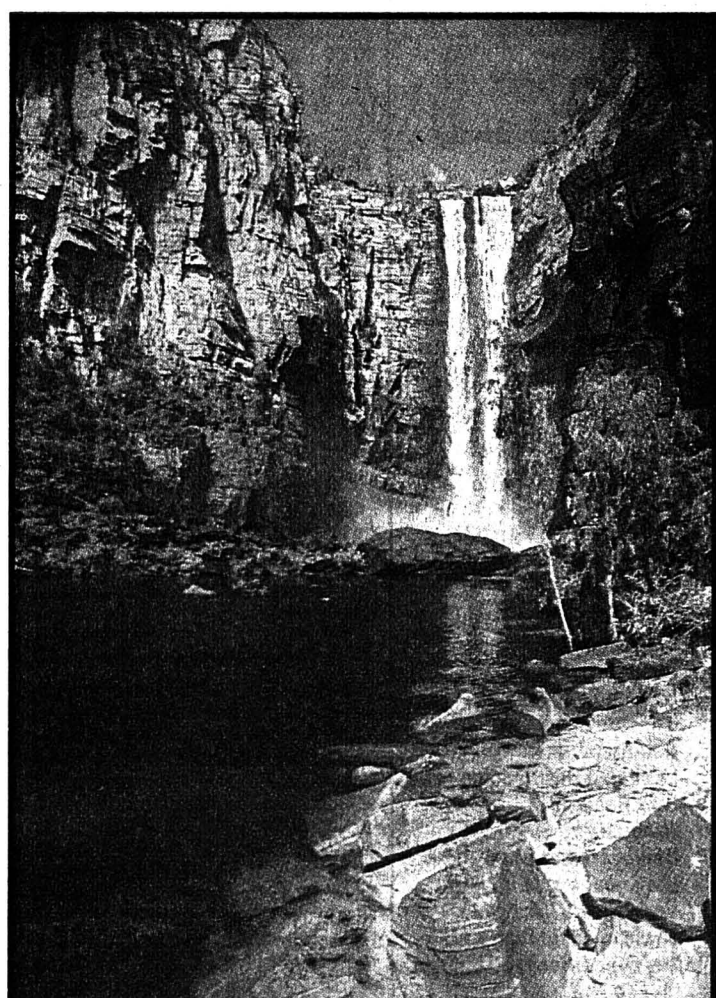
DEMAIN le capital

NOTES:

¹ Voir L'Impartial des jeudis 22 juillet et 5 août 1993; ² Une visite dans le parc de Kakadu permet notamment d'apprendre des guides que les serpents sont essentiellement actifs dans la fraîcheur de la nuit, en même temps que les petits animaux - marsupiaux notamment - dont ils font leurs proies; ³ Ce paradoxe ne se résoudra que d'ici une vingtaine d'années avec la fermeture de la mine et la remise en état des lieux, incluant notamment la destruction des routes d'accès; ⁴ Ou pour les aborigènes, Gundamen, un homme qui jadis perturba une cérémonie religieuse et fut condamné à vivre désormais sous la forme de cet étrange lézard; ⁵ Ceux-ci peuvent vivre aussi bien dans l'eau salée que dans l'eau douce; ⁶ Annuellement, les eaux s'élèvent de rien moins que trois mètres sur cette plaine; ⁷ Ces derniers sont fort faciles à photographier au petit matin, lorsqu'ils explorent votre table au déjeuner, en compagnie d'ibis; ⁸ Un musée de Darwin expose un spécimen de crocodile marin mangeur d'homme de 5,6 mètres de long. Déjà impressionnant, il est pourtant un mètre et demi plus court que le plus grand individu jamais abattu en Australie. Il répondait au doux nom de Sweetie. Relevons que ces crocodiles sont protégés depuis 1972 après avoir été longtemps l'objet d'une chasse sans merci. Néanmoins aujourd'hui, le danger vient en certaines régions du recul de leur milieu vital; ⁹ Il y a quand même un tourisme express et massif à Kakadu. Heureusement, il est discret...

Un livre, un film

Stanley Breeden et Belinda Wright ont consacré à la nature et au peuple aborigène de Kakadu un livre somptueusement illustré: «Kakadu, looking after the Country. The Gagadju way», paru chez Simon & Schuster en 1989 (édition brochée en 1991). Ils sont aussi les auteurs d'un film pour National Geographic, «Crépuscule australien» en version française.



Les Jim Jim Falls, au pied du plateau d'Arnhem
Magie aquatique d'accès heureusement malaisé

Tant va le touriste à l'eau...

A quelques heures de là, avec infiniment plus de précautions, une approche des grands crocodiles marins⁵. L'excursion se déroule sur une portion de rivière, dans une plaine inondable qu'on appelle les Yellow Waters⁶. Notre bateau à fond plat, motorisé, glisse au milieu d'une multitude de martins-pêcheurs, pélicans, grues, aigrettes, hérons⁷. Quelques jacanas aux longs doigts courent sur les nénuphars, tandis que sur un arbre mort voisin, un couple de pygargues observe d'un œil royal les environs. Au sol, le maître des lieux, c'est le crocodile, bien sûr. Chez la centaine de participants à l'excursion, l'excitation va croissant au fur et à mesure que l'on rencontre des spécimens de plus en plus gros. Pour aujourd'hui, record établi à 4 mètres⁸...

DROIT DE PASSAGE

Et si l'on fichait la paix à ce coin de nature? Le voyageur occidental, s'il charrie son lot de culpabilisation, pourra ne voir que la lourde barque, n'entendre que le ronronnement du moteur et les cris de surprise des touristes. Trop tard, il est à bord! Mais après tout, y a-t-il dans semblable excursion plus que le passage

d'une espèce animale, la nôtre, parmi d'autres. Le dérangement induit est-il plus intense pour les oiseaux que le passage silencieux, à fleur d'eau, d'un grand crocodile? Et les crocodiles eux-mêmes se déstabilisent-ils de la proximité d'un autre grand prédateur (présentement repu)?

Deux jours plus tard, dans Barramundi Gorge, avance au milieu d'une végétation luxuriante. Nous avons pris un peu de retard sur les autres excursionnistes, ce qui nous permet d'observer quelques loriquets reprenant leur place après le passage de visiteurs humains. Les oiseaux ne s'éloignent qu'un temps, routine, peut-on imaginer, qu'ils appliquent au passage de prédateurs. La nécessaire cohabitation des espèces n'a pas besoin d'inclure l'homme pour qu'apparaissent des inconvénients: au bord du chemin, une grosse araignée vient l'illustrer, qui orne d'épais fils blancs le centre de sa toile pour la signaler aux oiseaux maladroits.

DOUBLE CHUTE POUR TERMINER

Tout, loin de là, n'est pas permis à l'homme dans la nature, mais il s'agit aussi de ne pas tout se

reprocher. Fort de ces justifications, notre petit groupe traverse une rivière à la nage, puis, s'accrochant à des racines, escalade laborieusement une petite falaise pour accéder à un canyon aux eaux noires. Sauvage! Quelques minutes de félicité, avant que n'arrive un plein car de touristes par un chemin bien plus commode⁹. Si le site ne se «dénature» de la présence de l'homme que dans une argumentation philosophique, son charme souffre assurément du nombre...

Consolation, les eaux des Jim Jim Falls, qui dévalent du Plateau d'Arnhem une semaine par an, n'offrent aucun accès facile aux touristes en car. Les quelques voyageurs qui parviennent dans le vacarme d'embruns au pied des chutes s'y retrouvent baignés d'arcs-en-ciel. Inexprimable magie. Un gros varan, avec son impassibilité de reptile, joue au sage qui questionne sobrement: il valait la peine de venir se ressourcer en ce lieu, mais sommes-nous venus assez tôt? Que deviendra dans le futur l'étincelle de plaisir presque enfantin qui a passé dans les yeux d'un ingénieur en électronique de Francfort, compagnon d'excursion jusque-là bien austère?